



Association des centres de la petite enfance francophones  
de l'Île-du-Prince-Édouard

# CADRE PÉDAGOGIQUE NIVEAU SCOLAIRE



# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>PARTIE 1 - THÉORIE</b>	
<b>SECTION 1 APPRENTISSAGE PAR LE JEU</b>	<b>8</b>
Les avantages du jeu chez l'enfant d'âge scolaire	9
Rôles de l'éducatrice avant, pendant et après le jeu	11
Les différents types de jeux	12
Les bienfaits des jeux libres extérieurs	13
<b>SECTION 2 RÔLE DE L'ÉDUCATRICE AU NIVEAU SCOLAIRE</b>	<b>15</b>
Directrices	16
Éducatrices au niveau scolaire	17
Observer les enfants	18
Outils d'observation	22
Favoriser l'apprentissage d'une langue seconde et le développement du langage chez tous les enfants	24
Club Jeunesse avant l'école	25
Code de déontologie	26
Obligations envers les enfants	26
Obligations envers les familles	27
Obligations envers soi-même et ses collègues	27
<b>SECTION 3 HORAIRES</b>	<b>29</b>
Horaire durant l'année scolaire	30
Horaire durant l'été et les congés scolaires	30

<b>SECTION 4 RÈGLEMENTS DU PROGRAMME</b>	<b>31</b>
Inclusion	32
Comprendre les enfants d'âge scolaire	34
Le développement des enfants d'âge scolaire	35
Situer les besoins des enfants d'âge scolaire	37
<b>SECTION 5 DOCUMENTATION À REMETTRE AUX PARENTS</b>	<b>41</b>
Mot de bienvenue de la directrice générale de l'ACPEFÎPÉ	42
Politique des parents	43
Liste des documents à remettre lors d'une inscription	43
Formulaire d'inscription - <i>Registration Form</i>	44
Facture d'inscription	48
Registration Invoice	49
Questionnaire de santé - <i>Health Questionnaire</i>	50
Consentement parental — traitement et transport d'urgence Parental consent - emergency treatment and transportation	57
Formulaire d'inscription au régime de paiements automatique	58
Automatic Payment Plan Enrolment Form	60
<b>SECTION 6 LE RÔLE DES PARENTS</b>	<b>62</b>
Premier lieu d'apprentissage de l'enfant : le milieu familial	63
Accueillir les parents	63
Habiliter les parents	63
Partager les connaissances	64
Réflexions pour les éducatrices	65
<b>SECTION 7 SUSCITER LES INTÉRÊTS DES ENFANTS</b>	<b>67</b>
Les champs d'intérêt des enfants d'âge scolaire	69
Activités culturelles et de francisation	71
Activités STIM	71
Engagement communautaire	72

<b>PARTIE 2 - GUIDE PÉDAGOGIQUE</b>	
<b>SECTION 8 IDÉES D'ACTIVITÉS</b>	<b>73</b>
Activités sans matériel	75
Activités de courte durée	79
Activités pour préadolescents de 9 à 12 ans	83
Activités culturelles et de francisation	92
Activités STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques)	96
Activités pour aider en programmation	104
<b>SECTION 9 ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET PERSONNES RESSOURCES</b>	<b>127</b>
Comment s'engager dans la communauté	128
Liste de professionnels francophones	128
Coordonnées d'organismes communautaires et personnes ressources potentielles	150
 <b>PARTIE 3</b>  	
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>157</b>
Bibliographie	158
 <b>PARTIE 4</b>  	
<b>ANNEXES</b>	<b>160</b>
Annexe 1 : Politique de parents de l'ACPEFÎPÉ	161
Annexe 2 - Outils d'observation	198
Annexe 3 – Liste des CPE qui ont participé à l'élaboration du cadre pédagogique niveau scolaire	206
Annexe 4 - Membres du Comité consultatif sur le cadre pédagogique niveau scolaire	206



# INTRODUCTION



**Le Cadre pédagogique niveau scolaire de l'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard (ACPEFÎPÉ)** est une suite logique du Cadre pédagogique existant pour l'apprentissage des jeunes enfants de l'Île-du-Prince-Édouard (Flanagan, 2011) qui a été mis en œuvre dans tous les centres de la petite enfance de l'Île.

Le Cadre pédagogique du programme parascolaire qui sera mis en œuvre dans tous les centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, est spécialement conçu à l'intention des éducatrices<sup>1</sup>, ayant comme clientèle, les enfants d'âge scolaire de 5 à 12 ans. Il a pour but, d'encourager les éducatrices de niveau scolaire à concevoir un environnement qui développera une passion et un enthousiasme à l'égard de l'apprentissage tout en répondant aux divers besoins, habiletés et intérêts des enfants d'âge scolaire avec qui elles travaillent.

Le programme parascolaire de l'ACPEFÎPÉ offrira une programmation éducative et inclusive axée sur une gamme de projets et d'activités récréatives, culturelles et sportives. Cette gamme d'activités engageantes et stimulantes aideront les enfants à développer leurs habiletés sociales, leur engagement communautaire et leur identité culturelle.

Nos *Clubs Jeunesse* deviendront un endroit sécuritaire et stimulant que les enfants d'âge scolaire fréquenteront pour socialiser avec leurs amis, pour se sentir accueilli et valorisé et pour développer un sentiment d'appartenance tout en apprenant et en ayant du plaisir en français!

Nos Clubs Jeunesse sont les suivants :

- Club Jeunesse – Évangéline
- Club Jeunesse – Summerside
- Club Jeunesse – Rustico
- Club Jeunesse – Charlottetown
- Club Jeunesse – Rollo Bay



En plus d'information théorique dans la partie 1, vous retrouverez dans la partie 2 de ce Cadre pédagogique niveau scolaire, une panoplie d'idées d'activités afin de contribuer au développement des enfants d'âge scolaire tout en assurant une continuité selon les 4 grands objectifs visés par le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants :

---

<sup>1</sup> Afin de ne pas alourdir le texte et en tenant compte de la réalité actuelle de nos CPE, dans tout le document nous emploierons le féminin.

1. Le bien-être

santé physique, mentale, émotionnelle / sentiment d'identité et d'appartenance / sécurité

2. L'exploration et la découverte

5 sens, résolution de problèmes, recherches scientifiques

3. L'expression et la communication

langage, francisation et littératie, créativité, théâtre et arts, culture

4. La responsabilité sociale et personnelle

autocontrôle et autodiscipline, identité culturelle, engagement communautaire, conscience écologique

Pour assurer la réussite de la mise en œuvre du programme parascolaire il suffit d'avoir – en plus de ressources suffisantes et des environnements physiques adéquats – un haut degré de motivation, d'initiative, de persévérance et de professionnalisme de la part des éducatrices ainsi qu'un bon leadership pédagogique de la part de la direction. Il est d'ailleurs important d'ajouter que les éducatrices travaillant dans un cadre linguistique minoritaire, comme le nôtre, doivent avoir la conscience et la compréhension de leur devoir de créer un environnement qui favorise le développement de l'enfant dans la langue et la culture de la minorité (le français dans notre cas). Cela aura un effet positif sur le bien-être des enfants, des familles et de la communauté dans son ensemble.

Le présent document en plus de l'introduction, se divise comme suit :

Partie 1 - Les sections de 1 à 7 présentent les concepts théoriques du document :

Partie 2 - Les sections 8 et 9 forment le guide pratique.

- *Section 1 : Apprentissage par le jeu* – explication de l'importance du jeu et de la façon dont il soutient tous les aspects de l'apprentissage chez l'enfant d'âge scolaire; rôles de l'éducatrice avant, pendant, après le jeu; explication des bienfaits des jeux libres extérieur et les bénéfices des différents types de jeux.
- *Section 2 : Rôle de l'éducatrice* – aperçu des compétences, des attitudes et des connaissances que les éducatrices doivent intégrer dans l'exercice de leur profession; examen des rôles des directrices et des éducatrices; description du code de déontologie des éducatrices élaboré par l'Association pour le développement de la petite enfance.
- *Section 3 : Les horaires* – aperçu des horaires d'un enfant d'âge scolaire allant au Club Jeunesse à différents temps de l'année.

- *Section 4 : Les règlements du programme* – description de l'importance des pratiques inclusives dans l'éducation des enfants d'âge scolaire; comprendre les enfants d'âge scolaire; aperçu du développement des enfants d'âge scolaire; pouvoir situer les besoins des enfants d'âge scolaire.
- *Section 5 : Documentation pour les parents* – lettre de bienvenue de la directrice générale; différentes autorisations parentales; autorisation bancaire.
- *Section 6 : Le rôle des parents* – explication de l'importance du milieu familial; de l'importance de l'accueil des parents au Centre par l'éducatrice; l'habilitation des parents faite par les éducatrices afin de mettre leurs forces en valeur; le partage des connaissances afin de créer des échanges basés sur une bonne communication et une relation positive.
- *Section 7 : susciter l'intérêt des enfants d'âge scolaire* – les champs d'intérêt des enfants d'âge scolaire, les activités culturelles et de francisation, la signification des activités STIM.
- *Section 8 : Des idées d'activités* – activités sans matériel; activités de courtes durées; activités pour les préadolescents; activités STIM; activités culturelles et de francisation; activités pour aider en programmation avec idées de projets.
- *Section 9 : Engagement communautaire et personnes ressources* - comment s'engager dans la communauté, idées de sorties; coordonnées d'organismes communautaires et personnes ressources potentielles; liste de professionnels francophones (cette liste est modifiable dans le temps, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas l'inclure dans ce document, ainsi vous pourrez la modifier autant de fois que vous le voudrez.



PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 1

# APPRENTISSAGE

# PAR LE JEU



Dans le cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants, nous avons vu que le jeu pendant les premières années de vie de l'enfant était d'une importance capitale sur le développement de celui-ci. Mais nous savons qu'il en est bien plus, même pour des enfants d'âge scolaire.

En effet, les recherches démontrent que le jeu est dominant durant l'enfance et qu'il représente un aspect primordial du développement des capacités motrices, physiques, intellectuelles, langagières, affectives et sociales de l'enfant. Le jeu développe les capacités d'autorégulation, c'est-à-dire établir ses propres limites, gérer ses émotions, sa capacité d'attention et son comportement. Jouer est une voie naturellement empruntée pour explorer le monde environnant et apprendre les normes et valeurs tout en gardant des relations positives avec les autres.

Il existe toute sorte de jeux et tous sont bons pour le développement de l'enfant. Ils permettent à l'enfant de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes tout en développant son imagination et sa créativité tout en transformant et en utilisant des contraintes qui lui sont données.

## Les avantages du jeu chez l'enfant d'âge scolaire

Respectant la culture, la créativité et la spontanéité des enfants, le jeu est considéré comme la base du développement d'aptitudes cognitives (langage, raisonnement, résolution de problèmes, etc.) et de comportement d'adaptation sociale (résolution de conflits, négociation, jeu de rôles, etc.)

En fait, le jeu offre un environnement particulièrement propice à la stimulation, rendant les enfants plus motivés, donc plus concentrés et attentionnés, mais aussi plus responsables de leurs actes développant ainsi leur autonomie et leurs compétences en leadership. Par ailleurs, le jeu encourage les enfants les plus timides à participer et à s'affirmer en tant qu'acteur dans les divers jeux. De plus, elle contribue à la socialisation des enfants en leur apprenant à respecter les règles communes du jeu et les personnes avec qui ils jouent.

**En plus de favoriser le développement global, le jeu permet à l'enfant d'âge scolaire de**

:

- Apprendre, découvrir et travailler par le plaisir.
- Entamer et maintenir des relations positives.

- Exprimer, réguler et comprendre ses émotions et celles d'autrui.
- Se connaître, de connaître ses goûts et ses intérêts (l'affirmation de soi).
- Découvrir et s'ouvrir au monde et aux autres.
- Apprendre à agir pour transformer le monde et son environnement.
- Apprendre les rôles et fonctions sociales (gestion de conflits, l'écoute active, la patience, la négociation, la coopération, le respect de l'autre et des règles).
- Créer, inventer, imaginer et transformer son environnement.
- Organiser sa pensée et son intelligence et travailler la concentration.
- Acquérir une capacité de raisonnement logique, mathématique et scientifique.
- Générer des stratégies mentales.
- Développer ses compétences linguistiques et aptitudes à la communication.
- Faire preuve de leadership.
- Se projeter dans l'avenir et dans son devenir de futur adulte.

Selon le spécialiste Jérémy Lamri (*Les compétences du 21<sup>e</sup> siècle, 2019*), les 4 compétences indispensables du 21<sup>e</sup> siècle sont les suivants :

La **créativité** pour trouver des solutions ;

L'**esprit critique** pour réfléchir de manière logique ;

La **coopération** et la **communication** pour travailler ensemble.

Donc, le jeu permet aux enfants de mieux se préparer pour le monde d'aujourd'hui et de demain. Ce monde nécessite de plus en plus de créativité, de capacités d'adaptation à des changements rapides, une pensée stratégique et critique, une curiosité à l'égard de l'inconnu et de l'étranger et un respect pour autrui, avec la capacité de coopération et de communication pour travailler ensemble vers un monde meilleur.

## Rôles de l'éducatrice avant, pendant et après le jeu

<b>Avant</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Sécuriser l'environnement.</li><li>- Accueillir et observer les enfants.</li><li>- Proposer des défis, une variété d'activités, de matériel, de jeux et d'aires de jeux.</li><li>- Créer une curiosité et une motivation.</li><li>- Expliquer les règles.</li></ul>
<b>Pendant</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Observer.</li><li>- Questionner</li><li>- Responsabiliser les enfants.</li><li>- Faire confiance aux enfants.</li><li>- Guider et encourager.</li><li>- Être un bon modèle (langagier et social).</li><li>- Proposer des solutions.</li><li>- Intervenir si la sécurité est menacée ou selon les besoins de certains enfants.</li><li>- S'intégrer au jeu pour le complexifier ou l'amener ailleurs au besoin.</li><li>- Soutenir le développement des habiletés sociales.</li><li>- Profiter des situations imprévues telles que la désorganisation, l'émergence de conflits, afin de garder le bon fonctionnement et le développement des compétences</li></ul>
<b>Après</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Questionner.</li><li>- Verbaliser les bons coups, la qualité des interactions et les apprentissages faits.</li><li>- Le rangement du matériel.</li></ul>

## Les différents types de jeux

Il existe 3 types de jeux qui sont regroupés sous 2 grandes catégories :

Le jeu libre	Le jeu dirigé
<p>L'enfant joue avec le jeu sans contrainte ni règle. Il permet aux enfants de développer des compétences sociales, d'inhiber des comportements impulsifs et d'exprimer leurs émotions. Cela capte l'attention des enfants et augmente leur motivation. Le jeu libre est dicté par la motivation des enfants et est autodirigé</p>	<p>Il est orienté et encouragé par l'éducatrice dans l'objectif de l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques préalablement déterminés. C'est donc par l'intermédiaire du jeu dirigé que l'enfant va intégrer des concepts</p>
<p><b>Le jeu ludique</b> C'est un jeu plein de joie et de plaisir. De plus, il se distingue par la spontanéité. Ce sont les joueurs qui imposent et évoluent les règles du jeu. Par ailleurs, elles ne sont pas limitées ni dans le temps ni dans l'espace. Aussi, l'enfant essaie de découvrir le monde sans aucun but précis.</p>	<p><b>Le jeu pédagogique</b> Ce n'est pas une activité libre, parce que le choix du jeu est imposé par un adulte, qui oriente l'enfant vers un but précis. En effet, c'est un jeu qui garde le plaisir intrinsèque, mais il l'oriente vers un objectif.</p>
	<p><b>Le jeu éducatif</b> Ce jeu a une valeur éducative. Il est situé entre le jeu « pur » et le travail « pur ». C'est-à-dire que l'enfant est libre de choisir le jeu qui l'intéresse plus. Ce sont des jeux du type casse-tête ou jeux de construction par exemple. Ce type de jeu développe les compétences en réduisant l'effort d'apprentissage.</p>



## Les bienfaits des jeux libres extérieurs

Parlons ici du grand intérêt qu'apporte les jeux extérieurs, appelés également jeux en plein air. Ceux-ci sont considérés comme un fondement essentiel au bon développement de l'enfant.

En effet, le jeu non structuré qui se déroule à l'extérieur est crucial au développement social, affectif, cognitif et physique.

Cependant, au cours de ces dernières décennies nous avons remarqué que les enfants jouent de moins en moins dehors. Aujourd'hui, ces derniers consacraient cinquante pourcents moins de temps à jouer à l'extérieur que ceux des années 1970. Ceci s'explique entre autres par l'emprise croissante des écrans dans la vie quotidienne des enfants, ainsi que les modes de vie pressés, surchargés et consacrés à la réussite scolaire. Un autre facteur s'expliquerait par les craintes des adultes par rapport à la sécurité.

Ces réductions de possibilités de jeu à l'extérieur seraient responsables du déclin de la créativité, de la baisse des capacités d'interactions avec les autres et de la hausse de troubles mentaux. Face à ces tristes constatations, de plus en plus de parents, d'éducatrices et de professeurs ont un désir croissant de réengager les enfants avec la nature.

C'est à eux et aux différents intervenants d'avoir pour objectif de parvenir à un équilibre en planifiant les activités, le temps passé devant les écrans et le temps libre. Il faut offrir aux enfants des possibilités d'accès à l'extérieur afin qu'ils puissent explorer le monde qui les entoure, relever les défis physiques et jouer avec les autres. Les intervenants auprès des enfants doivent éviter de trop intervenir pendant que ceux-ci jouent afin de les laisser apprendre à négocier les risques et acquérir des habiletés physiques.

Voici une liste non exhaustive des avantages de pratiquer avec les enfants des jeux libres extérieurs :

- Développement de la confiance en soi ;
- Développement de la créativité et de l'imagination ;
- Meilleur développement au niveau moteur (équilibre et agilité) ;
- Développement optimal au niveau physique (musculature) ;
- Bienfaits de l'air extérieur sur le corps ;
- Meilleure santé physique ;
- Bien-être mental ;

- Diminue les symptômes engendrés par le trouble du déficit de l'attention ;
- Stimule leur développement cognitif et social en leur offrant plus de défis et des conditions changeantes, ce qui tempère l'anxiété ;
- Amélioration de leurs comportements attentionnels, leur maîtrise de soi, leur mémoire fonctionnelle et leurs fonctions exécutives (mémoire de travail, contrôle de l'inhibition, flexibilité cognitive) ;
- Aide les enfants à interagir davantage avec la nature ;
- Accroît leur sensibilisation à l'environnement ;
- Taux supérieur en Vitamine D ;
- Stimulation du système immunitaire grâce au contact avec un large éventail d'organismes vivants et réduit le développement d'allergies ;
- Développement d'une conscience environnementale.

PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 2

## RÔLE DE L'ÉDUCATRICE AU NIVEAU SCOLAIRE





En vertu de la loi en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard, les éducatrices au niveau scolaire travaillant dans les Centres de la petite enfance (CPE) doivent avoir obtenu de la province, une certification pour les enfants d'âge scolaire.

## Directrices

En vertu de la loi en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard, les directrices de la petite enfance travaillant dans les centres de la petite enfance (CPE) doivent être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires en éducation de la petite enfance.

Il convient de noter que toutes les directrices de CPE, étant donné la fonction qu'elles occupent, sont amenées à travailler directement ou indirectement avec des enfants. Les directrices contribuent largement au développement de relations positives avec les enfants, leurs familles et la communauté. Elles jouent un rôle déterminant dans l'établissement du niveau de qualité du programme et l'instauration des valeurs fondamentales du centre.

Des recherches menées au Canada et aux États-Unis indiquent que la directrice d'un centre de services d'éducation et de garde de la petite enfance sert de guide à toutes les éducatrices du centre, et que son expérience, son leadership pédagogique et sa compétence en gestion contribuent considérablement à la qualité globale du programme.

Au Canada, des normes professionnelles ont été élaborées pour décrire les connaissances, les compétences et les aptitudes que doivent détenir les directrices des programmes de services d'éducation et de garde de la petite enfance (Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, 2009). Ces normes, qui ont été définies en consultation avec des directeurs de programmes de services d'éducation et de garde de la petite enfance un peu partout au Canada, définissent le rôle de la directrice comme suit :

- Participe à l'établissement ou à la définition de normes et d'objectifs en matière d'éducation et de garde de la petite enfance et à l'élaboration de politiques, de procédures et de pratiques exemplaires pour assurer l'éducation et la garde des jeunes enfants;
- Peut superviser des éducatrices de la petite enfance, des assistants de la petite enfance, des gardiens, des cuisiniers et d'autres employés de soutien;
- Élabore des programmes d'éducation et de garde de la petite enfance, surveille les progrès des enfants et en rend compte; agit à titre de conseiller, de mentor, de coach, de formateur et de motivateur auprès des éducatrices de la petite enfance et des autres membres du personnel;

- Veille à la tenue des dossiers et prépare le budget; établit et maintien des relations avec les parents; veille au bon fonctionnement des installations; développe des relations avec la communauté;
- Peut embaucher des éducatrices de la petite enfance, les évaluer et les aider à améliorer leurs compétences en instaurant une culture de perfectionnement continu;
- Observe le déroulement des programmes; contribue à la création d'activités liées aux enfants; aide à la rédaction d'énoncés de mission; définit des buts et des objectifs de rendement pour le personnel;
- Rencontre individuellement les parents et/ou les membres de la famille pour leur faire part des progrès de leur enfant; offre des conseils aux parents et les renseigne sur les autres ressources à la disposition des familles;
- Interagit avec la communauté pour promouvoir les programmes d'éducation et de garde de la petite enfance; participe à des discussions et à des forums sur les services d'éducation et de garde de la petite enfance.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les directrices de centres de la petite enfance assument des responsabilités précises découlant de la nature même de la désignation « centre de la petite enfance ». Ces responsabilités consistent notamment à mettre sur pied des comités consultatifs de parents et à travailler conjointement avec ceux-ci, à fournir de l'information et à contribuer à des initiatives d'évaluation, à participer à l'évaluation de la qualité et à collaborer avec des conseillers en matière de programmes.

## Éducatrices au niveau scolaire

Tout comme les normes pour les directrices, les normes pour les éducatrices au niveau d'âge scolaire énoncent les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour assumer efficacement le rôle et les responsabilités d'éducatrices au sein de programmes de services d'éducation et de garde de la petite enfance de qualité comme ceux des CPE de l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, nous considérons le « rôle de l'éducatrice au niveau scolaire » sous l'angle des éducatrices qui occupent un poste les amenant à travailler directement avec des enfants d'âge scolaire.

Au Canada, les normes professionnelles définissent le rôle de l'éducatrice de la petite enfance comme suit:

- Assurer la planification et la prestation de programmes d'apprentissage et de garde inclusifs et fondés sur le jeu afin de promouvoir le bien-être et le développement holistique des enfants;

- Évaluer les programmes ainsi que les progrès des enfants participant aux programmes; communiquer avec leurs parents ou tuteurs dans le but de favoriser le bon développement de l'enfant;
- Encourager les expériences quotidiennes qui appuient et favorisent le développement et le comportement de chaque enfant sur les plans physique, langagier, affectif, cognitif et créatif tout en respectant les principes d'inclusion et la diversité de la population;
- Exécuter quotidiennement diverses procédures liées à la santé et à la sécurité; se conformer aux normes de qualité, aux lois et aux règlements en vigueur ayant trait à un environnement sain et sécuritaire; prendre les mesures d'usage pour créer et maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les enfants, notamment inspecter régulièrement le matériel et les installations;
- Établir un partenariat de collaboration avec la famille des enfants dans le cadre duquel il reconnaît le rôle de la famille en tant que principal fournisseur de soins et respecte la composition, la langue et la culture de chaque famille; établir des relations avec les ressources de la communauté de l'enfant et faire appel à celles-ci pour favoriser l'atteinte des objectifs du programme;
- Travailler à titre de membre d'une équipe, dans un esprit de soutien, de collaboration et d'aide mutuels, pour créer des environnements d'apprentissage favorables à un travail productif et répondant aux besoins des professionnels; reconnaître les points forts de ses coéquipiers et en tirer parti;
- Faire preuve de professionnalisme, notamment participer à des programmes de formation et de perfectionnement continu, observer le code de déontologie, conserver les certifications et attestations requises et respecter les droits des enfants et de leur famille en préservant la confidentialité des renseignements les concernant tout en assurant la tenue des dossiers et documents pertinents.

## Observer les enfants

L'acte d'observer n'est pas vraiment un acte de manifestation tangible et perceptible pour les autres. Néanmoins, c'est une technique fort dynamique. L'éducatrice ne doit donc pas culpabiliser lorsqu'elle pratique de l'observation. Elle doit se donner du temps de qualité pour observer tout en demeurant vigilante et même si cela peut paraître inactif.

Pendant ses observations, l'éducatrice doit toujours rester objective et éviter les préjugés. Elle ne doit faire intervenir ni éléments affectifs, ni personnels car cela risquerait fortement d'altérer la réalité. Elle doit rester impartiale et n'avoir aucun parti pris, sauf celui du mieux-être de tous les enfants.

## **Pourquoi observer les enfants?**

### *Observer pour connaître le développement des enfants*

- Pour recueillir l'information pour mieux connaître leur développement, leurs progrès et régressions, leurs réussites et échecs, leurs forces et leurs difficultés.
- Pour se baser sur des faits observables pour faire des hypothèses pour comprendre certaines difficultés.
- Pour mieux répondre aux besoins des enfants et favoriser leur développement global harmonieux (les dimensions physique et motrice, socioaffective et morale, intellectuelle ou cognitive, langagière).
- Pour baser son évaluation sur des faits observables plutôt que sur des impressions.

### *Observer pour pouvoir en parler aux parents*

- Pour parler avec les parents du développement de leur enfant avec des faits observables objectifs à l'appui et ainsi, enrichir les échanges.
- Pour mieux décrire aux parents le déroulement de la journée et transmettre des observations plus précises concernant leur enfant.
- Pour percevoir les forces de l'enfant et en parler plutôt que de souligner que des problèmes avec les parents.
- Pour faire ressortir autant les forces que les difficultés rencontrées en donnant un compte-rendu optimiste.

### *Observer pour planifier des activités et des interventions*

- Pour pouvoir bâtir un plan d'intervention face à une difficulté spécifique, suivre le cheminement de l'enfant et mieux agir.
- Pour planifier des activités de développement global en lien avec les intérêts observés des enfants, leurs goûts, leurs habiletés.
- Pour participer avec d'autres intervenants au plan d'intervention en lien avec une difficulté rencontrée en communiquant ses observations et son analyse.
- Pour choisir des sujets à exploiter dans les animations variées.

## **Comment observer les enfants?**

- Noter fréquemment les observations dans un carnet de petite dimension, que l'on transporte toujours avec soi ou utiliser les outils. (Astuce : écrire des faits réels. Ne pas interpréter.)

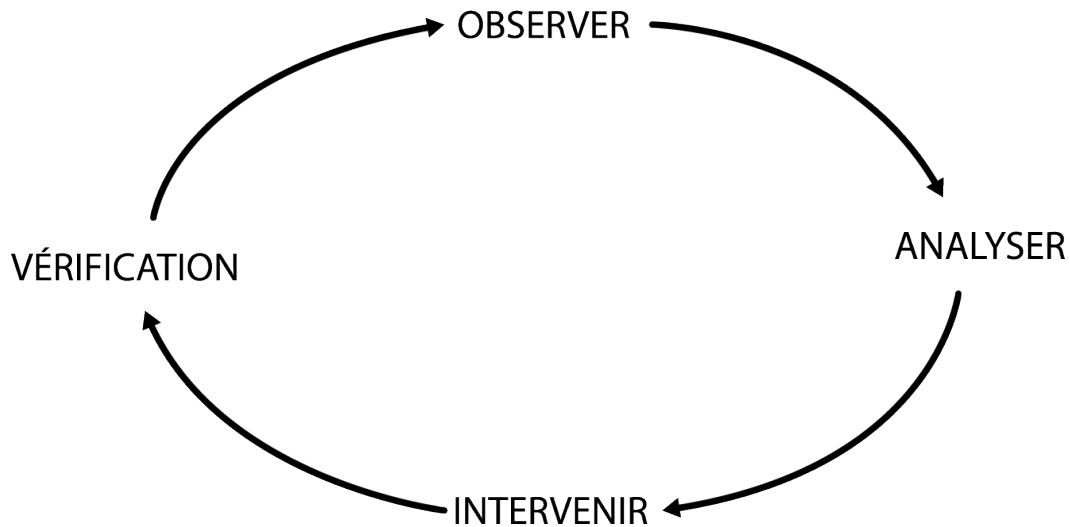
- Aménager son espace pour faciliter l'observation.
- Adopter une position pour assurer une vue d'ensemble du groupe.
- Favoriser l'autonomie des enfants pour avoir le temps de les observer. (Astuce : pendant que les grands aident les plus petits)

### **Le processus d'observation**

On peut diviser le processus d'observation en 3 étapes : observer-analyser-intervenir. Il est important de bien saisir chaque concept en vue de l'application du processus d'observation dans un service de garde.

- **Observer**, c'est d'abord apprendre à se servir adéquatement de ses cinq sens pour regarder, sentir, écouter, goûter et toucher. C'est la phase de l'observation des faits, de la collecte et de l'enregistrement des données à un moment et dans un lieu particulier. Je peux observer un enfant, un groupe d'enfants, un parent, mon environnement et je peux même m'observer comme éducatrice. Cette première étape s'effectue généralement en présence des enfants, d'où l'observation participante. Elle doit permettre de répondre à la question suivante : ***Que se passe-t-il?***
- **Analyser**, c'est trier, classer et comprendre les données ramassées lors de l'observation. À cette deuxième étape, j'examine attentivement les faits, j'établis des liens et j'en fais la synthèse. Cette étape s'effectue généralement sans la présence des enfants; l'éducatrice prend le temps de revoir les informations qu'elle a récoltées en présence des enfants. Cette deuxième étape doit permettre de répondre à la question suivante : ***Que dois-je retenir?***
- **Intervenir**, c'est formuler des hypothèses d'action et les mettre en pratique. C'est aussi décider, stimuler, soutenir, comparer et évaluer. Comme éducatrice, je peux intervenir de façon directe (par des gestes et des explications), de façon indirecte (en réaménageant l'espace et le matériel) ou de façon semi-directe (en présentant un modèle à imiter). La non-intervention devient aussi une piste de solution, c'est-à-dire que l'éducatrice laisse les enfants faire ce qu'ils sont capables de faire. Elle leur fait confiance et respecte leur plein potentiel, pour autant que leur santé et leur sécurité ne soient pas en danger. Cette étape s'effectue sans la présence des enfants lorsqu'il s'agit de lister ou de trouver des solutions, et en présence des enfants au moment de l'application des solutions. Elle permet de répondre à la question : ***Que puis-je faire?***

# SCHÉMA DU PROCESSUS D'OBSERVATION



## Quoi observer?

Voici les observations à faire selon les 4 dimensions qui constituent le développement global de l'enfant. Dans la section 4, nous vous parlerons plus en détail de ces dimensions.

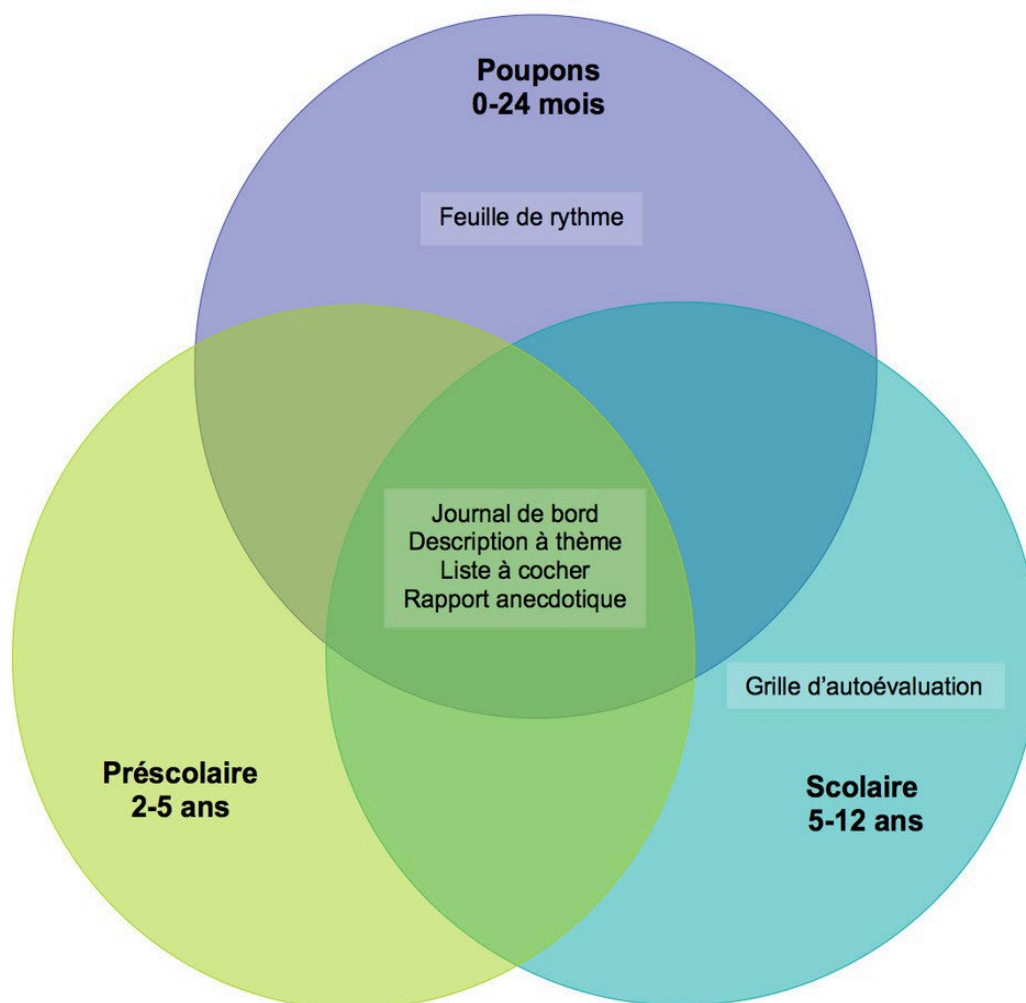
- *Dans la dimension physique et motrice* : observer la motricité globale, la motricité fine, la latéralité (la préférence pour la droite ou la gauche), la conscience du schéma corporel, l'organisation du temps, le sens du rythme, l'organisation dans l'espace, l'organisation des perceptions visuelles, auditives, olfactives, gustatives et tactiles.
- *Dans la dimension cognitive (intellectuelle)* : observer le raisonnement logique, les connaissances et la compréhension du monde, la résolution de problèmes, l'apprentissage des couleurs, des dimensions, des formes, des chiffres, des tailles, des lettres, des mesures, des quantités comparées, des poids différents, la compréhension des causes et des conséquences, la compréhension des séquences.
- *Dans la dimension socioaffective et morale* : observer la confiance l'estime et la connaissance de soi, l'autonomie, l'empathie, les relations sociales avec les pairs et avec les adultes, les habiletés de résolution de problèmes et de conflits, le sentiment d'appartenance, le sens des responsabilités, le respect des règles et leur intégration, l'expression de ses besoins et de ses sentiments, la compréhension du bien et du mal, l'acceptation des différences, l'intégration des valeurs.
- *Dans la dimension langagière* : observer l'utilisation du langage parlé pour résoudre des conflits, l'expression verbale des émotions et des idées, la compréhension du langage parlé, l'expression de ses perceptions et de ses idées par la création artistique, l'utilisation du langage parlé dans les jeux.

## Outils d'observation

Ces outils servent à structurer l'observation selon les besoins et le contexte. Vous trouverez les copies en annexe 2. Voici leur description :

Description des outils	Groupe d'âge
<b>Description à thème</b> Cet outil permet de voir et même de découper la réalité de façon systématique. L'éducatrice choisit l'un ou l'autre des aspects du développement de l'enfant ou un type particulier d'activité qui servira de base pour structurer son observation. La description peut être élaborée pour seulement un enfant à la fois.	0-12 ans
<b>Feuille de rythme</b> Cet outil d'observation sert de moyen de communication pour assurer la continuité entre le service de garde et la maison. Les 24 heures d'une journée y sont indiquées. L'éducatrice ou le parent doit d'abord inscrire, dans chacune des cases, le « vécu » du bébé pendant la journée, la soirée ou la nuit.	0-24 mois
<b>Grille d'autoévaluation</b> Cet outil engage l'enfant dans une démarche introspective stimulante. À cette période du développement, c'est-à-dire de 5 à 12 ans, l'enfant est en mesure de réaliser cette introspection. Elle constitue une occasion d'échanger des idées sur des situations ou des comportements particuliers.	5-12 ans
<b>Journal de bord</b> Cet outil d'observation aide l'éducatrice à noter, au fil du temps, les particularités du déroulement d'une journée, les routines, les apprentissages et les réactions d'un enfant aux activités, ou simplement des commentaires. Cet outil laisse place à une certaine part d'interprétation. Il constitue en plus un beau souvenir.	0-12 ans

<p><b>Liste à cocher</b></p> <p>Cet outil est utilisé pour savoir où est rendu chaque enfant par rapport à son développement. Il s'agit de lister une série de comportements à observer dans un tableau. La liste à cocher peut concerner un enfant ou tous les enfants du groupe. Les résultats servent à bien préparer l'enfant à l'étape ultérieure de son développement.</p>	<p>0-12 ans</p>
<p><b>Rapport anecdotique</b></p> <p>Cet outil d'observation consiste à décrire un fait précis, une anecdote significative de la manière la plus concrète et objective possible. Il aide l'éducatrice à étudier davantage un comportement qui sort de l'ordinaire. Un minimum de trois observations sert à vérifier la constance du nouveau comportement.</p>	<p>0-12 ans</p>





## Favoriser l'apprentissage d'une langue seconde et le développement du langage chez tous les enfants

Plusieurs moyens au quotidien sont à la disposition de l'éducatrice pour stimuler le langage chez tous les enfants à travers le jeu et le plaisir<sup>2</sup>:

- Illustrer **la routine** de la journée avec des pictogrammes et amener les enfants à avancer, par exemple, une flèche pour chaque étape de la routine.
- Utiliser des **pictogrammes** accompagnés du mot verbalisé. L'enfant a besoin de répétitions pour intégrer un mot.
- Choisir une **thématique** par semaine et cibler quelques mots de vocabulaire à pratiquer.
- **Répéter en français** ce que l'enfant dit dans sa langue maternelle.
- Utiliser des **gestes** associés à ce qu'on dit.
- **Le féliciter** énormément chaque fois qu'il essaie par lui-même de dire le mot en français!
- Pratiquer **le tour de rôle** afin que l'enfant développe de l'intérêt pour la communication.
- Utiliser **des livres** pour enrichir le vocabulaire.
- Faire des **jeux d'imitation et des comptines gestuelles**.
- Intégrer un moment de **causerie** à la routine. Elle contribue à renforcer les bases de la communication.
- **Offrir des choix** à l'enfant pour l'encourager à parler et éviter qu'il réponde seulement par oui ou non (ex: Veux-tu le camion ou la poupée?)
- Inciter l'enfant à faire des **demandes verbales** pour obtenir ce qu'il veut (par exemple, placer les jouets d'intérêt hors de sa portée).
- **Reformuler** les propos de l'enfant en les bonifiant ou en insistant sur les sons transformés ou plus difficiles pour l'enfant. Par exemple, l'enfant dit: "je veux ramion youge" et l'adulte reformule: "ah oui! tu veux le Camion rrrouge". L'adulte est le perroquet mais l'enfant n'est pas obligé de répéter.

Au-delà des stratégies de stimulation, l'attitude de l'éducatrice occupe aussi un grand rôle dans le développement du langage et de simples ajustements peuvent favoriser un climat où la communication et le langage seront des activités agréables et stimulantes pour l'enfant. Voici quelques conseils pour vous aider au quotidien :

- Se mettre à la hauteur de l'enfant. Il ou elle pourra ainsi mieux repérer les mouvements des lèvres et établir le contact visuel.

---

<sup>2</sup> Certains de ces moyens sont plus adaptés pour les enfants de 0 à 4 ans qui sont dans un CPE toute la journée mais il nous paraissait tout de même important de les laisser dans cette liste.

- Respecter le rythme de l'enfant et accueillir ses erreurs en le reprenant doucement. En effet, les erreurs font partie du processus d'apprentissage.
- Éviter de répondre immédiatement à sa demande lorsque l'enfant n'utilise pas des mots (3-4 ans).
- Permettre à l'enfant de faire des demandes à un mot (ex : veux, donne) dans un premier temps puis augmenter graduellement le nombre de mots attendus (veux lait, donne jeu).
- Si l'enfant ne prononce pas adéquatement le mot, il est aidant de répéter le mot en offrant le bon modèle. Il est possible d'accentuer le son mal prononcé.
- Parler plus lentement à l'enfant qui est en apprentissage de la langue seconde.
- Féliciter l'enfant pour ses efforts afin qu'il ou elle associe la communication à une activité agréable
- Avoir une posture d'observation et de vigilance (par exemple, si l'enfant ne se retourne pas à son nom ou ne semble pas réagir aux bruits inhabituels dans le local, il serait justifiable de proposer une évaluation en audiologie au parent).

**Dans un contexte d'exposition à plus d'une langue, il est recommandé de faire une évaluation en orthophonie si :**

- L'enfant parle très peu, ou pas du tout, après plusieurs mois à temps plein à la garderie (+ de 6 mois),
- Il est incapable de se faire comprendre après 2 ans d'exposition à la langue seconde,
- Les parents sont inquiets concernant l'apprentissage de la langue maternelle,
- L'enfant démontre de faibles habiletés sociales et de langage non-verbal (contact visuel absent, peu de jeu symbolique, etc.).
- etc.

## Club Jeunesse avant l'école

L'éducatrice de niveau scolaire peut prendre en charge les enfants après le temps scolaire mais également avant que l'école ne commence. Les besoins et les envies des enfants peuvent être très différents selon le moment de la journée.

Les enfants d'âge scolaire peuvent arriver au Club Jeunesse à partir de 7h30 jusqu'à 8h30. Certains peuvent rester 1h tandis que d'autres ne restent que 15 minutes. Il est donc difficile de prévoir des activités bien définies dans ces cas-là.

Alors... Comment gérer un groupe d'enfants qui arrive au compte-goutte?

Dans un premier temps, privilégiez les activités à l'extérieur si le temps le permet. En effet, les enfants ont besoin de bouger un maximum pendant la journée et le moment avant d'aller à l'école est idéal pour que l'enfant puisse se défouler.

Si le temps n'est pas au rendez-vous, vous pouvez installer des jeux de société sur les tables pour inviter les enfants à y jouer lorsqu'ils arrivent.

Demandez aussi aux enfants de quoi ils ont envie. Que voudraient-ils faire pendant qu'ils sont au Club Jeunesse avant de commencer leur journée en classe? En leur demandant ce qu'ils souhaiteraient, vous pourrez ainsi planifier certaines activités et prévoir des choses même sur le long terme.

L'éducatrice est présente afin de veiller à ce que tout se passe bien, que chaque enfant présent profite de ce qui lui est offert. En pratiquant de l'observation comme expliqué un peu plus haut dans la section 2 « Observer les enfants », elle saura ce qui est le plus opportun de choisir comme activités pendant le temps que les enfants sont avec elle avant l'école.

## Code de déontologie

Les directrices et les éducatrices au niveau scolaire qui sont membres de l'Association pour le développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard ont convenu d'observer un code de déontologie pour orienter leur pratique et leurs relations professionnelles. Ce code de déontologie énonce les obligations des directeurs et des éducatrices envers les enfants et leur famille ainsi que leurs obligations dans le cadre de leurs relations personnelles et professionnelles avec leurs collègues.

## Obligations envers les enfants

Ce code de déontologie expose les principes auxquels souscrivent les membres de l'Association pour le développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard qui œuvrent auprès des enfants.

- La première obligation de l'éducatrice au niveau scolaire est envers l'enfant dont il a la charge.
- L'éducatrice au niveau scolaire respecte et accepte chaque enfant tel qu'il est, peu importe sa race, ses croyances, son comportement affectif ou son apparence physique.
- L'éducatrice au niveau scolaire tient compte des intérêts, des besoins et des aptitudes de l'enfant et les met à profit pour amener celui-ci à se réaliser pleinement.
- L'éducatrice au niveau scolaire crée un environnement qui aide les enfants à acquérir une meilleure confiance en eux-mêmes et à l'égard des autres.

- L'éducatrice au niveau scolaire favorise le développement de l'enfant dans sa globalité.
- L'éducatrice au niveau scolaire a la responsabilité morale et légale de signaler tous les cas présumés de mauvais traitement envers un enfant.

## Obligations envers les familles

La famille est primordiale dans le développement de l'enfant. Le terme famille peut désigner toute autre personne que les parents qui est responsable de l'enfant.

Les éducatrices au niveau scolaire reconnaissent qu'ils ont la responsabilité de collaborer autant avec la famille qu'avec l'école.

- L'éducatrice au niveau scolaire reconnaît que les parents constituent les principaux fournisseurs de soins de l'enfant et qu'en tant qu'éducatrice elle joue un rôle de soutien auprès de la famille et de l'enfant.
- L'éducatrice au niveau scolaire part du principe que les parents connaissent mieux que quiconque leur propre enfant.
- L'éducatrice au niveau scolaire préserve la confidentialité de l'information qu'il recueille dans le cadre de ses contacts quotidiens avec l'enfant.
- L'éducatrice au niveau scolaire maintient une communication ouverte avec la famille de l'enfant.
- L'éducatrice au niveau scolaire respecte les valeurs et les croyances de la famille.

## Obligations envers soi-même et ses collègues

Les éducatrices au niveau scolaire comptent souvent sur le travail en équipe. Les bonnes relations entre collègues sont donc essentielles pour offrir un service de qualité.

Il est important d'établir et de maintenir un milieu et des relations qui améliorent la productivité au travail et répondent aux besoins des professionnels.

- L'éducatrice au niveau scolaire déploie des efforts continus pour s'améliorer sur le plan professionnel en se tenant informée sur les nouvelles percées dans le domaine de l'éducation

- L'éducatrice au niveau scolaire respecte ses collègues en tant que professionnelle.
- L'éducatrice au niveau scolaire partage ses connaissances avec ses collègues.
- L'éducatrice au niveau scolaire ne divulgue pas l'opinion émise par ses collègues.
- L'éducatrice au niveau scolaire travaille dans un climat de confiance qui la rend apte à parler et à agir dans le meilleur intérêt des enfants.



## PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 3 HORAIRES



## Horaire durant l'année scolaire

### *Avant classe*

Heures	Activité(s)
Entre 7h30 et 8h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrivée des enfants</li></ul>
8h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des enfants pour l'école</li></ul>

### *Après classe*

Heures	Activité(s)
15h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrivée des enfants</li></ul>
15h05	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collation</li></ul>
Entre 15h15 et 17h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des enfants</li></ul>

### *Journée pédagogique*

Heures	Activité(s)
7h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrivée des enfants</li></ul>
10h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collation</li></ul>
12h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dîner</li></ul>
15h05	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collation</li></ul>
Entre 15h15 et 17h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des enfants</li></ul>

## Horaire durant l'été et les congés scolaires

### *Journée complète*

Heures	Activité(s)
7h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrivée des enfants</li></ul>
10h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collation</li></ul>
12h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dîner</li></ul>
15h05	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collation</li></ul>
Entre 15h15 et 17h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des enfants</li></ul>



# SECTION 4

# RÈGLEMENTS DU

# PROGRAMME





# Inclusion

Une inclusion réussie tente de développer les forces, les compétences, les qualités et les talents d'un individu en général. Le concept d'inclusion met en lumière la place de « plein droit » de toutes les personnes dans la société, quelles que soient leurs caractéristiques. Il permet aux enfants de travailler sur des objectifs individuels tout en étant avec d'autres enfants de leur âge.

## Parlons de l'éducation inclusive

L'éducation d'un enfant est la responsabilité non seulement des parents, mais de l'ensemble des adultes qui côtoient et soutiennent celui-ci dans ses expériences d'apprentissage et ses expériences de vie.

Pour l'enfant qui a des besoins particuliers, l'éducation inclusive privilégie l'accès aux activités de la vie quotidienne : activités de loisirs, milieu de garde et école.

L'éducation de nos enfants, c'est la responsabilité de toute une communauté. Cette communauté peut désigner un groupe, la classe, la garderie, l'école, la famille et son entourage : voisins et professionnels qui œuvrent dans les services éducatifs (services de garde, services scolaires, services de loisirs, services de santé, services de transport...).

## Les bienfaits de l'inclusion

Lorsque le milieu familial de l'enfant et son milieu de garde ont les capacités de mener à terme une inclusion entière et réussie, de résultats merveilleux s'en suivent.

Les enfants et les adultes apprennent énormément par observation. Dès lors, lorsqu'un enfant avec des besoins spécifiques est en contact avec d'autres enfants, cela ne peut que lui faire faire des pas de géant.

Concrètement, l'enfant ayant des besoins particuliers est à même d'observer et d'expérimenter l'entraide entre pairs, la reconnaissance, l'expression et la gestion des émotions et l'expression des besoins, pour ne nommer que ceux-là. Il apprend à aller vers les autres et ce, de manière socialement adéquate, à accepter le contact, à attendre son tour, à partager l'attention d'un adulte ainsi qu'à suivre une routine. Il n'est pas rare qu'un enfant n'ayant pas bien compris les consignes calque le comportement des autres (se mettre en rang par exemple). Avec le temps, il pourra faire l'association entre la consigne qu'il entend et ce qui est attendu de lui.

L'enfant ayant des besoins spécifiques apprend aussi à se conformer à des consignes d'activités, que ce soit via des activités structurées (bricolage) ou des jeux symboliques

(jeux de rôle). Même si l'enfant ne participe pas activement à ces activités à tout coup, il entend, observe et apprend tout de même (parfois même au-delà de ce qu'on peut imaginer).

Pensons également aux apprentissages moteurs (fins et globaux) qui se font, entre autres, via le bricolage ou des jeux de ballon.

En termes d'apprentissages langagiers, l'enfant ayant des besoins particuliers est constamment stimulé par les modes de communication de ses pairs.

Est-ce que ces apprentissages se font au détriment du bien-être des autres enfants? Non, quand les ressources disponibles sont en place et que l'éducatrice a le soutien nécessaire pour ne pas que la liberté et le droit d'apprendre de l'un nuise à ces droits chez les autres, ces derniers ne sont pas désavantagés.

De plus, les enfants neurotypiques (sans besoins spécifiques) ont beaucoup à apprendre des enfants ayant des besoins spécifiques, notamment l'ouverture d'esprit qui est le meilleur remède aux préjugés. En effet, ces derniers découlent de la méconnaissance.

Les enfants neurotypiques apprennent également la collaboration, l'entraide et l'empathie, par exemple en étant capables de comprendre les limites de chacun ou en arrivant à se mettre à la place de l'enfant ayant des besoins particuliers. Le fait de pouvoir offrir leur aide leur permet également de développer leur sentiment de compétence et de fierté. Bien sûr, il est très probable que l'enfant ayant des besoins spécifiques puisse les aider dans d'autres sphères. L'entraide est donc bidirectionnelle.

C'est lorsque les enfants sont exposés dès leur plus jeune âge à la différence que cette dernière ne leur est plus effrayante. Une acceptation est bien présente et ceci les accompagne pendant toute leur vie.

Cette réalité leur permet aussi d'apprendre que tout le monde est unique... eux aussi! L'acceptation de soi et une bonne estime de soi en découlent.

Toute leur vie, les enfants devenus adultes seront en contact avec la différence, peu importe la forme que cela prendra. N'est-ce pas un cadeau inestimable que de leur donner, dès la petite enfance, la capacité à accepter, respecter, apprécier et célébrer celle-ci?

## Comprendre les enfants d'âge scolaire

Pouvoir comprendre ce qu'il se passe dans la tête d'un enfant n'est pas une chose aisée. Comment réfléchit-il? Comment pense-t-il? Qu'en est-il au niveau de son autonomie? Qu'en est-il de ses relations avec les autres? Et bien d'autres choses encore...

### *Mieux exprimer et organiser sa pensée*

- Discuter avec un enfant de sa journée l'aide à apprendre à se souvenir des événements plus marquants. Il est de plus en plus habile pour raconter ce qui lui est arrivé avec beaucoup de détails et en respectant l'ordre des événements. Lui demander de résumer un livre ou un film est également un bon entraînement.
- L'enfant d'âge scolaire comprend bien qu'il doit attendre son tour pour parler, ce qui facilite les conversations. Lorsqu'il participe à une discussion, l'enfant s'exerce à être plus attentif à ce qu'on lui dit et apprend à prendre la parole devant un groupe.
- Les capacités intellectuelles de l'enfant d'âge scolaire se développent. Il peut maintenant faire des raisonnements logiques, résoudre des problèmes simples et planifier des activités. Incitez-le donc à faire certaines observations et à réfléchir avant de commencer quelque chose. Il développera ainsi sa capacité à raisonner et sa créativité.

### *Apprendre à attendre et à persévérer*

- L'enfant d'âge scolaire est encore un peu impatient. Il a donc besoin de notre aide pour apprendre à tolérer un moment d'attente. En lui demandant d'attendre un court instant quand il vous fait une demande, vous lui montrez à être plus patient. Vers 5 ou 6 ans, il sera déjà capable d'attendre un peu et, bien vite, il pourra s'occuper ou jouer tout seul pendant environ 30 minutes.
- Vers 5 ans, l'enfant a encore besoin d'une aide extérieure pour persévérer dans une tâche difficile. Proposez-lui de diviser ce qu'il a à faire en plus petits défis et encouragez-le quand il vit un échec. Aidez-le à prendre conscience de ses erreurs et montrez-lui à persévérer malgré les difficultés.
- À partir de 5 ou 6 ans, l'enfant est beaucoup plus autonome. Par exemple, il peut s'habiller seul et se brosser les dents. Il s'agit d'un bon moment pour lui confier des responsabilités à la maison, comme mettre la table, passer le balai, vider le lave-vaisselle ou ranger des vêtements.
- L'enfant d'âge scolaire est plus conscient de ses forces et des choses qu'il doit améliorer. Il commence à se comparer avec les autres enfants et à se montrer compétitif. Il réagit d'ailleurs avec excès autant aux réussites qu'aux échecs. Il peut ainsi rapidement se dévaloriser s'il se sent moins compétent. Veiller donc à la valorisation de ses forces et de ses talents de façon réaliste est très bénéfique.

- L'enfant d'âge scolaire contrôle et exprime beaucoup mieux ses émotions. Pour l'aider à perfectionner cette nouvelle habileté, assurez-vous de parler clairement de vos propres émotions. Il apprendra ainsi à utiliser les bons mots pour dire comment il se sent.

### *Comprendre les règles sociales*

- L'enfant d'âge scolaire comprend et respecte de plus en plus les règles sociales. En prenant le temps de lui expliquer pourquoi ces règles existent, vous l'aidez à les suivre et à mieux les assimiler.
- L'enfant d'âge scolaire dénonce peut-être les autres enfants s'ils posent un geste qui ne correspond pas aux règles de conduite. S'il agit ainsi pour valider sa compréhension des consignes, confirmez-lui qu'il les a bien comprises et dites-lui que ces consignes tiennent toujours. Rappelez-lui toutefois qu'il n'est pas responsable de ce que font les autres.
- Entre 5 et 8 ans, l'enfant aime de plus en plus faire partie d'un groupe et il s'identifie aux autres enfants. Il se laisse alors influencer facilement, autant positivement que négativement.
- En raison des rivalités entre amis, l'enfant d'âge scolaire risque de vivre davantage de conflits. Discutez avec lui des mésententes qu'il vit à l'école. Cela lui permettra de mieux en comprendre les causes et d'envisager des solutions. Cependant, laissez-le gérer lui-même les conflits qui le concernent. À partir de 6 ou 7 ans, il pourra entendre le point de vue d'un autre et en tenir compte. Il sera alors plus habile pour résoudre une dispute sans l'aide d'un adulte.

## **Le développement des enfants d'âge scolaire**

Au cours de ses années d'école, de la maternelle à la fin du primaire, soit de 5 à 12 ans environ, l'enfant franchit de grands pas en réalisant des progrès sur les plans psychomoteur, cognitif et social. Sur le plan physique, sa croissance est plutôt lente, mais régulière.

### ***Nutrition et croissance***

L'alimentation d'un enfant de 5 à 12 ans est particulièrement importante. À cet âge, l'enfant est en pleine croissance et a des besoins nutritionnels spécifiques. Le régime alimentaire doit comprendre une grande variété d'aliments car c'est l'âge où les habitudes et les règles alimentaires se mettent en place.

### ***Développement des habiletés motrices***

Commençons par différencier la motricité globale et la motricité fine

### Motricité globale :

Le développement de la motricité globale permet à un enfant d'exercer son équilibre et sa coordination et d'utiliser ses grands muscles.

### Motricité fine :

La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins.

Sur le plan moteur, on observe que toutes les capacités importantes sont déjà acquises vers 5/6 ans. Les seuls changements qui interviennent se font en matière d'affinement.

Pendant la période d'âge scolaire, on observe également une amélioration au niveau de la vitesse d'exécution et de la coordination, une plus grande compétence dans l'exécution d'activité physique, une évolution de la souplesse et de la statique et une meilleure qualité des mouvements.

Voici quelques exemples d'acquisitions au niveau des habiletés motrices :

### Motricité globale

- Sauter à la corde;
- Sauter et sautiller avec précision;
- Se tenir en équilibre sur un pied sans regarder;
- Participer à de nombreux jeux d'équipe, etc.

### Motricité fine

- L'écriture est de mieux en mieux définie;
- Le dessin et l'écriture deviennent des moyens d'expression;
- Manipuler des petits objets.

### ***Développement des habiletés cognitives***

Pendant la période d'âge scolaire, les capacités cognitives de l'enfant progressent de manière importante.

Qu'est-ce qu'on entend par habiletés cognitives?

Ce sont les capacités de notre cerveau qui nous permettent notamment de communiquer, de percevoir notre environnement, de nous concentrer, de nous souvenir d'un événement ou d'accumuler des connaissances.

Les fonctions cognitives ce sont donc différentes facettes de la cognition (de la pensée humaine), qui ont chacune leur rôle, et qui nous permettent de réaliser toutes nos actions. Une personne qui a un trouble du langage est dysphasique. Une personne qui a un trouble moteur, du mouvement, est dyspraxique. Si une fonction ne peut pas se réaliser correctement chez une personne, celle-ci a un trouble d'une fonction cognitive, un trouble cognitif.

### ***Le développement du langage : la communication***

Le développement langagier de l'enfant d'âge scolaire connaît un essor considérable à cette période. Cette acquisition a des répercussions sur tous les aspects de son développement, et ce, bien au-delà de la dimension purement langagière.

L'enfant est maintenant capable de mieux saisir et d'interpréter les messages. Il réussit à mieux se faire comprendre.

Lorsqu'on est en contact avec des enfants qui parlent 2 langues, on sait qu'ils n'ont pas les mêmes forces dans chacune d'elle. Par exemple, ils peuvent produire des phrases mieux construites dans une langue et utiliser un vocabulaire plus précis et plus riche dans l'autre langue. L'important est de considérer l'ensemble des phrases et des mots produits dans les 2 langues.

### ***Le développement moral***

Le développement moral est un processus continu, fortement dépendant du développement cognitif de l'enfant. Il se développe fort en interagissant avec ses pairs et il permet à l'enfant de devenir plus flexible avec le temps et l'expérience.

L'enfant devient un être moral lorsqu'il est capable :

- De distinguer le bien du mal;
- De se mettre à la place de l'autre;
- D'agir en conformité avec ses jugements;
- De respecter les règles.

### ***Le développement de la mémoire***

La mémoire se développe considérablement durant l'enfance. Elle peut être sensorielle (liée aux 5 sens), à court terme ou à long terme. Le temps de réaction s'améliore et la vitesse de traitement de tâches mentales, telles que faire correspondre des images, additionner des nombres mentalement et se souvenir d'informations spéciales, augmente rapidement.

## **Situer les besoins des enfants d'âge scolaire**

Pour bien situer les besoins de l'enfant, il faut observer toutes les facettes de son développement. On peut distinguer ces facettes selon les cinq dimensions suivantes :

- affective;
- cognitive;
- langagière;
- physique et motrice;
- sociale et morale.

L'enfant ne se développe pas de façon compartimentée, il constitue un tout, un être global, et c'est pourquoi l'éducatrice doit intervenir de manière à favoriser chez lui le développement harmonieux des cinq dimensions. En observant l'enfant, elle peut mieux répondre aux besoins de ce dernier pour l'amener à l'étape suivante de son développement.

### **Développement global : Dimension affective**

La relation avec l'adulte demeure une facette importante de la dimension affective durant la période de 0 à 12 ans. Certains enfants réclament plus d'attention que d'autres et l'éducatrice doit en tenir compte. Durant cette phase de développement, une des priorités de l'individu s'articule autour de l'évolution de sa personnalité. On retrouve donc ici la notion de confiance en soi et en les autres ainsi que la notion d'autonomie. L'enfant a donc besoin d'être valorisé en tant que personne unique avec ses caractéristiques propres. C'est aussi le besoin de pouvoir exprimer qui on est, de pouvoir vivre ses bonheurs.

L'enfant a également besoin d'être respecté et d'être accepté à part entière avec ses capacités et faiblesses, avec ses qualités et ses petits travers. Et enfin, il a le besoin d'être protégé et d'être en sécurité.

#### *Idées de pistes à explorer avec les enfants afin de répondre à leurs besoins affectifs et liés à l'estime de soi :*

- Donnez-leur une foule d'occasions d'essayer différentes choses.
- Surveillez les signes qui indiquent qu'ils perdent leur motivation. Trouver des moyens d'accroître leur confiance en eux-mêmes et leurs habiletés, notamment en leur confiant des responsabilités qu'ils pourront assumer.
- Écoutez les enfants lorsqu'ils communiquent et montrez-leur que ce qu'ils ont à dire vous intéresse.
- Aidez-les à décrire leurs émotions avec des mots, comme triste, fâché et heureux.

### **Développement global : Dimension cognitive**

La dimension cognitive concerne la façon dont l'enfant comprend le monde qui l'entoure et dont il apprend. Il aura besoin d'exploration, de découverte, de compréhension de son environnement mais également le besoin d'exprimer de nouvelles idées, de produire du neuf, d'essayer des nouvelles choses, de résoudre des problèmes et cela en relation avec tous les aspects du développement.

#### *Idées de pistes à explorer avec les enfants :*

- Proposez régulièrement des défis aux enfants.
- Changez certaines habitudes de temps en temps afin d'éviter la monotonie.
- Encouragez-les à lire des choses qui les intéressent et à lire à haute voix.
- Encouragez les enfants à poser des questions et à demander de l'aide au besoin.

### **Développement global : Dimension langagière**

Pendant les premières années de sa vie, l'enfant apprend à décoder le langage. Sa communication débute par le langage préverbal et se transforme en langage verbal.

Chercheurs, cliniciens, enseignants, éducatrices et parents s'entendent tous pour affirmer que le développement langagier de l'enfant d'âge scolaire connaît un essor considérable à cette période. Cette acquisition a des répercussions sur tous les aspects de son développement, et ce, bien au-delà de la dimension purement langagière.

L'enfant est maintenant capable de mieux saisir et d'interpréter les messages. Il réussit à mieux se faire comprendre.

### **Développement global : Dimension physique et motrice**

La dimension physique et motrice demeure une facette importante durant la période de 0 à 12 ans. L'enfant découvre son environnement en développant ses habiletés motrices, sa motricité globale et sa motricité fine (*voir chapitre Le développement des enfants d'âge scolaire*).

La bonne façon de stimuler cet aspect du développement est de respecter le grand besoin de bouger chez l'enfant. Bouger n'est d'ailleurs pas seulement bénéfique pour la santé physique. En effet, les enfants actifs sont également mieux dans leur peau et ont une meilleure santé mentale. On peut également parler du développement de la maîtrise de bonnes habitudes en matière d'hygiène, de repos, d'alimentation, de santé et de sécurité.

#### *Idées de pistes à explorer avec les enfants :*

- Aidez les enfants à connaître leur corps et leurs capacités physiques en leur faisant faire différentes activités.
- Aidez les enfants à avoir une meilleure estime d'eux-mêmes et une meilleure image de leur corps.
- Aidez-les à trouver des activités physiques qu'ils aiment faire et encouragez-les à y participer le plus souvent possible. (soccer, yoga, marche dans les bois, course de relais, etc.)
- Donnez-leur l'occasion d'être dehors et dans la nature le plus souvent possible.

### **Développement global : Dimension sociale et morale**

La dimension sociale et morale concerne l'acquisition d'habiletés sociales permettant à l'enfant d'entretenir des relations harmonieuses avec son entourage, ainsi que la prise de conscience des principes du bien et du mal. C'est le besoin d'interagir avec les enfants de la garderie, avec ses amis dans son groupe, avec l'éducatrice et les autres adultes. C'est aussi le besoin d'appartenance à un groupe et enfin le besoin de développer des comportements sociaux appropriés.



### Idées de pistes à explorer avec les enfants :

- Expliquez aux enfants comment leurs gestes peuvent avoir un effet sur les pensées et les sentiments des autres.
- Enseignez-leur des aptitudes à résoudre des conflits qui sont adaptées à leurs besoins et à leur niveau de développement.
- Créez un environnement sécuritaire dans lequel les enfants peuvent discuter ouvertement de leurs émotions, leurs sentiments et leurs préoccupations.

### **Le développement du vocabulaire**

- Le vocabulaire de l'enfant d'âge scolaire prend beaucoup d'expansion :
- Il emploie de plus en plus des termes précis.
- Il sait qu'un mot peut avoir plus d'une signification.
- Il utilise les figures de styles comme par exemple, les comparaisons.
- Même si leurs aptitudes à communiquer oralement sont excellentes, les enfants éprouvent encore des problèmes. Ils ont souvent une interprétation erronée des messages émis par les autres. L'adulte ne doit donc jamais tenir pour acquis que l'enfant comprend tout. Cependant, il doit trouver des stratégies pour vérifier son niveau de compréhension.

### **La capacité de communiquer**

Entre 5 et 12 ans l'enfant progresse au niveau de l'utilisation du langage pour communiquer. Les habiletés de conversation et les habiletés de narration.

- À 6 ou 7 ans l'enfant raconte des histoires qui se rapportent souvent à ses expériences personnelles.
- À 7 ou 8 ans les histoires racontées sont plus longues et plus complexes. Le vocabulaire est plus diversifié qu'auparavant.
- Plus tard l'enfant ajoutera des éléments à ses histoires, comme un changement de temps, de lieu. Les détails sont moins superflus. Il se concentre de plus en plus sur des pensées, des personnages et sur la résolution de problème.

PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 5

## DOCUMENTATION À REMETTRE AUX PARENTS



## Mot de bienvenue de la directrice générale de l'ACPEFÎPÉ



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à notre programme parascolaire dans un de nos Clubs Jeunesse. Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour leur permettre de vivre dans un milieu dynamique et coopératif et où les relations interpersonnelles jouent un rôle très important.

L'Association des centres de la petite enfance francophones est en appui aux centres de la petite enfance francophones dans le but d'offrir ces services aux enfants et familles ayant droit à une éducation française selon la loi, dans un environnement de qualité qui soutient le développement global des enfants dans la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É.

Encore une fois merci de nous faire confiance avec votre enfant!

Kathleen Couture  
Directrice Générale

# Politique des parents

Voir ANNEXE 1.

## Liste des documents à remettre lors d'une inscription



Documents à remettre afin d'inscrire votre enfant dans un de nos centre de la petite enfance (CPE) *Documents to be submitted to register your child in one of our Early Years Center (EYC)*

- Formulaire d'inscription — Registration Form
- Facture d'inscription — Registration Invoice
- Questionnaire de santé — Health Questionnaire
- Consentement parental en cas d'urgence — Parental consent in case of emergency
- Paiement automatique (inclure un chèque annulé) — Direct Deposit Form (including a void cheque)
- Garde partagée : inclure l'entente de garde (s'il y a lieu) – Joint Custody: include custody agreement (if applicable)



## Formulaire d'inscription - *Registration Form*

**Centre de la petite enfance (CPE) :**  Pomme et Rinette

**Date :** \_

**Early Years Center (EYC) :**

Jardin des étoiles

**Date:** \_

Petits rayons de soleil

Île enchantée

Château des étoiles

Nom de l'enfant Child's name		Date de naissance Date of birth	
		Langue première First language	
Connaissance du français Knowledge of French	<input type="checkbox"/> Parle et comprend le français — Speaks and understands French <input type="checkbox"/> Comprend, mais ne parle pas le français — Understands but doesn't speak French <input type="checkbox"/> Aucune connaissance du français — No knowledge of French		
Genre - Gender	<input type="checkbox"/> Féminin - Female <input type="checkbox"/> Masculin – Male		
Garde primaire de l'enfant* Primary caregiver*	<input type="checkbox"/> Mère - Mother	<input type="checkbox"/> Père - Father	<input type="checkbox"/> Les deux - Both
<p>*Parents séparés ou divorcés légalement, veuillez inclure le jugement de la cour pour la garde de l'enfant (ce document restera confidentiel)          *Divorced or Legally Separated Parents, please include court judgment for child custody (this document will remain confidential)</p>			
<b>Adresse principale de l'enfant — Child's Main Address</b>			
Adresse Address			Unité Apt.
Ville City			Téléphone (jour) Home (day)
Province			Code postal Postal code
Adresse secondaire (garde partagée) - Secondary address (joint custody):			

### Coordonnées des parents — Parent Contact Information

Nom de la mère Mother's name		Téléphone (jour) Telephone (day)	
Courriel Email		Cellulaire Cell	
Langue maternelle First language	<input type="checkbox"/> Français - French <input type="checkbox"/> Anglais -English Autre (spécifier) – Other (specify): _____		
Nom du père Father's name		Téléphone (jour) Telephone (day)	
Courriel Email		Cellulaire Cell	
Langue maternelle First language	<input type="checkbox"/> Français - French <input type="checkbox"/> Anglais -English Autre (spécifier) - Other (specify): _____		
<b>En cas d'urgence (autre que parents) – In Case of Emergency (other than parents)</b>			
Nom (1e personne) Name (1 <sup>st</sup> person)		Téléphone (jour) Telephone (day)	
Lien de parenté Relationship		Cellulaire Cell	
Nom (2e personne) Name (2 <sup>nd</sup> person)		Téléphone (jour) Telephone (day)	
Lien de parenté Relationship		Cellulaire Cell	
<b>Personnes autorisées à venir chercher mon enfant avec avis préalable (autre que les parents) Authorized persons to pick up my child with prior notice (other than parents)</b>			
Nom (1e personne) Name (1 <sup>st</sup> person)		Lien de parenté Relationship	
Nom (2e personne) Name (2 <sup>nd</sup> person)		Lien de parenté Relationship	
<b>Information médicale - Medical information</b>			
Nom du médecin Doctor's name		Téléphone Telephone	Adresse complète Complete address
No d'ass. santé Health card #		Date d'expiration Expiration date	
Allergies (précisez) - <i>Allergies (specify):</i> _____			
Epipen <input type="checkbox"/> Oui - Yes <input type="checkbox"/> Non – No			
Restrictions alimentaires <input type="checkbox"/> Oui Précisez : _____ <input type="checkbox"/> Non			
Une rencontre devra être prévue avant l'entrée de l'enfant afin de discuter des adaptations possibles.			
Food restrictions <input type="checkbox"/> Yes Specify: _____ <input type="checkbox"/> No			
A meeting will be scheduled prior to the child's entry to discuss possible adaptations.			
Intolérances alimentaires; précisez : _____			
Food intolerance; specify: _____			

<b>Besoins particuliers — Special Needs</b>	
<p>SVP identifiez tous les besoins particuliers. Nous évaluerons nos ressources avant d'offrir nos services de garde.</p> <p>Please indicate all special needs. We will evaluate our resources before offering our child care services.</p>	1) Diagnostic - Diagnostic
	2) Communication – Communication
	3) Visuelle – Visual
	4) Physique – Physical
	5) Intellectuelle – Intellectual
	6) Médicaments – Medications
	7) Instructions spéciales - Special Instructions
<b>Activités spéciales (Veuillez apposer vos initiales dans une boîte seulement)</b> <b>Special activities (Please initial one box only)</b>	
	<p><b><u>J'autorise</u></b> mon enfant à participer aux activités spéciales organisées par le centre de la petite enfance et à quitter les lieux avec les éducateurs / éducatrices pour toute autre activité.  <b><u>I authorize</u></b> my child to participate in special activities organized by the early years centre and to leave the premises with the educators for any other activity.</p>
	<p><b><u>Je N'autorise PAS</u></b> mon enfant à participer aux activités spéciales organisées par le centre de la petite enfance, ni à quitter les lieux avec les éducateurs / éducatrices pour autres activités.  <b><u>DO NOT authorize</u></b> my child to participate in special activities organized by the early years center or to leave the premises with the educators for any other activity.</p>
<b>Photos (veuillez apposer vos initiales dans une boîte seulement) — Picture ( Please initial one box only)</b>	
	<p><b><u>J'autorise</u></b> le centre de la petite enfance à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant pour différentes occasions (publicité, promotion, recrutement, documentation etc.).  <b><u>I authorize</u></b> the early years center to use photos or videos of my child for various occasions (advertising, promotion, recruitment, documentation, etc.).</p>
	<p><b><u>Je N'autorise PAS</u></b> l'utilisation des photos et vidéos de mon enfant.  <b><u>I DO NOT authorize</u></b> the use of photos or videos of my child.</p>
<b>Crème solaire (Veuillez apposer vos initiales dans une boîte seulement) - Sunscreen (Please initial one box only)</b>	
	<p><b><u>J'autorise</u></b> le personnel du centre de la petite enfance d'appliquer la crème solaire fourni par le centre de la petite enfance.  <b><u>I authorize</u></b> the early years center staff to apply the sunscreen supplied by the early years center.</p>
	<p><b><u>Je N'autorise PAS</u></b> le personnel du centre de la petite enfance d'appliquer la crème solaire - veuillez fournir votre crème solaire.  <b><u>I DO NOT authorize</u></b> the early years center staff to apply sunscreen — please provide your child's sunscreen.</p>

**Guide à l'intention des parents (Veuillez apposer vos initiales) — Parents information book (please initial)**

Je **confirme** par la présente avoir reçu et pris connaissance du « Guide des parents ».  
 J'**accepte** de me conformer aux exigences prescrites dans le guide se trouvant sur le site Web de l'ACPEFÎPÉ et j'approuve les principes qui m'ont été présentés.  
 I hereby **confirm** that I have received and read the "Guide for Parents". I **agree** to comply with the requirements prescribed in the guide on the ACPEFÎPÉ website and I agree the principles that have been presented to me.

*Heures approximatives	Arrivée :	Départ :
*Approximate times	Arrival:	Departure:

\* Cette information est importante afin de respecter les ratios établis par la province pour les quarts de travail.  
 \* This information is important to respect personnel ratios established by the province for every shift.

**Admissibilité à l'école francophone (Veuillez apposer vos initiales dans la boîte)  
 School eligibility (Please initial both box)**

Je **confirme** par la présente avoir pris connaissance des critères d'admissibilités des écoles francophones de la CSLF, d'avoir rempli et envoyé le formulaire à cet effet. Je **comprends** que si la réponse de la CSLF s'avère négative, je devrai alors retirer mon enfant du service de garde dans le mois suivant cette réponse.  
 I hereby **confirm** that I have read and understood the eligibility criteria of the Francophone Schools of the CSLF, I have completed and sent the form at this effect. I **understand** that if the CSLF's response is negative, I will have to withdraw my child from the daycare within one month of that response.

**Signature des parents / Parent Signatures**

1 <sup>e</sup> Parent	X	Date :	
2 <sup>e</sup> Parent	X	Date :	

\*Pour les parents ayant la garde partagée, les deux parents doivent signer le formulaire d'inscription.  
 \*Parents with shared custody must both sign the registration form.

<b>ADMINISTRATION SEULEMENT / OFFICE USE</b>				DATE D'ENTRÉE:			
<input type="checkbox"/> Nouveau	Modification <input type="checkbox"/>	1er <input type="checkbox"/>	2e + <input type="checkbox"/>	Autre(s) enfant(s) :		<input type="checkbox"/> Éligible au rabais	
<b>PROGRAMME</b>	<input type="checkbox"/> Poupons	<input type="checkbox"/> Trottineurs	<input type="checkbox"/> Préscolaires	<input type="checkbox"/> Avant-C	<input type="checkbox"/> Après-C	<input type="checkbox"/> Avant et Après-C	<input type="checkbox"/> Scolaires journée complète
<b>CPE</b>	<input type="checkbox"/> Arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> Pomme et Rinette	<input type="checkbox"/> Jardin des étoiles	<input type="checkbox"/> Rayons de soleil	<input type="checkbox"/> Île enchantée	<input type="checkbox"/> Château des étoiles	
Dossier archivé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Parents archivés <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Sur la liste d'attente <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			





## Facture d'inscription

Centre de la petite enfance (CPE) :  Pomme et Rinette      Date : \_\_\_\_\_  
 Jardin des étoiles  
 Petits rayons de soleil  
 Île enchantée  
 Château des étoiles

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ n° dossier enfant : \_\_\_\_\_

Nom du parent (pour le reçu d'impôt) : \_\_\_\_\_ n° dossier parent payeur : \_\_\_\_\_

### DÉPÔT D'INSCRIPTION : Dépôt directe

PROGRAMME	RATIO	NUTRITION	*FRAIS
Poupons (0 – 22 mois)	1 : 3	Dîner et collations	34 \$ / jour
Trottineurs (22 mois)	1 : 5	Dîner et collations	28 \$ / jour
Précolaires (3 ans)	1 : 10	Dîner et collations	27 \$ / jour
Avant classe (5+ ans)	1 : 15	n / a	5 \$ / jour
Après classe (8+ ans)	1 : 15	Collation	10 \$ / jour
Avant et après classe	1 : 15	Collation	15\$ / jour
Scolaire – toute la journée	1 : 15	Dîner et collations	27 \$ / jour

\*Frais daté mai 2018

### Subvention

Recevez-vous une subvention du *ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance* ?

oui  non

**Note :** Lorsqu'un parent reçoit une subvention, il est de la responsabilité du parent de rembourser tous les frais supplémentaires qui ne seront pas remboursés selon leur entente avec le ministère de l'Éducation, Développement préscolaire et Culture.

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/services-a-famille-et-a-personne/soutien-financier-garde-denfants>

**Coûts reliés au dépôt d'inscription :** ce dépôt n'est pas remboursable.

Dépôt d'inscription équivalent à deux semaines de service de garde est requis au moment de l'inscription. Ce dépôt sera appliqué pour vos deux premières semaines.

Montant total : \_\_\_\_\_ \$

On a lu et accepte les conditions tels que décrits dans le document.

Signature des parents : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## Registration Invoice

**Centre de la petite enfance (CPE) :**     Pomme et Rinette    Date : \_\_\_\_\_  
 Jardin des étoiles  
 Petits rayons de soleil  
 Île enchantée  
 Château des étoiles

Child's Name \_\_\_\_\_ Child's file #: \_\_\_\_\_  
 Parent's name (for income taxes) : \_\_\_\_\_ Parent's file #: \_\_\_\_\_

**DEPOSIT FEES: Direct Deposit**

PROGRAM	RATIO	NUTRITION	* FEES
Infants (0 – 22 mois)	1 : 3	Lunch & snacks	34 \$ / day
Toddlers (22 mois)	1 : 5	Lunch & snacks	28 \$ / day
Preschool (3 years old)	1 : 10	Lunch & snacks	27 \$ / day
Before class (5+ years old)	1 : 15	n/a	5 \$ / day
After class (8+ years old)	1 : 15	Snack	10 \$ / day
Before and after class	1 : 15	Snack	15\$ / day
Student – all day	1 : 15	Lunch & snacks	27 \$ / day

*\* Fees dated May 2018*

**Childcare Subsidy**

Are you receiving a childcare subsidy from the Department of Education & Early childhood Development?

Yes     No

**Note :** When a parent receives a subsidy, it is the parent's responsibility to reimburse any additional expenses that will not be reimbursed under their agreement with the Department of Education and Early Childhood Development. <https://www.princedwardisland.ca/en/information/family-and-human-services/help-child-care-expenses>

**Fees related to registration:** This deposit is non-refundable.

Registration deposit equivalent to two weeks of childcare is required at the time of registration. This deposit will be applied for your first two weeks.

Total Amount: \_\_\_\_\_ \$

We read and accept the conditions described above.

Parents Signatures: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_



## Questionnaire de santé - *Health Questionnaire*

SVP, veuillez répondre à toutes les questions. Tous les renseignements que vous fournissez dans ce questionnaire nous aideront largement à connaître les besoins de votre enfant et resteront strictement confidentiels

----- *Please,*  
*answer all the questions. All information provided in this questionnaire will help us greatly to know the needs of your child and they will remain strictly confidential.*

Nom de l'enfant / *Child's name* : \_\_\_\_\_ Âge / *Age*: \_\_\_\_\_

Langue(s) parlée(s) à la maison / *Languag(s) spoken at home*: \_\_\_\_\_

### **Famille/Family**

Relation parentale / *Parental relationship*:

- Marié / *Married*                       Conjoint de fait / *Common-law*                       Séparés / *Separated*  
 Divorcés / *Divorced*                       Veuf / *Widow*

Autres membres de la famille (incluant les enfants d'une famille recomposée)----- *Other family members (including children of stepfamilies).*

Nom / *Name* : \_\_\_\_\_ Âge / *Age* : \_\_\_\_\_

Nom / *Name* : \_\_\_\_\_ Âge / *Age* : \_\_\_\_\_

Nom / *Name* : \_\_\_\_\_ Âge / *Age* : \_\_\_\_\_

Nom / *Name* : \_\_\_\_\_ Âge / *Age* : \_\_\_\_\_

## Histoire Familiale / *Family History*

Est-ce que votre enfant a déjà vécu une séparation parentale, un divorce, la mort d'un proche, la perte d'emploi d'un proche, un déménagement ou un déploiement militaire ?

*Has your child already experienced parental separation divorce, death of a loved one, job loss of a loved one, a move or a military deployment?*

Oui /Yes     Non /No

Si oui, quand ? / *If yes, when ?* \_\_\_\_\_

Quel âge avait l'enfant ? / *How old was the child?* \_\_\_\_\_

S'il vous plaît décrire les circonstances / *Please describe the circumstances:*

---

---

Si les parents sont séparés ou divorcés, qui a la garde primaire de l'enfant ? / *If parents are separated or divorced, who has the primary custody of the child:*

Mère /Mother                       Père /Father

Combien de fois est-ce que l'autre parent voit l'enfant ? /  
*How often does the other parent see the child?*

Tous les jours / *Every Day*                       1-3 fois par semaine / *1-3 times per week*  
 Mensuellement / *Monthly*                       Quelques fois par année / *Few times per year*                       Jamais / *Never*  
 Autre / *Other* : \_\_\_\_\_

## Santé de l'enfant / *Child's Health*

Y a-t-il eu des difficultés lors du déroulement de la grossesse ou de l'accouchement ? / *Were there any difficulties during pregnancy or childbirth?*     Oui /Yes                       Non /No

Si oui, veuillez préciser / *If yes, please could you specify:*

---

---

Votre enfant a-t-il déjà présenté les symptômes suivants ? / *Has your child shown any of the following symptoms?*

<input type="checkbox"/> Rhume fréquent / <i>Frequent colds</i>	<input type="checkbox"/> Asthme / <i>Asthma</i>	<input type="checkbox"/> Souffle au cœur/ <i>Heart murmur</i>
<input type="checkbox"/> Diarrhée fréquente / <i>Frequent diarrhea</i>	<input type="checkbox"/> Constipation / <i>Constipation</i>	<input type="checkbox"/> Maux d'estomac / <i>Stomach ache</i>
<input type="checkbox"/> Difficulté langagière / <i>Speech &amp; Language disorder</i>	<input type="checkbox"/> Infection de l'oreille (tubes) / <i>Ear infection (tubes)</i>	

Votre enfant a-t-il un problème de santé que nous devrions connaître / *Does your child have a health issue we need to know about?*       Oui /Yes       Non /No

Si oui, veuillez préciser / *If yes, please specify:* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

S'il y a lieu, indiquez le nom des médicaments que prend votre enfant ainsi que la raison du traitement / *If applicable, please provide the name(s) of the medicinal product(s) your child is taking, and the reason for treatment?*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### **Hygiène corporelle / *Body hygiene***

S'il y a lieu, à quel stade se situe votre enfant dans son apprentissage de la propreté ? / *If applicable, at what stage is your child for toilet training?*

Couche / *Diapers*       Partiellement propre / *Partially trained*       Complètement propre / *Trained*

À quelle fréquence votre enfant va-t-il à la selle ? / *How often does your child have a bowel movement?*

Régulièrement (1-3 fois/jour) / *Regularly (1-3 times a day)*

Aux deux jours / *Every two days*

Rarement (constipation) / *Rarely (constipation)*

### **Habitudes de sommeil / *Sleeping habits***

Combien d'heures de sommeil votre enfant dort-il durant la nuit ? / *How many hours does your child sleep at night?*

\_\_\_\_\_

Vers quel heure votre enfant se couche-t-il en général ? / *In general, at about what time does your child go to bed?*

\_\_\_\_\_

Votre enfant éprouve-t-il des difficultés à s'endormir ? / *Does your child have difficulties falling asleep?*

Oui / *Yes*       Non / *No*

Votre enfant fait-il des siestes durant la journée ? / *Does your child have naps during the day?*

Oui / *Yes*       Non / *No*

Précisez le nombre de siestes et la durée : / *Specify how often and the duration:* \_\_\_\_\_

## Diète / Diet

Votre enfant mange-t-il les aliments suivants ? / Does your child eat the following food?

Nourriture <i>Food</i>	Oui <i>Yes</i>	Non <i>No</i>	Intolérance <i>Intolerance</i>	Commentaires <i>Comments</i>
Produits laitiers (lait, yaourt, fromage, etc.) <i>Dairy products, (milk, yogurt, cheese, etc.)</i>				
Grains (pains, céréales, pâtes, riz, etc.) <i>Grains (bread, cereals, pasta, rice, etc.)</i>				
Fruits et légume / <i>Fruits and vegetables</i>				
Viandes, poissons et substituts <i>Meat, fish and substitutes</i>				

Votre enfant a-t-il des allergies à la nourriture, à certains médicaments ou autres ? / Does your child have any food, medication or other allergies?

Oui / Yes

Non / No

Spécifiez / Specify : \_\_\_\_\_

Cette allergie nécessite-t-elle l'administration de médicament ou de traitement d'urgence ? / If yes, does this allergy require any administration of medication or emergency treatment?  Oui / Yes  Non / No

Fournir les détails et la démarche à suivre en cas de réaction. / Provide details and procedure to follow in case of reaction : \_\_\_\_\_

Veillez décrire toute préoccupation que vous pourriez avoir au sujet du régime ou des habitudes alimentaires de votre enfant. / Please, describe any concerns you may have about your child's diet or eating habits.

Oui / Yes

Non / No

## Socialisation/Socialization

Votre enfant a-t-il déjà été confié à des services de garde ou à des groupes de jeux ? Si oui, veuillez décrire son expérience et sa réaction avec les autres enfants ainsi qu'avec les éducateurs/éducatrices ?

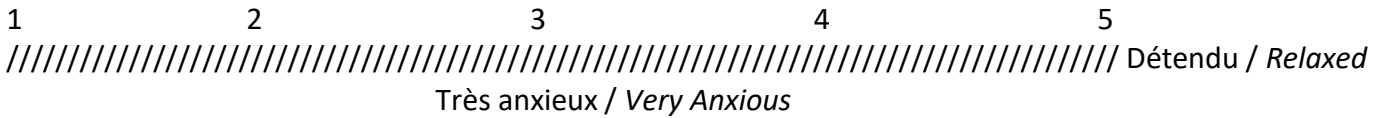
*Has your child been attending a daycare or any play groups before? If yes, please describe her/his experience and reaction with the other children as well as with the educators.*

Oui / Yes

Non / No

## Santé émotionnelle / *Emotional Health*

Comment évaluez-vous l'humeur de votre enfant en générale. (encerclez le numéro approprié) / *How would you assess your child's mood in general. (circle the appropriate number)*



Veuillez décrire le comportement et les habitudes de l'enfant (tempérament et degré d'énergie)  
*Please describe the behavior and habits of your child (temperament and level of energy)*

Votre enfant manifeste-t-il les symptômes suivants ? / *Does your child present the following symptoms?*

<b>Symptômes <i>Symptoms</i></b>	<b>Oui <i>Yes</i></b>	<b>Non <i>No</i></b>	<b>Commentaires <i>Comments</i></b>
Hyperactivité <i>Hyperactivity</i>			
Manque d'attention <i>Lack of attention</i>			
Désobéissance chronique <i>Chronic disobedience</i>			
Crises de colère <i>Excessive anger</i>			
Évitement social <i>Social avoidance</i>			
Comportement agressif <i>Agressive behaviour</i>			
Anxiété <i>Anxiety</i>			
Peurs et phobies <i>Fears and phobias</i>			
Trouble du langage ou de la communication <i>Language impairment or communication</i>			

Votre enfant a-t-il déjà reçu un diagnostic ou est-il en attente de diagnostic concernant les symptômes mentionnés précédemment ? Si oui, veuillez en préciser la nature et la date à laquelle la référence fut envoyée.

*Has your child ever been diagnosed or is she/he waiting for a diagnosis concerning the symptoms mentioned above? If yes, please specify the nature and the date the referral has been sent.*

Oui / Yes

Non / No

---

---

Comment votre enfant réagit-il aux situations difficiles? /How does your child react to difficult situations?

Bien / Well

Pleure / Cries

Se replie sur lui-même / Keeps to himself

Crise de colère / Excessive anger  Mord / Bites

Brise ou lance des objets / Breaks, or throws objects

Autre / Other : \_\_\_\_\_

---

Comment votre enfant s'adapte-t-il habituellement aux changements ? /How does your child usually adapt to changes?

Facilement / Easily

Avec difficulté / With difficulty

Spécifiez/Specify: \_\_\_\_\_

---

Votre enfant est-il attaché à un objet particulier (ex. : toutou, doudou, jouets, etc.) ? /Is your child attached to any particular object? (ex. : teddy, blanket, toys, etc.)?

Oui / Yes

Non / No

Spécifiez /Specify: \_\_\_\_\_

---

---

Votre enfant présente-t-il des habitudes particulières (ex. : sucer son pouce, balancement, ronger ses ongles, etc.) ?

*/Does your child have particular habits? (ex. : Thumb sucking, rocking, bites his nails, etc.)*

Oui / Yes

Non / No

Spécifiez /Specify: \_\_\_\_\_

---

Avez-vous des idées ou des trucs particuliers pour faciliter la collaboration de votre enfant ? (Si oui, précisez) / Do you have any special tricks to facilitate your child's collaboration? (If yes, specify)

Oui / Yes

Non / No

Spécifiez /Specify: \_\_\_\_\_



Avez-vous des informations additionnelles au sujet de votre enfant qui pourrait nous aider à mieux connaître ses besoins ? / *Do you have any additional information about your child that might help us to better know and understand her/his needs?*

Oui / Yes

Non / No

Spécifiez /Specify: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## Consentement parental — traitement et transport d'urgence Parental consent - emergency treatment and transportation

Nom de l'enfant / *Child's Name* : \_\_\_\_\_ Date de naissance / *BOD*: \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aaaa- dd/mm/yyyy)

No d'assurance maladie / *SIN*: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date d'expiration / *Expiry* : \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aaaa- dd/mm/yyyy)

Si un traitement médical s'impose pour cause de blessure ou maladie soudaine, j'**autorise** le personnel de prendre les mesures d'urgence qu'il juge nécessaire au bien-être de mon enfant

*If medical treatment is required due to an injury or sudden illness, I **authorize** the staff to take emergency measures they deem necessary for the protection of my child.*

Je **comprends** que ces mesures englobent la consultation d'un médecin, l'interprétation et l'exécution des directives de ce dernier, ainsi que le transport (y compris le transport par ambulance) de l'enfant à l'hôpital ou au bureau du médecin.

*I **understand** that this may involve calling a physician, interpreting and carrying out his or her instructions, and transporting my child to a hospital or physician office, including the possible use of an ambulance.*

Dans la mesure du possible, on amènera l'enfant à l'hôpital le plus proche du CPE ou au bureau de son médecin de famille.

*If possible, my child will be taken to the nearest hospital or family physician's office.*

Médecin de famille / *Family Physician*: \_\_\_\_\_

Adresse du bureau / *Office Address*: \_\_\_\_\_

Téléphone / *Telephone*: \_\_\_\_\_

Je **comprends** que ces mesures peuvent être prises avant que j'en sois avisé(e) et que tous les frais engagés aux fins du traitement, y compris le transport par ambulance, me seront facturés.

*I **understand** that this may be done prior to contacting me, and that any expense incurred for such treatment, including ambulance fees, is my responsibility.*

Signature du parent / parent's signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature directrice / *Manager*: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## Formulaire d'inscription au régime de paiements automatique

### Conditions

1. Pour révoquer la présente autorisation, je dois remettre un avis écrit à l'ACPEFIPE.
  2. L'ACPEFIPE prendra les mesures nécessaires pour assurer des retraits pour un montant fixe à une date fixe et selon un cycle fixe, tel qu'il est indiqué dans le Tableau des paiements préautorisés. Tout changement sera précédé d'un avis écrit au moins 10 jours avant la date d'entrée en vigueur par l'ACPEFIPE.
  3. Tous changements aux renseignements sur le compte fournis dans la présente autorisation, avant la date d'échéance du retrait préautorisé, sera fourni par écrit à l'ACPEFIPE.
  4. Je reconnais (nous reconnaissons) que la banque n'est pas tenue de vérifier que le retrait a été effectué conformément aux détails de l'autorisation, notamment en ce qui concerne le montant et la fréquence des paiements.
  5. Je reconnais (nous reconnaissons) que la banque n'est pas tenue de vérifier l'objet du paiement pour lequel le retrait a été effectué pour l'ACPEFIPE.
  6. Je peux (Nous pouvons) contester un retrait préautorisé dans les circonstances suivantes :
    - i) le retrait préautorisé n'a pas été effectué conformément à la présente autorisation;
    - ii) la présente autorisation a été révoquée;
    - iii) le retrait a été porté au mauvais compte en raison d'une erreur touchant les renseignements sur le compte fournis par l'ACPEFIPE.
  7. Je reconnais (nous reconnaissons) que, pour être remboursé(s), je dois (nous devons) remplir une déclaration attestant que (i), (ii), ou (iii) a eu lieu et que je dois (nous devons) la présenter à l'institution financière où se trouve mon (notre) compte, dans les 90 jours.
-

8. Je reconnais (nous reconnaissons) qu'une demande de remboursement fondée sur le fait que l'autorisation de L'ACPEFÎPÉ a été révoquée est une question à régler uniquement entre moi (nous) et l'ACPEFÎPÉ lorsqu'un retrait est contesté après 90 jours.
9. Le compte duquel l'ACPEFÎPÉ est autorisée à faire des retraits est indiqué ci-après. Un chèque spécimen, le cas échéant, pour ce compte a été marqué << Annulé >> et est annexé à la présente autorisation.

M. Mlle. Mme.	Nom	Prénom
Adresse		
Ville et Province		Téléphone
Institution financière		
Adresse:		
Numéro de compte:		

10. Toutes les personnes dont les signatures sont requises pour ce compte ont signé la présente convention.
11. J'autorise l'ACPEFÎPÉ à faire des retraits sur mon (notre) compte auprès de la banque, pour les fins indiquées ci-dessus.

Signature autorisée : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature autorisée : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Veillez s.v.p. inclure un chèque portant la mention « annulé » avec ce formulaire.



## Automatic Payment Plan Enrolment Form

### Conditions

1. To revoke this authorization, I must give written notice to ACPEFÎPÉ.
2. ACPEFÎPÉ will take the necessary steps to ensure withdrawals for a fixed amount on a fixed date and on a fixed cycle, as indicated in the Pre-Authorized Payment Table. Any change will be preceded by written notice at least 10 days prior to the effective date by ACPEFÎPÉ.
3. Any changes to the account information provided in this authorization, prior to the pre-authorized withdrawal expiry date, will be provided in writing to ACPEFÎPÉ.
4. I (we) acknowledge that the bank is not required to verify that the withdrawal has been made in accordance with the details of the authorization, including the amount and frequency of payments.
5. I (we) acknowledge that the bank is not required to verify the purpose of the payment for which the withdrawal was made for ACPEFÎPÉ.
6. I (We) may dispute a pre-authorized withdrawal in the following circumstances:
  - i) the pre-authorized withdrawal was not made in accordance with this authorization;
  - (ii) this authorization has been revoked;
  - iii) the withdrawal was posted to the wrong account due to an error in the account information provided by ACPEFÎPÉ.
7. I (we) acknowledge that, in order to be reimbursed, I (we) must complete a declaration certifying that (i), (ii), or (iii) has taken place and that I (we) must submit it to the financial institution where my (our) account is located, within 90 days.
8. I (we) acknowledge that a claim based on the fact that ACPEFÎPÉ's authorization has been revoked is a matter between me (us) and ACPEFÎPÉ only when a withdrawal is disputed after 90 days.
9. The account from which ACPEFÎPÉ is authorized to make withdrawals is indicated below. A specimen cheque, if applicable, for this account has been marked Cancelled >> and is attached to this authorization.

Mr. Mrs. Ms.	Name	Surname
Address		
City and Province		Telephone
Financial Institution		
Address		
Account Number		

10. All persons whose signatures are required for this account have signed this Agreement.
11. I authorize ACPEFÎPÉ to make withdrawals from my (our) account with the bank for the purposes indicated above.

Authorized signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Authorized signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Please include a cheque marked "void" with this form.

---

## PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 6

## LE RÔLE DES PARENTS



## Premier lieu d'apprentissage de l'enfant : le milieu familial

Le milieu familial est le premier milieu d'apprentissage de l'enfant et, par conséquent, son premier cadre de référence. C'est dans son milieu familial que l'enfant a acquis ses premières connaissances et développé ses premières habiletés. Lorsque l'éducatrice fait appel aux connaissances antérieures et aux habiletés de l'enfant, elle établit un pont entre le milieu familial et le milieu éducatif. La cohérence entre ces deux milieux est très importante. Elle favorise le mieux-être de l'enfant et le développement de son sentiment d'appartenance.

Le service de garde est le prolongement du milieu familial. Il est également un milieu d'apprentissage. Lorsque les efforts des parents et ceux de l'éducatrice s'associent, il en résulte un milieu de garde éducatif complémentaire et en continuité avec le milieu familial.

Les parents constituent une ressource sur laquelle l'éducatrice peut compter pour créer un milieu éducatif propice à l'épanouissement de l'enfant. Leurs suggestions peuvent l'éclairer dans le choix des interventions les plus appropriées au rythme et aux styles d'apprentissages de l'enfant. L'information que lui fournissent les parents et ses propres observations lui indiquent de précieux indices pour :

- connaître l'enfant, découvrir ses goûts et ses champs d'intérêt;
- cibler les interventions qui favoriseront le plein potentiel de l'enfant;
- élaborer des activités éducatives et de projets éducatifs qui intéresseront l'enfant et qui le feront progresser.

Le fait de connaître davantage le milieu familial et d'y faire référence crée des liens de confiance et démontre le respect accordé à la contribution des parents et au vécu de l'enfant. Lorsque les approches du milieu éducatif sont en harmonie avec celles du milieu familial, les messages perçus par l'enfant sont cohérents, harmonieux et favorables à son développement.

## Accueillir les parents

Accueillir les parents, c'est jeter les bases d'une relation durable avec eux. L'éducatrice qui accueille véritablement les parents fait tomber les frontières. Cette absence de frontières fait place à une approche démocratique qui favorise sa relation avec les parents et, par conséquent, le développement de l'enfant.

## Habiliter les parents

Les parents ont tous des connaissances et des expertises qui leur sont propres. Ne pas en tenir compte peut compromettre le développement de l'enfant. Il est donc important que l'éducatrice utilise une approche qui habilite les parents et qui mette en valeur leurs forces et leurs connaissances. Ainsi, face aux difficultés, les parents et l'éducatrice combineront leurs



savoirs, leurs savoir-être, leurs savoir-faire et leurs savoir-vivre ensemble pour chercher des solutions constructives.

La méthode APCA favorise la création d'un climat respectueux des deux partenaires : parent et éducatrice. L'APCA oriente les interventions et les actions des uns et des autres. La méthode peut être utilisée telle quelle ou adaptée.

Les quatre étapes sont les suivantes :

**A** pour apprivoiser : C'est se rapprocher, fréquenter le terrain de l'autre, être à l'aise ensemble et définir une base de coopération propice à l'aide et au soutien. C'est à cette période et à la suivante que se fait le partage des informations. Ce partage a préférentiellement lieu au foyer, à l'école ou dans les milieux où l'enfant évolue. Il est préférable que les autres membres de la famille y participent.

**P** pour partager : Il faut s'ouvrir les uns aux autres sans préjugés sur les faits, les idées et les émotions rattachés à l'enfant. Il est nécessaire d'échanger sur les croyances, sur les habitudes et sur des façons différentes de faire. Ce partage aidera à mieux comprendre la situation.

**C** pour comprendre : Cela signifie qu'il faut analyser les connaissances et les expériences dans leur ensemble pour décoder la signification d'un problème en vue d'orienter l'action.

**A** pour agir : Toutes les actions visant le bien-être de l'enfant ont été élaborées dans le processus d'identification des causes et des besoins. Les actions font consensus entre les éducatrices et les membres intéressés de la famille. Agir devant des besoins compris, acceptés et mis en priorité par toutes les parties en cause, avec des outils variés et adaptés, est la meilleure garantie de succès.

## Partager les connaissances

Le partage des connaissances entre les parents et l'éducatrice est facilité par une bonne communication, de même que par des relations interpersonnelles propices aux échanges. Des échanges fréquents et respectueux sont à la base d'une confiance mutuelle : élément clé dans la relation parents-éducatrices.

L'éducatrice consulte les parents avant de prendre des décisions qui concernent leur enfant. Elle partage avec eux ses propres observations : les projets qui passionnent leur enfant ; ses champs d'intérêt ; ses découvertes ; ses apprentissages ; ses créations ; son style d'apprentissage. De tels échanges supposent une bonne communication et une relation positive et constructive entre les parents et l'éducatrice.

Une relation positive et constructive comprend quatre principales composantes :

- **Une relation égalitaire** : Une relation égalitaire reconnaît l'expertise des parents et celle de l'éducatrice. Une telle relation se reflète lorsque les décisions prises par rapport à l'enfant sont mises en pratique par les parents et par l'éducatrice;
- **Une relation respectueuse** : Une relation qui respecte les droits, les connaissances, les valeurs et les besoins des parents et de l'éducatrice est une relation respectueuse;
- **Une relation dynamique** : Une relation dynamique renvoie à la participation active des parents et de l'éducatrice. La participation active favorise la synergie entre les ressources et les expertises de chacun;
- **Une relation responsable**: Une relation responsable signifie que la responsabilisation des parents et celle de l'éducatrice s'actualisent dans le respect mutuel et dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Une relation égalitaire, respectueuse, dynamique et responsable permet d'éviter la déresponsabilisation des parents ou de l'éducatrice par rapport à une situation problématique. Les parents et l'éducatrice reconnaissent l'expertise et les connaissances dont ils disposent. Ils reconnaissent également l'expertise et les connaissances supplémentaires dont ils ont besoin et ils prennent les moyens pour les acquérir.

## Réflexions pour les éducatrices

Qu'est-ce que je fais pour développer et renforcer les relations et la communication avec les familles ?

Qu'est-ce que je fais pour assurer que la famille de chaque enfant est la bienvenue ?

Qu'est-ce que je fais pour transmettre mes connaissances aux familles sur le programme parascolaire ?

Qu'est-ce que je fais pour connaître la langue parlée et/ou comprise des parents ?

Suis-je une éducatrice sensible à la culture et à la langue qui respecte l'équité et le respect de la diversité ?

Comment puis-je faire pour célébrer les réussites, le développement et les projets des enfants avec les familles ?

Que puis-je faire pour rendre l'apprentissage des enfants visible, attrayant et engageant pour les parents?

Ai-je songé à inviter les parents à travailler avec moi afin de déterminer la meilleure façon d'assurer que leur culture, leurs coutumes et leurs pratiques soient bien représentées?

Ai-je songé à proposer aux parents une boîte à idées à l'entrée du Club Jeunesse ?

Ai-je songé à envoyer un questionnaire aux parents leur posant les questions suivantes :

1. Pourquoi ont-ils choisi notre programme parascolaire ?
2. Quels sont les intérêts de leur enfant ? Quelles sortes de projets pourraient intéresser leur enfant ?
3. Comment le programme parascolaire pourrait être amélioré pour le bien-être et l'engagement de leur enfant ?

PARTIE 1 THÉORIE



# SECTION 7

## SUSCITER LES INTÉRÊTS DES ENFANTS



L'enfant entre 5 et 12 ans est situé dans un stade intermédiaire de l'enfance.

En effet, celui-ci n'est plus dans la petite enfance et pas encore dans l'adolescence. Le stade intermédiaire de l'enfance est une période pendant laquelle les enfants explorent qui ils sont et qui ils veulent devenir, en établissant les compétences de base et les saines habitudes, en composant avec la puberté, les changements physiques et le rôle sexuel, en se faisant des amis, en forgeant des attitudes à l'égard du monde dans lequel ils vivent et en franchissant les premières étapes vers l'indépendance. C'est une période de défis et de possibilités pour les enfants ainsi que pour les personnes qui en prennent soin. Les parents, les familles, les fournisseurs de soins et de services, les mentors, les éducatrices, les entraîneurs et les aînés, jouent toutes un rôle central afin d'accompagner les enfants tout au long de leurs années intermédiaires.

Il est donc essentiel de pouvoir éveiller les enfants au maximum afin de développer au mieux leurs intérêts. C'est ici que le rôle de l'éducatrice démontre toute son importance.

Si l'enfant est en accord avec son développement, il sera plus facile de susciter son intérêt au quotidien. (Voir le chapitre sur le développement des enfants d'âge scolaire).

Et puisque le programme parascolaire accueille des enfants dans la tranche d'âge de 5 à 12 ans, il est important de respecter les différents stades de développement de tous afin de pleinement susciter leurs intérêts et stimuler leur épanouissement.

C'est pourquoi des activités spécifiques à la période de la préadolescence (9 à 12 ans) ont été compilées. Les préadolescents font d'importants progrès sociaux et affectifs, ce qui leur donne un sentiment grandissant d'indépendance. Ils accordent davantage d'importance au monde extérieur qui inclut les amis, la communauté et les activités parascolaires prennent plus de place dans leur vie. C'est d'ailleurs à cet âge qu'ils sont prêts à prendre plus de responsabilités et peuvent démontrer des preuves de leadership, que ça soit sur le terrain de soccer ou dans la planification d'un projet d'art. La préadolescence est un âge où la confiance en eux-mêmes, leur indépendance, leurs habiletés sociales et leur santé mentale doivent être favorisés.

Gardez en tête que lorsque les enfants arrivent aux activités du programme parascolaire, il sort d'une longue journée de classe et parfois la seule chose qu'il désire plus que tout c'est de jouer avec ses amis. À ce moment, vouloir à tout prix diriger et imposer les jeux n'est certainement pas la bonne solution.

Laissez dans un premier temps les enfants arriver et vous raconter leur journée. Vous pourrez ainsi vous rendre compte de leurs besoins. Si l'enfant n'a pas passé une bonne journée et qu'il vous semble agité, il est préférable dans un premier temps de le laisser jouer librement, dehors

par exemple, avant de lui imposer un jeu qu'il n'aimera peut-être pas et qui pourrait provoquer une réaction de renfermement de sa part.

Vous l'aurez compris, la clé de la réussite est l'observation. Observez, regardez les enfants jouer seuls ou en interaction avec les autres et vous comprendrez très vite leurs besoins et leurs envies.

## Les champs d'intérêt des enfants d'âge scolaire

Afin de vous aiguiller, nous vous proposons ci-dessous une liste de différents domaines qui pourraient intéresser les enfants d'âge scolaire. Les enfants sont tous uniques. Certains vont démontrer de l'intérêt dans un domaine en particulier, d'autres vont manifester de l'intérêt dans plusieurs domaines. Ensuite, nous vous parlerons des bénéfices de pratiquer des activités culturelles et de francisation, des activités STIM et en quoi l'engagement communautaire avec les enfants est important.

### Les domaines

#### 1. Culturel

Le domaine culturel contribue à faire découvrir à l'enfant le monde qui l'entoure. Les musées, les expositions, les événements artistiques (danse, théâtre, peinture, musique) sont les plus connus.

Le Club Jeunesse peut aussi se procurer du matériel, des livres ou même inviter une personne francophone de sa communauté ou d'une autre culture pour démontrer aux enfants les diversités ethniques, linguistiques et culturelles afin d'élargir la conscience culturelle des enfants.

#### 2. Artistique

Les arts plastiques permettent à l'enfant d'utiliser son imagination, de développer sa créativité et sa motricité fine. Les arts plastiques incluent: le bricolage, la peinture, le dessin, la sculpture, la photographie et le collage.

#### 3. Scientifique et logique

Les sciences sont importantes pour éveiller chez l'enfant l'esprit et la rigueur scientifique. La logique peut se résumer simplement à calculer le pointage lors des jeux, à diviser le matériel ou à trouver des solutions favorisant le développement du raisonnement.

#### 4. Expression dramatique

L'expression dramatique donne à l'enfant l'occasion de s'exprimer par le mime, le théâtre, l'improvisation, les marionnettes et de développer les habiletés de communication et vivre un projet culturel.

## **5. Expression sonore**

L'expression sonore est liée au mode d'expression gestuelle et corporelle (mimes, chansons, comptines, chorégraphie, danse).

L'enfant peut apprendre à nommer ce qu'il entend, à manier les appareils audios, à découvrir différents styles de musique, à fabriquer des instruments, à s'exprimer par la danse, à mémoriser une chanson.

## **6. Psychomotrice**

La psychomotricité est liée aux activités ludiques, sportives, de coopération, de compétition, aux jeux d'équipe, etc.

À l'extérieur ou au gymnase, les enfants peuvent bouger, crier, parler, ce qui contribue à baisser les tensions.

À l'extérieur, les éléments de la nature sont des attraits intéressants à exploiter avec les enfants. Ils permettent une foule d'activités d'exploration, de manipulation, d'observation, de cueillette, d'information, d'orientation, etc.

## **7. Culinaire**

Le domaine culinaire est une occasion d'aborder plusieurs sujets qui peuvent porter tant sur les propriétés nutritives des aliments que sur le plaisir social de préparer et partager un repas collectif.

## **8. Technologique**

L'utilisation et la manipulation d'un appareil photo, d'un appareil vidéo, d'un système de son et de l'ordinateur permettent à l'enfant de s'initier à différentes technologies qui lui seront utiles plus tard.

## **9. Relaxation**

Les enfants ont aussi besoin d'un programme leur permettant de gérer leur stress. Apprendre à se libérer de ses tensions, de ses tristesses, de ses souffrances représente un grand pas vers l'autonomie, la responsabilisation et une bonne santé mentale.

## **10. Lecture et langage**

Le domaine de la lecture et du langage est relié à la production orale et écrite, à la communication, à des jeux de scrabble, à l'utilisation des livres, à écrire ses propres histoires, à la maîtrise d'un art, comme bien former les caractères de l'écriture, etc.

## **11. Construction**

La construction amène l'enfant à créer des plans, à jouer avec les formes et à construire avec différents types de matériaux à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe.

## **12. Observation et énigmes**

L'observation et l'énigme incitent l'enfant à réfléchir, à émettre des hypothèses, à rechercher des solutions et à exercer sa curiosité.

### 13. Grands jeux

Les grands jeux comportent différentes étapes, différentes épreuves, différents messages ou différentes aventures s'appuyant généralement sur un fait vécu, une légende, un thème ou un mystère qui mènent à la découverte d'un secret, d'une vérité, d'un objet rare ou sacré ou même d'un trésor.

## Activités culturelles et de francisation

Le programme parascolaire est offert dans un centre qui favorise le développement de l'enfant dans la langue et la culture francophone. La grande majorité d'enfants d'âge scolaire qui fréquentent nos centres proviennent de familles ayant droit à une éducation en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Plusieurs familles parlent et vivent en français à la maison. Cependant, nombreux sont les parents qui ne peuvent pas parler le français en raison de l'assimilation à travers les générations. Ce sont très souvent les enfants de ces parents qui ont besoin de développer davantage leur langue française et leur culture francophone. L'approche en francisation utilisée à travers la programmation niveau scolaire cible le développement langagier et identitaire, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Il est tout de même important de souligner que *tous les enfants* bénéficient de ces activités qui ne font que développer un rapport positif envers la langue et la culture.

Les éducatrices jouent le rôle de passeur culturel pour les enfants en étant de bons modèles en leur parlant en français et en prenant le temps de leur expliquer ce qu'un mot, une consigne ou une expression nouvelle veut dire. Elles prennent le temps de leur faire découvrir des jeux, des émissions, des livres, des personnes et des activités en français. Tout cela permet aux enfants de continuer de construire sur leur identité culturelle.

Le programme niveau scolaire offre aux enfants de 5 à 12 ans une opportunité de plus à jouer, vivre et s'épanouir en français. Il est donc important à ce que les éducatrices fassent découvrir aux enfants une variété de jeux langagiers et une variété d'activités culturelles.

## Activités STIM

Les activités STIM permettent aux enfants d'âge scolaire d'être engagés et motivés tout en développant des habiletés en lien avec les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques. Développer des compétences, c'est nécessaire dans le monde actuel où bon nombre des nouvelles possibilités de carrières qui sont apparus au cours des dernières années relèvent des STIM.



## Engagement communautaire

Afin de développer l'engagement communautaire chez les enfants, il suffit de les impliquer directement et activement dans la communauté en leur faisant connaître les différents organismes et différentes personnes ressources existantes.

Les activités communautaires offrent aux enfants une occasion de se connaître, de s'ouvrir aux autres et de s'approprier leur communauté. Elles les encouragent à jouer un rôle actif en société et en font des citoyens engagés et des modèles inspirants.

Il est important d'amener les enfants à se préparer à cette forme d'engagement ou de bénévolat, à faire un retour sur cet engagement pour mieux prendre conscience du processus dans lequel ils s'engagent et d'en saisir la portée pour eux, pour les autres et pour la communauté.



# SECTION 8

# IDÉES D'ACTIVITÉS



# Activités sans matériel



## Activités sans matériel

### Devine-qui c'est ?

Tous les enfants ferment leurs yeux. Toucher un enfant. Cet enfant parle et les autres essaient de deviner de qui il s'agit.

### Le train répétitif

Vous placer à la file indienne, de manière à former un petit train. Jouer le rôle du conducteur et initier un geste tel que taper dans vos mains. Les enfants doivent reproduire ce geste.

### Jean dit

Personnaliser le jeu en utilisant votre nom, le nom d'un enfant ou encore selon une fête ou une thématique particulière. Donner une consigne aux enfants comme, toucher une partie de leur corps. Lorsque vous dites « Jean dit » au début d'une phrase, les enfants doivent exécuter la consigne. Lorsque vous ne mentionnez pas « Jean dit », les enfants doivent rester immobiles.

### Le chat et la souris

Un enfant incarne le chat et se place face à un mur. Les autres enfants jouent le rôle des souris et se placent plus loin, derrière le chat. Les souris avancent et essaient d'aller chatouiller le chat. Lorsque le chat se retourne, les souris doivent arrêter de bouger. Si un enfant bouge, il est éliminé.

### Fais-moi un dessin

Avec votre doigt, tracer un dessin dans le dos d'un enfant et l'inviter à deviner ce que vous avez dessiné.

### Histoire-mystère

Résumé : Raconter une histoire tous ensemble; débiter une histoire et, à tour de rôle, inviter les enfants à la poursuivre en y ajoutant un petit bout.

### Le téléphone

Vous asseoir en cercle avec les enfants. Dire quelque chose dans l'oreille de l'enfant assis à côté de vous. Le message se promène d'un enfant à l'autre, jusqu'à ce qu'il ait fait le tour du cercle. Le dernier enfant doit dire la phrase à voix haute.

### **Sculpture humaine**

Les enfants font semblant qu'ils sont mous comme du Jell-O. Ensuite, « sculpter » les enfants afin de les positionner de différentes façons.

### **Qu'est-ce que je mets dans mon panier?**

À tour de rôle, les enfants disent : « Je m'en vais au marché et je mets dans mon petit panier... » Ensuite, ils nomment un aliment. Chacun doit nommer les aliments mentionnés par les autres avant d'ajouter son nouvel aliment.

### **Ni oui, ni non**

En groupe, poser des questions aux autres. Les joueurs doivent éviter de répondre par « oui » ou « non ».

### **Le mouchoir**

Vous asseoir en cercle. Un joueur se promène derrière les enfants. Au lieu de laisser tomber un mouchoir derrière le dos d'un enfant, il lui donne une petite tape sur la tête. Celui-ci doit alors courir pour essayer de l'attraper.

### **C'est qui, c'est qui?**

L'éducatrice nomme un volontaire qui sort du local, puis désigne un autre enfant qui se place derrière un paravent. L'enfant revient dans le local et doit poser trois brèves questions à l'enfant caché de sorte qu'il ne réponde que par un seul mot. Les questions peuvent également être posées au groupe au lieu de l'enfant caché. (Ex : Quel est ta couleur préférée ? Orange.) À l'aide des réponses obtenues, l'enfant a trois chances pour deviner qui est caché.

### **Le chef d'orchestre**

On fait sortir un des joueurs qui représentera le public. Tous les autres, l'orchestre, s'assoient en cercle et désignent leur chef, qui au lieu de monter sur une estrade reste parmi eux. Le maestro fait semblant de jouer d'un instrument de musique (piano, violon, guitare grosse caisse, flûte, trombone...). L'orchestre l'imité. On demande au joueur représentant le public de revenir et de se placer au milieu du cercle. Il doit deviner qui est le chef d'orchestre. Sans se laisser voir, ce dernier doit changer plusieurs fois d'instrument au cours de la partie et le reste de l'orchestre doit l'imiter. Lorsque le public trouve le chef d'orchestre on nomme des nouveaux joueurs qui seront le public et le chef d'orchestre.

### **Air, terre, mer**

Les joueurs s'assoient en cercle. Le meneur de jeu se place au milieu du cercle. Lorsque le meneur dit le mot air les enfants doivent se lever debout ou monter sur un objet pour être surélevé (chaise, espaliers au gymnase). Lorsque le meneur dit terre, les joueurs doivent s'asseoir

par terre. Puis lors que le meneur annonce mer, les joueurs doivent se coucher par terre. Alternier les mots rapidement, afin de faire bouger les enfants le plus possible. Lorsqu'un enfant se trompe on peut l'éliminer et fonctionner de cette façon jusqu'à ce qu'il reste un seul champion.

### **Les statues musicales**

Un chef est choisi parmi les enfants, il se met de dos aux autres enfants. On fait jouer une musique les enfants doivent bouger, lorsque la musique s'arrête les enfants doivent cesser de bouger. Le chef se retourne et s'il voit des personnes bouger ils devront s'asseoir et ainsi de suite.

### **Les singes suivent le gorille**

Formez une file indienne avec le gorille en tête. Le gorille fait des mouvements et les singes doivent l'imiter. Voici des exemples : sauter, faire une culbute, lever les bras, marcher à quatre pattes, taper des mains, tourner, ramper sur le ventre, etc.

### **Gros comme, petit comme**

Formez deux groupes avec les enfants. Les deux groupes doivent s'asseoir face à face. Dites aux enfants du premier groupe qu'ils doivent nommer de gros animaux. L'autre groupe doit nommer de petits animaux. Encouragez-les à utiliser de grosses voix et de petites voix (ex. : JE SUIS GROS COMME UN ÉLÉPHANT, je suis petit comme une souris).

### **À ton tour de deviner**

Tenez-vous à un bout de la salle, face au mur, dos aux enfants. Demandez à ces derniers de se placer dos au mur, à l'autre bout de la salle, face à vous. Montrez-leur l'image d'un animal, sans que vous ne puissiez la voir. Faites-les avancer vers vous en imitant le cri de l'animal. Vous devez deviner de quel animal il s'agit avant qu'ils se rendent jusqu'à vous.

### **Tague-Statue**

Choisissez un enfant qui a la tague. Il doit essayer d'attraper les autres. Lorsqu'un enfant se fait attraper, il se transforme en statue dès qu'il est touché. Les autres enfants peuvent le délivrer en venant passer en dessous de ses bras.

# Activités de courte durée



## Activités de courte durée

### La chaise musicale

Placez une chaise de moins que le nombre d'enfants présents (exemple : 10 enfants = 9 chaises). Les enfants forment un cercle autour des chaises. Au son d'une musique du temps des Fêtes, ils se déplacent en tournant autour des chaises. Lorsque la musique arrête, les enfants doivent rapidement s'asseoir sur une chaise. Un enfant restera debout puisqu'il manque une chaise. Cet enfant est retiré du jeu (vous pouvez lui confier la tâche de s'occuper de la musique). Retirez une autre chaise du jeu, puis repartez la musique. Continuez ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul enfant.

### Patate chaude

Assoyez-vous en cercle avec les enfants. Ces derniers se passent un objet comme un ballon de main en main, au son d'une musique rythmée. Quand la musique s'arrête, l'enfant qui tient la pomme de terre doit s'installer au centre du cercle. Le jeu reprend ensuite.

### Course à épingles à linge

Installez une longue corde à linge entre deux chaises. Formez deux équipes. Chaque équipe reçoit un sac contenant des épingles à linge. Au signal, les enfants fixent les épingles sur la corde, le temps d'une chanson. Passez au comptage: l'équipe qui a installé le plus d'épingles sur la corde gagne! Assurez-vous de bien identifier les épingles avec des crayons de couleurs différentes (exemple: bleu pour une équipe, rouge pour l'autre équipe)

### Salade de fruits

Les enfants sont divisés en deux équipes. Ils se placent sur deux lignes, une équipe en face de l'autre. Placez un ballon ou tout autre objet au centre des deux équipes. Attribuez un nom de fruit différent à chacun des joueurs de la première équipe. Faites la même chose pour chacun des joueurs de la deuxième équipe en vous assurant d'utiliser les mêmes noms de fruits. Lorsque vous nommez un fruit, les deux joueurs (un de chaque équipe) doivent se rendre au centre du cercle dans le but de récupérer le ballon et aller s'asseoir avec son équipe. Celui qui réussit marque un point pour son équipe. Recommencez encore et encore!

### Course de plumes

Utilisez du ruban adhésif pour définir une ligne de départ et une ligne d'arrivée, à 10 cm l'une de l'autre. Offrez aux enfants, en guise de propulseurs, des pailles, des rouleaux de papier hygiénique vides et des assiettes de carton. Ils devront faire avancer leur plume de la ligne de départ à la ligne d'arrivée uniquement à l'aide du propulseur choisi. Ils ne peuvent pas toucher la plume avec le propulseur. Le premier enfant qui amène sa plume à la ligne d'arrivée est le gagnant. Il peut alors se mesurer à un autre concurrent.



### **Dessin musical**

Tous les enfants sont assis en cercle. Donnez à un enfant une feuille et des crayons. Ce dernier commence à dessiner. Faites jouer de la musique. Lorsque vous l'arrêtez, l'enfant doit cesser de dessiner et passer la feuille à son voisin. Continuez ainsi jusqu'à la fin du dessin. Il sera très drôle de voir le résultat final!

### **Porteurs de livres**

Faites un trajet simple à suivre pour les enfants. On peut simplement faire des tracés au sol avec du ruban adhésif de couleur et ajouter une petite poutre, des cônes à contourner, etc. Les enfants doivent se déplacer à l'intérieur du parcours en portant un livre (vieux livre, bottin téléphonique, etc.) sur leur tête sans le faire tomber.

### **Le sac-devinettes**

Placez dans un grand sac une série d'objets de formes différentes. Chacun leur tour, les enfants doivent tâter le sac sans regarder et essayer d'identifier un objet. Ils ont chacun le droit de poser deux questions. S'ils ne trouvent pas, ils passent leur tour. Celui qui réussit à identifier l'objet peut devenir le meneur.

### **Le jeu du foulard**

Nouez un foulard pour qu'il soit facile à attraper en courant en rond! Demandez aux enfants de former un cercle en se tenant par la main. Les enfants se lâchent les mains et s'assoient par terre, les jambes croisées. Un enfant est désigné par le groupe pour être le premier joueur. Le joueur prend le foulard et doit faire au minimum 1 tour complet en courant ou en marchant avant de déposer, le plus discrètement possible, le foulard dans le dos d'un autre joueur. Le joueur qui a reçu le foulard doit partir à la poursuite du premier joueur le plus rapidement possible pour le toucher avant que ce dernier puisse s'asseoir à sa place qui est maintenant vide. Si le premier joueur est rattrapé par le second avant que son derrière ait touché le sol, il garde le foulard et doit repartir pour un nouveau tour! Si le premier joueur parvient à s'asseoir à la place laissée libre sans être touché par le second joueur, ce dernier hérite du foulard.

### **Les feux de circulation**

Les enfants se placent à une extrémité de la pièce sur une ligne. Lorsque vous criez « vert » les enfants courent vers vous. Lorsque vous dites « jaune », ils marchent et « rouge », ils doivent arrêter. Vous pouvez aussi utiliser des cartons de couleur au lieu de nommer les couleurs.

### **Qui est disparu?**

Faites jouer de la musique et laissez les enfants se promener dans la pièce. Lorsque la musique arrête, demandez-leur de se coucher par terre et de se cacher les yeux. Prenez une couverture et cachez un enfant. À votre signal, les amis se lèvent et doivent deviner quel ami est disparu!

## Chasse au miel

Les enfants sont divisés en deux équipes. Une équipe représente les abeilles et l'autre les ours. Les deux groupes sont placés en ligne, face à face. On place trois ou quatre foulards (le miel) en face des abeilles. Comme les ours aiment le miel (les foulards) ils doivent aller ramasser les foulards et les ramener sur leur côté sans se faire piquer (toucher) par les abeilles. Si une abeille, court derrière un ours et le touche, l'ours est éliminé. Par contre, si l'abeille ne touche pas l'ours, l'abeille est éliminée. Le jeu continue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'ours ou d'abeille ou jusqu'à ce que tous les foulards soient sur le côté des ours.

# Activités pour les enfants de 9 à 12 ans



## Activités pour préadolescents de 9 à 12 ans

Voici une liste d'activités variées et intéressantes incluant autant des activités sportives que créatives, des projets pour jeunes leaders ainsi que des jeux libres. À cet âge, il y a tellement de possibilités!

### Sports et activités physiques en tous genre

- le soccer;
- le basketball;
- le hockey-balle;
- le ga-ga ball;
- le ballon-chasseur;
- la bicyclette / le cyclisme / BMX;
- la planche à roulette;
- la gymnastique;
- le mini-handball;
- le ultimate frisbee;
- la danse et les exercices (Just Dance Français/Grand défi de Pierre Lavoie, Cubes énergie sur Youtube, à mettre sur le grand écran, Zumba);
- ...



\*avoir un endroit dédié pour l'entreposage des filets, bâtons, balles et ballons pour jouer soit au gymnase ou à l'extérieur;

\*avoir un endroit dédié à l'extérieur du Club Jeunesse pour ces activités;

\* organiser un horaire avec des parties ou des échanges entre les 5 Clubs Jeunesse;

\* le mini-handball est une discipline pour les 12 ans et moins aux Jeux de l'Acadie.

### Jeux de cartes et jeux de société

- Uno;
- Skip-Bo;
- Clue;
- Monopoly;
- Yahtzee;
- Pokémon;



## Jeux libres

- lecture (audio ou papier);
- jeux vidéo (Roblox, Fortnite Minecraft, Pokémon);
- écouter ou jouer de la musique;
- jouer en plein air;
- ...



## Activités créatives

- les legos;
- les expériences de sciences;
- faire du *slime*\*;
- faire des biscuits ou des muffins\*;
- faire de la crème-glacée dans un sac\*;
- faire des casse-têtes;
- faire des dessins par étapes;
- faire des bricolages et des projets d'arts;
- construction de cabanes;
- constructions de style Keva (avec morceaux de bois, bâtons de popsicle, et autres produits recyclés, etc.);
- faire de la photographie;
- ...



\*recette de slime incluse

\*recette de biscuits incluse

\*directives pour la fabrication de crème-glacée incluses

## Sorties, voyages et échanges entre Clubs Jeunesse

- aller nager à la plage ou à la piscine communautaire;
- aller jouer aux quilles;
- aller voir une partie de hockey des Islanders;
- aller voir une partie de basketball des Storms;
- aller voir un film français qui joue au Cinéma;
- aller voir un spectacle au Théâtre;



- visiter des lieux intéressants à l'Île (fermes, parcs nationaux, studio de Radio-Canada, musée, Rise & Climb Adventure Park, etc.);
- visiter d'autres Clubs Jeunesse francophones de la province;
- ...

### Plein air

- excursions et promenades dans les sentiers ou la forêt;
- construction de cabanes;
- chasse aux trésors / cherche et trouve;
- course à obstacles;
- jeux d'eau (juin-septembre);
- ...



### En hiver

- glisser en traineau;
- hockey / ringuette;
- patiner;
- ski / raquettes;
- fabrication d'un igloo ou des sculptures de neige;
- festival d'hiver;
- ...



### Projets pour jeunes leaders

- planter un jardin intérieur ou extérieur;
- ramasser les déchets retrouvés à l'extérieur;
- fabriquer des objets d'arts ou apprendre des chansons pour présenter au foyer pour personnes âgées de la communauté;
- peindre un mur intérieur ou extérieur « Club Jeunesse » (inviter une artiste pour la planification avec les enfants);
- laver des voitures (idées de levées de fonds);
- improvisation (inviter des jeunes du secondaire ou Daniel Pitre de JAFLIPE);
- approcher l'école et le centre communautaire comment ils peuvent aider;
- ...



## RECETTE DE SLIME

1/2 tasse de shampoing

1/4 de tasse de fécule de maïs

6 cuillères à soupe d'eau

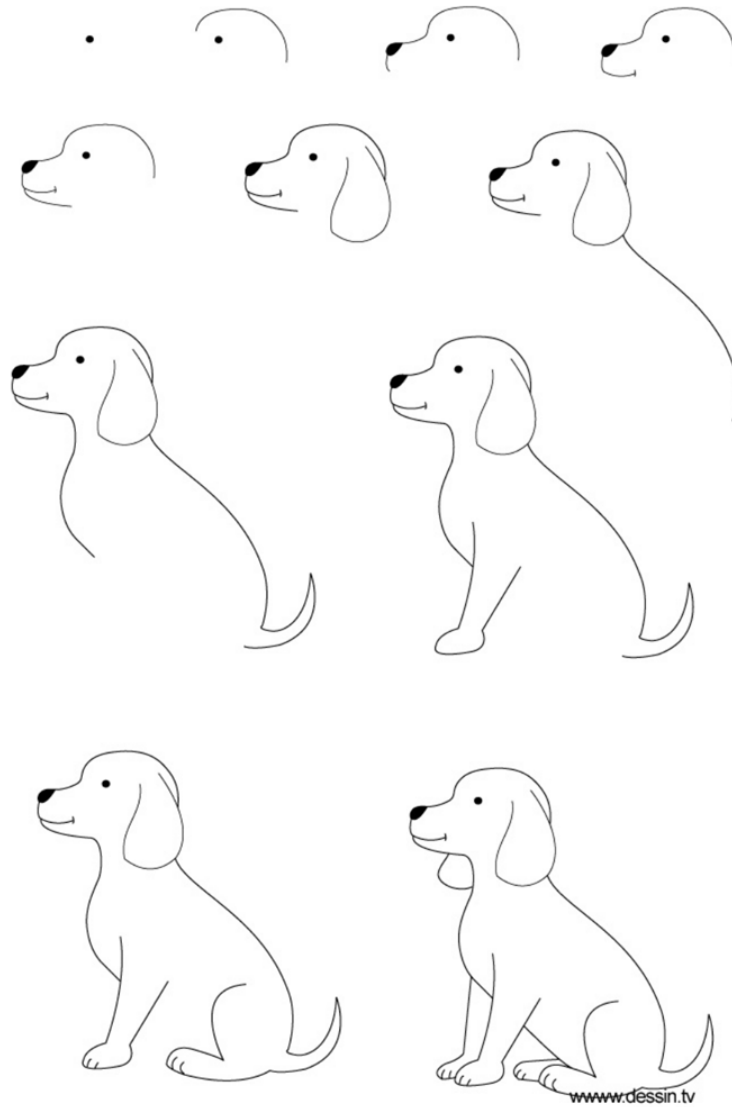
du colorant alimentaire



### Les étapes

1. Dans un grand bol, combinez le shampoing, la fécule de maïs, le colorant alimentaire ainsi qu'une cuillère à soupe d'eau.
2. Mélanger bien, puis, ajoutez graduellement le reste de l'eau en remuant bien entre les ajouts.
3. Pétrissez la boule de slime durant quelques minutes.

## COMMENT DESSINER UN CHIEN ÉTAPE PAR ÉTAPE ?





## FABRIQUER DE LA CRÈME GLACÉE DANS UN SAC !

**Préparation** : 2 minutes

**Fabrication** : 10 minutes

### Pour fabriquer votre crème glacée, vous aurez besoin de :

- un grand sac de type Ziploc à congélation
- un petit sac de type Ziploc à congélation
- de la glace concassée (environ l'équivalent d'un bac à glaçons)
- 6 cuillères à soupe de gros sel (n'utilisez pas le sel de table)
- 1/2 tasse de lait 3,25 %
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 1/4 de cuillère à thé de vanille
- des petits bonbons ou autres garnitures (optionnel)



### Étapes :

1. Mettez la glace concassée dans le grand sac de type Ziploc.
2. Ajoutez ensuite 6 cuillères à soupe de gros sel dans le grand sac. Refermez et secouez pour bien mélanger. Réservez.
3. Versez 1/2 tasse de lait dans le petit sac de type Ziploc. (Mettez le sac à l'intérieur d'un verre pour ne pas renverser le lait)
4. Ajoutez 1 cuillère à soupe de sucre.
5. Ajoutez 1/4 de cuillère à thé de vanille.
6. Refermez le petit sac et installez-le au milieu de la glace dans le grand sac. Refermez le tout et faites la danse de la crème glacée ! Secouez vigoureusement le sac de 3 à 5 minutes, jusqu'à ce que le lait se transforme en crème glacée.
7. Ajoutez des petits bonbons et mangez à la cuillère !

## RECETTE DE BISCUITS AUX PÉPITES DE CHOCOLAT

**Préparation** : 15 minutes

**Cuisson** : 10 minutes

**Quantité** : 12 biscuits

### Ingrédients

- Beurre - 60ml (1/4 de tasse)
- Cassonade - 60ml (1/4 de tasse)
- Sucre - 60ml (1/4 de tasse)
- Lait - 60ml (1/4 de tasse)
- Extrait de vanille - 5ml (1 c. à thé)
- Farine tout usage - 250ml (1 tasse)
- Bicarbonate de soude - 2,5ml (1/2 c. à thé)
- Pépite de chocolat mi-sucré - 125ml (1/2 tasse)



### Préparation

1. Préchauffez le four à 400°F. Placez la grille au centre du four. Tapissez une plaque de cuisson de papier parchemin.
2. Dans un bol moyen allant au four à micro-ondes, faites fondre le beurre de 30 à 45 secondes.
3. Ajoutez la cassonade, le sucre, le lait et la vanille. Mélangez à l'aide d'une fourchette.
4. Incorporez la farine et le bicarbonate de soude.
5. Ajoutez les pépites de chocolat et mélangez.
6. À l'aide des mains (ou avec 2 cuillères), répartissez la pâte sur la plaque pour former 12 biscuits. Avec les doigts mouillés, façonnez et aplatissez les biscuits.
7. Faites cuire au four de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient dorés. Laissez tiédir.

## Liens utiles pour éducatrices niveau scolaire

### Sciences :

- <https://parlonssciences.ca>
- <https://www.lesdebrouillards.com/categorie/experiences/>
- <https://fr.brilliantlabs.ca/about>

### Recettes pour enfants :

- <https://www.ricardocuisine.com/themes/pour-enfants>

### Dessins par étapes :

- <https://www.pinterest.ca/EllebasiDu/dessins-par-etapes/>
- [https://www.youtube.com/c/DessinPourEnfants2606/videos?view=0&sort=dd&shelf\\_id=0](https://www.youtube.com/c/DessinPourEnfants2606/videos?view=0&sort=dd&shelf_id=0)

### 112 thèmes pour improvisation :

- [https://www.mieuxenseigner.ca/boutique/index.php?route=product/product&product\\_id=8824](https://www.mieuxenseigner.ca/boutique/index.php?route=product/product&product_id=8824)

### “Playlist” de chansons francophones :

- Tous les jours : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLNt6H-X89NJXdBOFTc82r9GUIROUQ0nBZ>
- Noël : [http://www.matthieuleroux.com/playlistsfranco.html?fbclid=IwAR1hRTi-51JHb5SVb1vzT7j-k1FCgH94ehBxXdAvHJF5SL\\_vUB9RGL1uZ10](http://www.matthieuleroux.com/playlistsfranco.html?fbclid=IwAR1hRTi-51JHb5SVb1vzT7j-k1FCgH94ehBxXdAvHJF5SL_vUB9RGL1uZ10)

# Activités culturelles et de francisation



## Activités culturelles et de francisation

- Entrer tout simplement dans le jeu des enfants...en français!
- Écouter, apprendre et chanter des nouvelles chansons francophones;
- Faire jouer de la musique française dans la classe pendant que les enfants jouent;
- Lire des nouveaux livres d'auteurs francophones;
- Apprendre des différentes danses: gigue, hip hop, danses carrées;
- Écrire une histoire ou un livre;
- Cuisiner différents plats;
- Créer des œuvres et les exposer (photographies, vidéos, peinture, etc.);
- Faire de l'improvisation;
- Écrire et monter une pièce de théâtre ou un spectacle pour les parents;
- Inviter des personnes de différents organismes francophones. ex : JAFLIPE, Centre communautaire, la Voix Acadienne, les Jeux de l'Acadie, etc;
- Inviter des personnes de la communauté qui parlent le français à interagir et jouer avec les jeunes ex : un policier qui joue aux legos, un joueur des Islanders qui vient leur parler de persévérance et qui joue au hockey-ball avec eux;
- Activités de jeux de mots ici-bas :

### Catégorie verbale

L'éducatrice propose un objet connu des enfants. Ceux-ci doivent nommer le plus d'objets différents qui débutent par la même lettre de l'alphabet que l'objet désigné et qui sont plus grands ou plus petits que celui-ci. Ex : Objets plus grands que cassette : chandail, chapeau, cahier, chaise etc. Variante : Nommer les objets plus grands ou plus petits qui se retrouvent dans le local. Nommer des objets de même catégorie. Ex : aliments plus petits que chou-fleur : Carotte, cacahuète, champignon, etc.

### Jeux de mimes

Faire des équipes. Chaque équipe écrit quelque chose à mimer pour chaque joueur de l'autre équipe. La partie commence : le premier joueur d'une équipe va voir l'autre équipe qui lui souffle à l'oreille ce qu'il doit mimer puis il le mime devant son équipe. Le temps est chronométré, il doit donc faire deviner le mot le plus vite possible.

### La chaise d'auteur

Dans la bibliothèque (ou ailleurs), un enfant lit une histoire qu'il a composée. Si c'est trop difficile, demander aux enfants de choisir un livre et au lieu que l'éducatrice le lise, ce sont les enfants qui liront leur livre aux autres à voix haute.

### Montre et raconte

L'enfant apporte un objet/livre et le décrit. Les autres posent des questions. Après l'activité, proposer aux enfants un moment où ils peuvent échanger leur objet/livre et jouer librement en respectant évidemment ce que les copains ont apporté.

### Le téléphone sans fil

Se placer en cercle. L'éducatrice dit une phrase à voix basse dans l'oreille de son voisin de droite. Celui-ci répète la phrase qu'il a entendue dans l'oreille de son voisin de droite et ainsi de suite. Attention, on n'a pas le droit de dire deux fois la phrase donc cette activité doit être réalisée dans le calme le plus complet. Lorsqu'on arrive à la fin du tour, le dernier dit à voix haute la phrase qu'il a entendue et l'éducatrice valide ou non.

### Le jeu du pendu

Ce jeu consiste à trouver un mot en devinant quelles sont les lettres qui le composent. Il est très facile de le pratiquer dans une salle où un enfant dispose une affiche au mur et joue avec l'ensemble de ses camarades, en dessinant avec un marqueur.

Les deux joueurs dans cet exemple s'appellent Liam et Olive :

- Liam pense à un mot et dessine une rangée de tirets, chacun correspondant à une lettre de ce mot.
- Olive annonce une lettre.
- La lettre fait-elle partie du mot ?

Oui : Liam l'inscrit à sa place autant de fois qu'elle se trouve dans le mot.

Non : Liam dessine le premier trait du pendu.

- Le jeu se poursuit jusqu'à ce que :

Olive gagne la partie en trouvant toutes les lettres du mot et/ou en le devinant correctement.

Liam gagne la partie en complétant le dessin du pendu.

### La suite de mots

Se placer en cercle. L'éducatrice commence une phrase en disant : Aujourd'hui, je vais au marché et j'achète ... Elle choisit un mot. L'enfant à sa droite répète : Aujourd'hui, je vais au marché et j'achète... Avant de dire son mot, il doit répéter le premier mot cité. Le troisième enfant devra donc répéter les 2 mots cités avant de donner le sien et ainsi de suite.

### Improviser une histoire à plusieurs

Se placer en cercle. Un enfant commence à raconter une histoire, dit une ou deux phrases et s'arrête. Chacun à leur tour les enfants continuent l'histoire toujours en ne disant qu'une ou deux phrases. Dans un premier temps, ne désignez pas un enfant pour continuer l'histoire car s'il n'a pas d'idée ça pourrait le bloquer. Laissez les enfants demander la parole au début et plus vous ferez cette activité régulièrement, plus les enfants seront à l'aise pour inventer de nouvelles histoires.

### **Le jeu des mots**

Un enfant propose une lettre de l'alphabet. Les autres ont un temps déterminé à l'avance (utilisation d'un sablier ou chronomètre) pour construire une phrase comportant un maximum de mots commençant par cette lettre. Plus la phrase est fantaisiste, plus elle est drôle (mais elle doit rester cohérente). À la fin du temps, chaque enfant récite sa phrase à voix haute. Par exemple, pour la lettre P, Père, pourrais-tu me prêter un pantalon pour que je puisse partir le plus vite possible?

### **La lettre maudite**

Un enfant propose une lettre de l'alphabet. Les autres enfants ont un temps déterminé à l'avance (utilisation d'un sablier ou chronomètre) pour construire une phrase sans aucun mot ne commençant par cette lettre. Plus la phrase est fantaisiste, plus elle est drôle (mais elle doit rester cohérente). À la fin du temps, chaque enfant récite sa phrase à voix haute.

### **La chaine thématique**

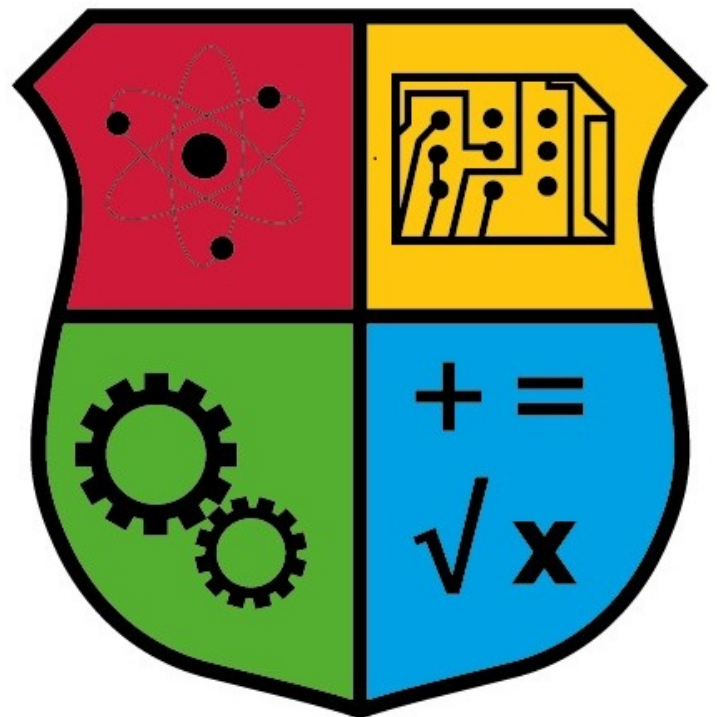
L'éducatrice désigne un enfant qui nomme un mot. L'enfant à sa gauche doit nommer le premier mot auquel celui-ci lui fait penser et ainsi de suite jusqu'au dernier enfant. Ex : céréale, matin, bonjour, amis, école, mathématique, chiffres... Variante : Nommer des mots commençant par la même lettre de l'alphabet.

### **L'avalanche de mots**

Matériel : Montre ou chronomètre

Le joueur désigné a exactement 1 minute pour dire le plus grand nombre de mots possible commençant par la lettre annoncée. Le meneur de jeu s'occupe du chronométrage, tandis que les joueurs comptent les mots. Les noms propres sont interdits et, bien entendu, le même mot ne peut servir deux fois. Le meneur de jeu propose ainsi, tour à tour, une lettre différente à chaque joueur. Le joueur qui trouve le plus de mots gagne le concours.

Activités STIM –  
Sciences, Technologie, Ingénierie,  
Mathématiques





## Activités STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques)

À travers les activités et les jeux STIM, les enfants d'âge scolaire ont la liberté qui leur permettent de réfléchir, d'explorer, d'essayer, de prendre des risques, de faire de erreurs, de créer et d'apprendre.

### Quelques thèmes à découvrir :

- À la découverte des dinosaures;
- À la découverte des insectes;
- À la découverte des plantes;
- À la découverte des roches et minéraux;
- À la découverte des fossiles;
- À la découverte du vent;
- À la découverte des couleurs;
- À la découverte de la force du magnétisme (les aimants);
- À la découverte par le biais des expériences de sciences;
- Flotter ou couler?
- Pousse et tire (l'exploration des forces);
- ...



### Quelques projets/défis à proposer:

- Conception et construction d'un jouet qui se déplace;
- Conception et construction d'un circuit à billes;
- Conception et construction d'un pont (Quel sera le plus fort? Pourquoi?);
- Conception et construction d'une maison à abeilles;
- Conception et construction d'un terrarium;
- Conception et construction d'un robot;
- Fabrication de savons;
- Fabrication d'avions et de fusées (Quel volera le plus loin? Pourquoi?);
- Fabrication de bateau (Pourquoi et comment flotte-t-il?);
- Fabrication de la plus haute tour;
- Assembler et désassembler des objets;
- Projets de conception et construction libres;
- ...



### Sites web comme ressources

- <https://parlonssciences.ca>
- <https://www.lesdebrouillards.com/categorie/experiences/>
- <https://fr.brilliantlabs.ca/about>

## COMMENT FAIRE FLOTTER UN ŒUF ?

Dans ce défi, découvrez si vous pouvez faire flotter un oeuf. Découvrez comment la densité de la matière affecte la flottabilité des objets.

### Vous avez besoin

- contenant transparent (d'au moins 500ml)
- un œuf entier non cuit
- cuillère pour brasser
- 30ml de sel (2 cuillères à soupe)
- 500ml d'eau chaude (2 tasses)

### Mesure à prendre

1. Placez l'œuf dans le contenant.
2. Versez 500ml d'eau chaude dans le contenant.
3. Brassez doucement et observez la position de l'œuf dans le contenant.
4. Ajoutez des cristaux de sel et remuez pour bien les dissoudre, puis regardez l'œuf. Qu'observez-vous ?

### Qu'est-ce qui se passe ?

L'œuf est plus dense que l'eau, c'est pourquoi il coule. Cependant, lorsque vous ajoutez des cristaux de sel, la quantité de matière (molécules de sel) dans l'eau augmente. Les cristaux de sel se dissolvent, transformant l'eau en solution qui est plus dense que l'œuf. C'est pourquoi l'œuf flotte.



Pour d'autres activités pratiques, visitez Parlons Sciences à

<https://parlonssciences.ca>

## COMMENT CRÉER UN VOLCAN ?

Dans ce défi, créez un modèle de volcan en éruption et découvrez les structures d'un stratovolcan.



### Vous avez besoin

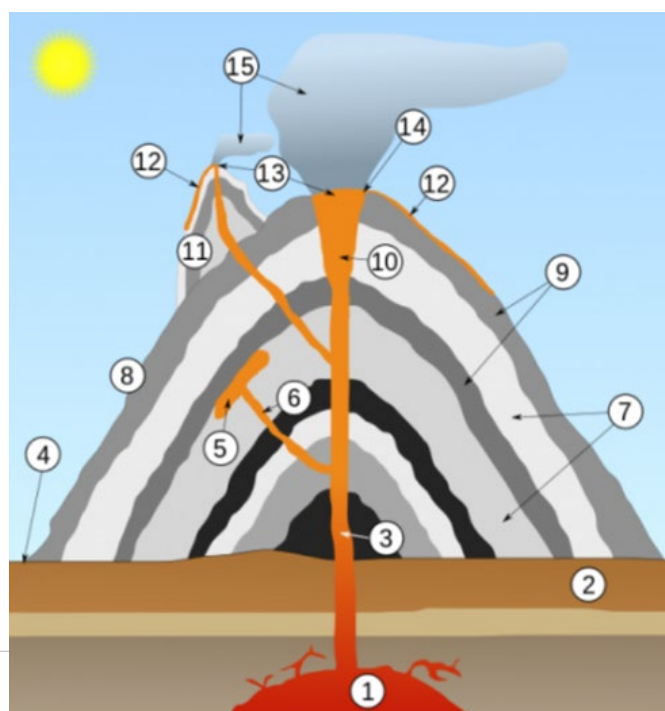
- Bicarbonate de soude
- Petit contenant en verre ou bouteille (ex. contenant de nourriture pour bébé)
- Détergent à vaisselle
- Colorant alimentaire (facultatif)
- Entonnoirs
- Cuillères à mesurer
- Plat peu profond (ex. assiette en aluminium ou moule à tarte)
- Vinaigre

### Mesures à prendre

1. Placez une bouteille au milieu d'un plat peu profond.
2. Versez 125ml de vinaigre dans une bouteille.
3. Ajoutez 10ml de détergent à vaisselle et quelques gouttes de colorant alimentaire (facultatif).
4. Ajoutez 25ml de bicarbonate de soude et installez rapidement un entonnoir sur le dessus de la bouteille.

### Diagramme

1. Grand réservoir magmatique
2. Fond rocheux
3. Cheminée volcanique
4. Base
5. Sill
6. Dyke
7. Couches de cendre émises par le volcan
8. Flanc
9. Couches de lave émises par le volcan
10. Bouche
11. Cône secondaire
12. Coulée de lave
13. Cheminée
14. Cratère
15. Nuage de cendres



### **Qu'est-ce qui se passe ?**

Même s'il est difficile de modeler ce phénomène à l'aide d'une expérience, cette activité montre ce à quoi peut ressembler une éruption volcanique. Elle illustre comment une réaction chimique peut imiter un phénomène physique.

Lorsque du vinaigre est ajouté au bicarbonate de soude, une réaction chimique se produit et du dioxyde de carbone gazeux est émis. Le gaz produit lors de cette réaction et le liquide présent sont mélangés au détergent pour former de la mousse. Après un moment, le gaz accumule suffisamment de pression pour pousser la mousse hors du goulot de la bouteille, ce qui produit un effet rappelant une éruption volcanique.

**Pour d'autres activités pratiques, visitez Parlons Sciences à  
<https://parlonssciences.ca>**

## LE LAIT MAGIQUE ET LE TOURBILLON DE COULEURS

Dans ce défi, vous allez créer un mélange qui vous permettra de comprendre la tension de surface.

### Vous avez besoin

- une grande assiette creuse
- un tampon à maquillage ou un coton-tige
- du savon à vaisselle
- du lait 2 %
- du colorant alimentaire



### Mesures à prendre

1. Verse du lait dans ton plat.
2. Dépose des gouttes de colorant alimentaire un peu partout à la surface du lait. Utilise autant de couleurs que tu veux.
3. Trempe ton coton-tige dans le liquide vaisselle, et trempe-le ensuite dans le lait.

### Qu'est-ce qui se passe ?

Le lait est composé de plusieurs choses. De l'eau, mais aussi de vitamines, de protéines et de molécules de graisses. Tu sais que la graisse et l'eau ne se mélangent pas bien du tout. On parle d'immiscibilité.

Le liquide vaisselle est le responsable de cette explosion de couleur. Le savon qu'il contient est une molécule qui aime à la fois l'eau et les matières grasses. Si bien que quand tu ajoutes une goutte de savon, les molécules se dispersent pour attraper les molécules de graisses. Voilà donc les mouvements que tu observes. Ces mouvements, tu ne les verrais pas sans le colorant alimentaire.

Pour d'autres activités pratiques, visitez les expériences de 'Les Débrouillards' à <https://www.lesdebrouillards.com/categorie/experiences/>

# COMMENT CONSTRUIRE UN TERRARIUM ?

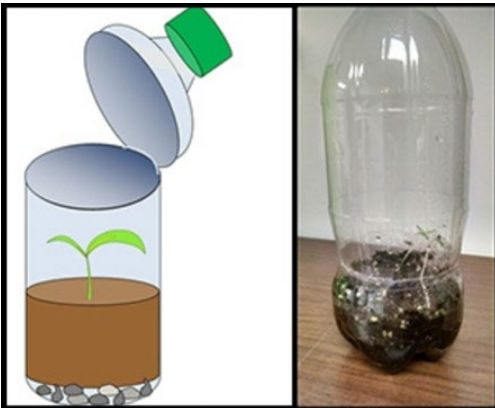
Dans ce défi, vous allez faire votre propre terrarium pour faire pousser des plantes !

## Vous avez besoin

- Bouteille de boisson gazeuse de 2L propre et sèche avec bouchon
- Ciseaux
- Ruban adhésif
- Roches ou morceaux d'argile
- Terreau (2 tasses)
- Semences (fève, herbes à chat, radis, etc.)
- Eau



## Mesures à prendre



1. Enlevez l'étiquette sur la bouteille de boisson gazeuse.
2. Coupez jusqu'aux trois quarts le haut d'une bouteille de boisson gazeuse de 2 litres vide à environ 10cm du dessus. La partie non coupée servira de charnière pour que vous puissiez ouvrir et fermer la bouteille (voir le dessin). Gardez le bouchon sur la bouteille.
3. Repliez le dessus de la bouteille de boisson gazeuse et ajoutez une couche (environ 5cm de profondeur) de roches ou de morceaux d'argile au fond.
4. Remplissez au quart la bouteille de boisson gazeuse de terreau.
5. Faites un petit trou dans le terreau et plantez-y une graine de haricot. Si vous utilisez un type de semence plus petit, comme l'herbe à chat ou le radis, mettez simplement les graines sur le dessus. Trempez les semences de grande taille, comme les haricots ou le maïs, dans l'eau pendant 3 à 4 heures avant de semer. Tassez le terreau sur les semences. Versez 1/2 tasse d'eau sur le terreau.
6. Pliez le dessus de la bouteille de boisson gazeuse et remettez-la dans sa position initiale (pour qu'elle ressemble de nouveau à une bouteille de boisson gazeuse). Scellez la partie de la bouteille qui a été coupée avec du ruban adhésif.

7. Placez le terrarium près d'une fenêtre à la lumière, mais sans l'exposer directement au soleil. Tournez le terrarium fréquemment pour éviter que les plantes ne poussent que dans une seule direction.



### **Qu'est-ce qui se passe ?**

Les plantes n'ont pas à trouver de la nourriture : elles la fabriquent elles-mêmes. Les feuilles de la plupart des plantes contiennent une structure leur permettant de produire un type d'aliment que nous connaissons bien : le sucre ! Les plantes utilisent une partie du sucre immédiatement pour leurs fonctions vitales (ex. la croissance). L'excès de sucre est conservé pour une utilisation ultérieure. Afin de produire le sucre, les feuilles ont besoin de trois ingrédients essentiels : l'eau (provenant du sol), le dioxyde de carbone (dans l'air) et l'énergie (le soleil). Le processus de conversion de ces trois éléments en sucre s'appelle la photosynthèse.

L'eau est l'un des besoins essentiels de tous les organismes vivants, y compris les plantes. Les plantes absorbent l'eau du sol par les racines. L'eau circule ensuite dans la tige et les branches d'une plante et se rend jusqu'aux feuilles, où la majeure partie de la photosynthèse prend place. Une partie de l'eau s'échappe dans l'air par de petits pores situés sous les feuilles. C'est ce qu'on appelle la transpiration. Comme les terrariums sont des milieux fermés, ils conservent la vapeur d'eau qui s'échappe dans l'air. Ainsi, la vapeur d'eau se heurte à la bouteille en plastique et se condense (devient un liquide) avant de couler sur le sol, et le cycle recommence.

**Pour d'autres activités pratiques, visitez Parlons Sciences à <https://parlonssciences.ca>**

# Activités pour aider en programmation





## Activités pour aider en programmation

Vous trouverez des idées d'activités pour vous aider en programmation. Ces idées sont là afin de vous donner des pistes mais ne sont en aucun cas une liste exhaustive. À vous de l'utiliser au mieux afin de susciter un maximum l'intérêt des enfants.

1. **L'hygiène** (2 semaines)
2. **L'automne** (2 semaines)
3. **Les moyens de transport** (1 semaine)
4. **L'Halloween** (1 semaine)
5. **Les instruments de musique** (1 semaine)
6. **Le corps humain** (1 semaine)
7. **Les sports** (1 semaine)
8. **La famille** (1 semaine)
9. **Les métiers** (1 semaine)
10. **L'hiver** (1 semaine)
11. **Noël** (1 semaine)
12. **La santé** (1 semaine)
13. **Les planètes** (1 semaine)
14. **La Saint-Valentin** (1 semaine)
15. **Les sens** (1 semaine)
16. **Les pays** (1 semaine)
17. **Le printemps** (1 semaine)
18. **Pâques** (1 semaine)
19. **Les animaux** (1 semaine)
20. **Les fruits et légumes** (1 semaine)

## L'hygiène – Semaine 1

### **Lundi :**

Causerie : *La propreté*. Au cours de la causerie, parler de la propreté du corps, dans la maison et à la garderie.

Activité de groupe : Sortir des jouets ou des livres et les mettre au milieu de la salle, les mélanger et les enfants doivent les reclasser et placer au bon endroit.

### **Mardi :**

Causerie : *L'hygiène dentaire*. Amener les enfants à dire que l'hygiène concerne aussi les dents. Parler de qui cause la carie dentaire. Vous pouvez également inviter un dentiste ou une hygiéniste dentaire pour venir parler aux enfants.

Art plastique : Fabriquer une immense brosse à dents en carton avec de la corde ou de la paille pour les poils de la brosse à dents.

Sortie : Planifier la visite d'un dentiste.

### **Mercredi :**

Activité : Donner des linges aux enfants avec de gros seaux d'eau savonneuse pour nettoyer les meubles de la garderie.

Sortie : Visiter l'espace de travail du concierge à l'école et se faire expliquer les accessoires de travail d'un concierge.

### **Jeudi :**

Art plastique : Faire des dessins ou du coloriage sur le thème ménage, dentiste ou concierge.

### **Vendredi :**

Activité : Expliquer le brossage des dents. Ensuite autour d'une table ou assis en cercle, précéder à la démonstration d'un bon brossage de dents.

## L'hygiène – Semaine 2

### **Lundi :**

Causerie : *Une saine alimentation*. Amener les enfants à discuter des aliments sains et des aliments malsains qui causent la carie dentaire.

Art plastique : Peindre avec une grosse brosse à dents sur une feuille de papier.

### **Mardi :**

Art plastique : Découper les modèles d'une dent nommée « molaire » et l'autre appelée « incisive ».

### **Mercredi :**

Causerie : Est-ce bien de se brosser les dents avant de se coucher et après le déjeuner?

Activité : Répéter les noms des dents appelées molaires et incisives qu'on a découpés la journée précédente et montrer où elles se situent dans la bouche.

### **Jeudi :**

Art plastique : Dessiner des aliments bons pour les dents. Les enfants les découperont et les colleront sur une feuille blanche.

Sortie : Planter ou aller à un jardin récolter des légumes.

### **Vendredi :**

Cuisine : Cuisiner un dessert santé avec les enfants et faire tout le rangement et nettoyage avec eux.

## L'automne – Semaine 1

### Lundi :

Causerie : Parler de la température à l'extérieur et du changement de saison. Demander aux enfants comment notre habillement va changer de plus en plus.

### Mardi :

Causerie : Montrer aux enfants la différence de s'habiller en été et de s'habiller en automne.

Art plastique : Dessiner un arbre d'été et un arbre d'automne.

Activité : *La statue*. À l'aide de la musique, bouger comme des feuilles au vent et lorsque la musique s'arrête, tomber par terre et ne plus bouger comme des feuilles tombées de l'arbre.

Chanson : Michaud est tombé dans un grand pommier.

### Mercredi :

Causerie : Faire jouer la chanson de mardi.

Art plastique : *Mon herbier* (à l'aide des feuilles ramassées). À l'aide de papier de soie, bricoler un pommier, des pommes et d'autres arbres et fruits pour réaliser un cahier d'arbres.

Sortie : Prendre une marche à l'extérieur et sensibiliser les enfants aux couleurs des arbres. Apporter plusieurs petits sacs et ramasser des feuilles (se garder des feuilles pour un autre bricolage).

### Jeudi :

Causerie : Parler du soleil : qu'est-ce qui se passe avec la clarté du jour à mesure qu'on avance vers l'hiver?

Art plastique : Avec de la gouache sur les mains, mélanger les couleurs verte, rouge et brune sur une immense bordure de papier blanc.

Histoire : Raconter des histoires sur l'automne, les enfants peuvent écrire leur propre histoire.

### Vendredi :

Causerie : Sensibiliser les enfants sur le fait qu'en automne, c'est la grande cueillette des légumes avant la gelée de l'hiver et faire remarquer aux enfants la grande quantité de paniers de pommes à l'épicerie.

Art plastique : Reprendre des feuilles que les enfants avaient gardées auparavant. Placer les feuilles des arbres sous une feuille blanche et frotter par-dessus avec un crayon de cire couché sur le papier.

## L'automne – Semaine 2

### **Lundi :**

Causerie : Aller ramasser des feuilles d'érable seulement et montrer à l'aide d'une image que c'est la même feuille que sur le drapeau du Canada. Expliquer aux enfants que le Canada est notre pays et le montrer sur une carte géographique. Conserver les feuilles pour que les enfants puissent les tracer le lendemain.

Art plastique : Reproduire le drapeau du Canada à l'aide de crayons rouges et de petits morceaux de tissus découpés avec des ciseaux dentelés.

### **Mardi :**

Art plastique : Avec les feuilles ramassées lundi, assembler les feuilles et construire un immense arbre sur un mur de la garderie. On peut également ajouter des pommes dans l'arbre.

### **Mercredi :**

Causerie : Lire une histoire d'un livre emprunté à la bibliothèque à propos de l'automne.

Expérience : Montrer la différence entre une feuille humide et une feuille sèche. Placer une feuille dans un verre d'eau et montrer aux enfants la longévité de la feuille dans l'eau. Faire la même chose avec une branche de céleri. Montrer l'importance de l'eau.

Sortie : Dans la cour extérieure. Sauter dans les tas de feuilles ramassées par les enfants.

### **Jeudi :**

Causerie : Nommer les vêtements nécessaires à l'automne et les mets qu'on mange plus souvent à l'automne, par exemple : du bouilli de légumes et toutes sortes de recettes à base de pommes.

Art plastique : Découper des vêtements de printemps-été et des vêtements d'automne-hiver dans des magazines ou des catalogues. Les coller sur une feuille et diviser les catégories en deux.

### **Vendredi :**

Causerie : Expliquer les parties d'une pomme (pédoncule, pépins...).

Sortie : Aller dans un verger!

## Les moyens de transport

### **Lundi :**

Causerie : Amener les enfants à nommer plusieurs moyens de transport.

Activité de groupe : Prendre toutes les petites voitures qui sont à la garderie et les classer d'après leur grosseur, couleur etc.

Art plastique : Construire des véhicules à partir de formes géométriques.

### **Mardi :**

Causerie : Connaissez-vous des chansons où l'on parle de moyens de transport? Exemple : Il était un petit navire/ Le petit voilier.

Art plastique : Faire un petit chariot avec un berlingot vide, deux pailles et quatre bobines de fil.

### **Mercredi :**

Causerie : *La sécurité en voiture et sur la route*. Donner les règles de base.

Histoire : *Mary Poppins* ou présenter le film.

Activité : Faire des avions de papier et les faire voler dans la garderie.

### **Jeudi :**

Causerie : Expliquer aux enfants que les moyens de transport existent pour se déplacer d'un endroit à un autre. Demander quel moyen de transport on devrait prendre pour certaines situations.

Activité de groupe : Faire rouler des couvercles sur le plancher ou d'autres objets et voir lequel va le plus loin, plus vite etc.

Jeu : Se déguiser en capitaines de bateau, en pilote d'avion ou en chauffeurs d'autobus.

### **Vendredi :**

Art plastique : Faire un bateau ou une planche à voile avec une boîte d'œufs.

Sortie : Faire venir un pilote d'avion, capitaine de bateau ou autre.

## L'Halloween

### **Lundi :**

Causerie : Expliquer aux enfants l'origine de l'Halloween. Il y a plusieurs légendes qui existent, c'est à vous de choisir la vôtre.

Art plastique : Faire un masque à l'aide d'une assiette de carton, de paille et de ficelle. Ou bien faire un masque avec du carton et de la ficelle.

### **Mardi :**

Causerie : Chanter une chanson de l'Halloween avec les enfants.

Activité : Se déguiser en fantôme, en sorcière ou tout autre personnage.

### **Mercredi :**

Causerie : Expliquer qu'il est important de dire s'il vous plaît et merci et pas seulement pour l'Halloween, mais tous les jours.

Activité de groupe : Avec de l'eau et du colorant, expérimenter les couleurs qu'on doit prendre pour faire de l'orange et du noir.

Film : Casper le fantôme.

### **Jeudi :**

Causerie : La sécurité lorsqu'on passe l'Halloween.

Activité : Faire de la pâte à modeler orange et noire.

Art plastique : Fabriquer Casper le fantôme ou une citrouille.

### **Vendredi :**

Causerie : Amener les enfants à parler de leur déguisement.

Art plastique : Fabriquer une araignée à l'aide d'une boîte d'œufs et de cure-pipes. Par ailleurs, on peut fabriquer une araignée sur une toile d'araignée à l'aide de cartons et de bouts de laine.

Activité : Décorer une citrouille.

## Les instruments de musique

### **Lundi :**

Causerie : Amener les enfants à nommer les instruments de musique qu'ils connaissent.

Chanson : Les musiciens (Carmen Campagne).

Art plastique : Réaliser un petit tambour à l'aide d'une boîte de conserve vide, du riz, du carton, des élastiques, des bâtons de bois, du ruban gommé. On peut le faire également avec une bouteille de verre, des fèves ou des pois ou on peut le faire avec un plat de margarine et son couvercle.

### **Mardi :**

Causerie : Expliquer ce que fait un chef d'orchestre.

Art plastique : Fabriquer une guitare à l'aide d'assiettes de styromousse, de laine, de carton, de bâtonnets de bois et de ruban gommé. Ou bien fabriquer une guitare à l'aide d'une boîte de mouchoirs, d'élastique et d'une assiette en styromousse.

Activité : *Le chef d'orchestre*. L'éducatrice choisit un détective (celui-ci sort du local pendant 1 minute). Lorsque le détective est sorti du local l'éducatrice choisit le chef d'orchestre. Le chef d'orchestre fera semblant de jouer plusieurs instruments et les autres enfants devront faire comme lui. Le chef d'orchestre doit changer de mouvement assez souvent. Pendant que les musiciens et le chef d'orchestre font semblant de jouer, le détective tente de deviner qui est le chef d'orchestre. Lorsque le détective a deviné, il choisit le nouveau détective et par la suite, il choisit le nouveau chef d'orchestre.

### **Mercredi :**

Causerie : Expliquer aux enfants que les musiciens ont des livres de musique avec des portées et des notes. C'est ainsi qu'ils lisent la musique. Présenter un exemple de livre de musique aux enfants et leur montrer ce qu'est une portée.

Sortie : Faire venir un musicien.

### **Jeudi :**

Causerie : Demander aux enfants s'ils ont des instruments de musique à la maison et leur demander de les apporter pour le lendemain à garderie.

Art plastique : Fabriquer des maracas à l'aide de verres de plastique transparent, de grains de riz et de peinture. On peut également prendre de petites bouteilles de verre.

### **Vendredi :**

Causerie : Montrer les instruments de musique que les enfants ont apportés de la maison.

Film : La mélodie du bonheur.



## Le corps humain

### **Lundi :**

Causerie : Sensibiliser les enfants à tout ce qu'on peut faire grâce à nos membres physiques. Énumérer les parties du corps.

Activité : Chaque enfant reçoit six morceaux du corps humain à découper dans du carton et il doit les placer correctement.

### **Mardi :**

Causerie : Amener la notion de respect aux enfants (respect du corps, de l'hygiène...). Expliquer aux enfants que nous sommes des petits trésors.

Jeu : *La momie* Former des équipes de deux. Un partenaire est choisi pour faire la momie et l'autre doit construire la momie à l'aide de rouleau de papier hygiénique. Par la suite, faire parader ses momies et faire voter pour la momie la plus solide.

Art plastique : Tracer ses mains et ses pieds ou ceux d'un ami. Il est même possible de les reproduire dans du plâtre et de les peindre par la suite.

### **Mercredi :**

Causerie : Parler des cinq sens de l'humain et de l'importance d'une bonne alimentation.

Jeu : Faire goûter différentes substances ou différents aliments, par exemple, ketchup, sirop d'érable... Et essayer de deviner ce que c'est.

### **Jeudi :**

Causerie : L'hygiène de mon corps... Est-ce que je me lave régulièrement?

Art plastique : Comment se brosser les dents? Apporter une brosse à dents pour chaque enfant avec du dentifrice. Demander aux enfants comment ils se brossent les dents à la maison. Ils miment dans un premier temps. Lorsque les bons gestes ont été appris et revus, les enfants vont à la salle de bains se brosser les dents.

### **Vendredi :**

Jeu: Jouer à « Jean dit ».

Sortie : Faire venir un médecin ou une infirmière.

## Les sports

### **Lundi :**

Causerie : Discuter des sports que l'on connaît et des athlètes que l'on connaît.

Art plastique : Bricoler ou dessiner son sport préféré.

Activité : Jouer au soccer dehors.

### **Mardi :**

Causerie : Quels sont les vêtements nécessaires pour jouer à un sport. Demander aux enfants d'apporter un article de sport pour le lendemain.

Activité : Inventer un entraînement avec les enfants et le pratiquer ensemble.

### **Mercredi :**

Causerie : Les enfants expliquent et montrent devant les amis leurs articles de sport qu'ils ont apportés.

Art plastique : Peindre des articles de sport.

Activité : Jouer au volley-ball.

### **Jeudi :**

Causerie : Les effets du sport sur notre santé.

Art plastique : Se fabriquer sa propre médaille à l'aide de rubans, de cordes et de cartons.

Activité : *Le parachute*. Tout d'abord, se mettre autour du parachute, le monter et se pencher en même temps pour se mettre la tête en dessous. On peut mettre tout le corps sous le parachute. On peut mettre des balles de tennis sur le parachute pendant qu'on le fait monter et qu'on le fait descendre. Elles sautent comme du pop-corn.

### **Vendredi :**

Causerie : Demander aux enfants de nommer des sports d'hiver et des sports d'été.

Sortie : Aller patiner.

## La famille

### **Lundi :**

Causerie : Qu'est-ce que la famille? Demander aux enfants d'amener des photos de familles pour le lendemain.

Film: Moins cher la douzaine.

### **Mardi :**

Causerie : Quelles sont les valeurs de ma famille? (Ce que ma famille aime ou n'aime pas...) Axer sur le lien qui unit les membres d'une même famille.

Art plastique : Une chaîne d'amitié avec les membres de sa famille.

### **Mercredi :**

Causerie : Amener les enfants à réaliser que nous vivons tous sur la terre, donc nous sommes une grande famille. Nous avons des visages différents, des couleurs de peau différentes, des langages différents.

Art plastique : Découper dans un catalogue des personnages qui représentent les membres de sa famille. On peut également réaliser sa maison en découpant des formes géométriques.

### **Jeudi :**

Causerie : Est-ce qu'il y a des familles d'objets, de jouets... à la garderie?

Activité de groupe: Classer les jouets selon leur famille ou leur catégorie.

### **Vendredi :**

Causerie : Qu'est-ce qu'un arbre généalogique?

Art plastique : Faire un arbre généalogique de sa famille.

## Les métiers

### **Lundi :**

Causerie : Discuter des métiers que l'on connaît et de ceux de ses parents.

### **Mardi :**

Causerie : Amener les enfants à comprendre que les filles exercent les mêmes métiers que les garçons. Demander le métier de leurs parents et les enfants peuvent les mimer. Expliquer aux enfants le 9-1-1 en cas d'urgence.

Thématique : Policier.

Art plastique : Inviter un policier.

### **Mercredi :**

Causerie : Amener les enfants à comprendre l'essentiel et l'importance de chaque métier. Demander aux enfants de décrire des métiers qui ont besoin d'un uniforme.

Thématique : Cuisinier/ ambulancier/ pilote d'avion.

Sortie : Inviter une personne ayant un métier cité ci-dessus.

### **Jeudi :**

Art plastique : Fabriquer une boîte aux lettres, des enveloppes et des casques de facteur et livrer le courrier une fois que sa lettre à un ami est écrite.

Thématique : Facteur.

### **Vendredi :**

Causerie : Demander aux enfants quel métier ils aimeraient faire plus tard.

Thématique : Constructeur.

Art plastique : Fabriquer une maison avec des boîtes de cartons et de la peinture.

## L'hiver

### Lundi :

Causerie : Parler de la diminution de la luminosité de la journée : le changement de saison.

Art plastique : Fabriquer des flocons de neige et laisser aller son imagination. Si désiré, dessiner une maison d'été et une maison d'hiver.

### Mardi :

Causerie : Croyez-vous qu'il y a une différence entre l'eau et la neige. Si oui quelle est-elle? Expliquer brièvement pourquoi l'eau est changée en neige lorsqu'elle arrive sur le sol.

Activité : Mimer des sports d'hiver.

### Mercredi :

Causerie : Faire nommer les objets utiles pour jouer dans la neige.

Sortie : Aller jouer dans la neige et faire un bonhomme de neige.

### Jeudi :

Causerie : Parler des Inuits, du pôle Nord et de la maison des Inuit (un peuple qui vit dans un endroit très froid).

Art plastique : Faire un modèle d'igloo avec du papier de soie ou balles de coton. Coller des morceaux sur l'igloo.

### Vendredi :

Causerie : Quelles activités aimes-tu faire lorsque c'est l'hiver?

Film : La guerre des tuques (#1) et la course des tuques (#2).

## Noël

### **Lundi :**

Causerie : Parler du Père Noël, de qu'est-ce que c'est le temps des fêtes...

Chanson : Mon beau sapin

Art plastique : Mon sapin de Noël.

### **Mardi :**

Causerie : Demander aux enfants ce qu'ils veulent pour Noël?

Cuisine : Faire des biscuits de Noël.

### **Mercredi :**

Causerie : Discuter avec les enfants de ce qu'ils feront durant les vacances de Noël.

Activité : La personne qui emballe le mieux une boîte comme si c'était un cadeau de Noël.

### **Jeudi :**

Causerie : Sensibiliser le groupe aux enfants pauvres dans le temps des fêtes débiter une collecte d'aliments non périssables à distribuer aux enfants pauvres pour Noël.

Activité : Écrire une lettre au Père Noël.

### **Vendredi :**

Causerie : Le plus beau cadeau de Noël que j'ai eu.

Art plastique : Faire des boules de Noël pour l'arbre de Noël de la garderie et faire des guirlandes.

Sortie : Aller voir le père Noël ou aller voir un spectacle de Noël présenté près de chez vous.

## La santé

### **Lundi :**

Causerie : Parler avec les enfants des besoins fondamentaux du corps humain, soit manger, dormir, bien s'alimenter.

Activité : Pratiquer des exercices de yoga et de détente pendant la journée.

### **Mardi :**

Causerie : Quels sont les aliments moins bons pour la santé?

Activité : Découper dans les circulaires de journaux aliments moins bons pour sa santé.

### **Mercredi :**

Causerie : Qu'est-ce que les parents font pour se maintenir en forme? Montrer également l'importance de l'eau pour la santé. L'eau fait pousser ce qu'il y a sur la terre.

Activité : Faire une chasse aux trésors en cachant des fruits, des légumes et tout ce qui est bon pour la santé.

### **Jeudi :**

Causerie : Expliquer les quatre groupes d'aliments principaux pour la santé à l'aide d'un guide alimentaire canadien.

Activité : Disposer les 4 groupes alimentaires sur un grand carton rigide et classer les aliments.

### **Vendredi :**

Activité : Un bon lavage de mains et un bon bain peuvent éliminer plusieurs microbes de notre corps. Expliquer comment bien se laver les mains et les enfants peuvent prendre un bon bain également. Expliquer comment bien se laver.

Sortie : Aller à la piscine ou autre activité sportive.

## Les planètes

### **Lundi :**

Causerie : *Le système scolaire*. Où se situe la Terre par rapport aux autres planètes?

Chanson : Au clair de la lune.

### **Mardi :**

Causerie : Est-ce qu'on peut aller sur la lune? Comment?

Art plastique : Fabrique une navette spatiale.

Activité : Se déguiser en astronaute à l'aide de rouleaux de papier de toilette ou de gros cartons blanc.

### **Mercredi :**

Causerie : Le soir qu'est-ce qu'on voit dans le ciel lorsqu'on se couche sur le dos et qu'on regarde le ciel? Demander aux enfants d'apporter des objets qui permettent de voir le ciel de plus près (téléscope, jumelles, cartes du ciel...).

Art plastique : Fabriquer des étoiles ou une lune.

### **Jeudi :**

Causerie : Observer et expliquer de tous les objets que les enfants ont apportés à la garderie qui aident à voir le monde céleste.

Activité : Éteindre les lumières de la garderie et marcher avec une lampe de poche, très lentement comme sur la lune.

### **Vendredi :**

Sortie : Aller à l'aéroport, voir les avions qui décollent et atterrisse.



## La Saint-Valentin

### **Lundi :**

Causerie : Qu'est-ce qui se passe au mois de février? Qu'est-ce que la Saint-Valentin?

Chanson : Ursule.

Art plastique : Coloriage de Saint-Valentin.

### **Mardi :**

Causerie : Prendre le temps de dire à un ami ce qu'on aime chez lui. Ce soir, dire également à nos parents pendant la soirée qu'on les aime.

Art plastique : Faire des cœurs de différente façon pour décorer la garderie.

Activité : Décorer la garderie pour la Saint-Valentin.

### **Mercredi :**

Causerie : Quels sont les gestes qu'on peut faire pour montrer notre amour à quelqu'un?

Art plastique : Faire un bouquet de fleurs en cœurs pour un ami ou une fleur à l'aide de plusieurs cœurs et placer dans un sac décoré pour la donner à quelqu'un.

### **Jeudi :**

Causerie : Qui est Cupidon? Demander aux enfants de s'habiller en rouge, rose et blanc pour le lendemain.

Art plastique : Faire une carte de Saint-Valentin pour les parents.

Cuisine : Faire du chocolat.

### **Vendredi :**

Activité : Faire apprendre à dire Je t'aime dans plusieurs langues.

## Les 5 sens

### **Lundi :**

Causerie : Quels sont les cinq sens que nous possédons? L'ouïe, l'odorat, la vue, le toucher et le goûter. Qu'est-ce que l'ouïe exactement?

Activité de groupe: *Le jeu du téléphone*. En cercle, on se dit un secret, le premier commence le message secret et le dernier doit répéter le message exactement comme il a été commencé.

Activité : Apprendre quelques mots du langage des signes.

### **Mardi :**

Causerie : Qu'est-ce que l'odorat?

Activité: Faire sentir quelques aliments et autres odeurs que les enfants devront deviner.

### **Mercredi :**

Causerie : Qu'est-ce que la vue?

Activité : Pareil pas pareil, deux dessins et les enfants doivent trouver les différences.

### **Jeudi :**

Causerie : Qu'est-ce que le toucher?

Chanson: Les souliers de ma mignonne.

Activité : Les enfants doivent deviner les objets qu'ils touchent les yeux bandés.

### **Vendredi :**

Causerie : Qu'est-ce que le goût?

Activité : Comparer le sel, le sucre et la cassonade. Montrer aux enfants la différence entre des aliments sucrés et des aliments salés.

## Les pays

### **Lundi :**

Causerie : À l'aide d'un atlas, expliquer ce qu'est un pays et où est notre pays. On peut aussi se servir d'un globe terrestre?

Chanson : Ô Canada, Tous les animaux du monde, Mes comptines du Monde.

Art plastique : Dessiner la terre vue de haut et les continents de couleurs différentes.

### **Mardi :**

Causerie : Sensibiliser les enfants à la différence des nationalités, à la différence des couleurs de peau et du visage. Amener les enfants à comprendre que nous sommes tous semblables.

Activité : Montrer un style de danse d'une autre nationalité.

### **Mercredi :**

Causerie : Qu'est-ce qu'on peut trouver dans notre pays? Quelles sont les provinces du Canada?

Art plastique : Représentation d'une carte géographique du Canada.

Activité : Se déguiser selon l'habillement de chaque pays.

### **Jeudi :**

Causerie : De quelle manière peut-on voyager? Peut-on aller dans d'autres pays éloignés?

Art plastique : Dessiner les drapeaux de différents pays.

### **Vendredi :**

Causerie : Demander aux enfants s'ils connaissent des différences et des ressemblances culturelles entre leur pays et d'autres pays.

Chanson : Écouter des pièces musicales de différents pays.

## Le printemps

### **Lundi :**

Causerie : Les saisons (retour sur le changement des saisons et sur ce qui se passe au printemps, fonte de la neige, protection contre le soleil, odeurs...). Observation des changements de nature.

Art plastique : Faire un immense soleil en pâte à sel. Dessiner ce que représente le printemps pour toi.

### **Mardi :**

Causerie : Au printemps qu'arrive-t-il aux arbres? Quelle fleur voit-on en premier au printemps? (Bourgeons)

Sortie: Aller chercher une petite branche d'un arbre, la placer dans l'eau pour voir les feuilles pousser et s'ouvrir durant la semaine. Avec ces branches, on peut également monter un arbre collectif dans la garderie.

### **Mercredi :**

Causerie : *Le grand ménage du printemps*

Art plastique : À l'aide de la gouache, peindre un immense parapluie ou plusieurs modèles de fleurs. À l'aide de cure-pipes ou de papier ciré, on peut également faire de petits vases pour ses fleurs.

Activité : Laver les fenêtres de la garderie à l'aide de petits seaux.

### **Jeudi :**

Causerie : Est-ce que notre habillement change au printemps?

Art plastique : Découper des accessoires ou des vêtements pour le printemps.

### **Vendredi :**

Causerie : Quelles sont les activités qu'on va pouvoir exécuter à l'extérieur bientôt?

Art plastique : Réaliser un bateau ou faire un cerf-volant.

## Pâques

### **Lundi :**

Causerie : Qu'est-ce que la fête de Pâques?

Art plastique : Faire un poussin dans sa coquille.

Film : Tous les « Bugs Bunny »

### **Mardi :**

Causerie : Quels sont les animaux que l'on connaît et qui sont en rapport avec la fête de Pâques?

Sortie: Aller à une ferme qui a des lapins/poussins.

### **Mercredi :**

Causerie : Quelle température extérieur associe-t-on plus à la fête de Pâques?

Art plastique : Faire des décorations pour la garderie.

Activité : Décorer la garderie.

### **Jeudi :**

Causerie : Qu'est-ce qu'on aimerait recevoir à Pâques?

Art plastique : Décorer des œufs.

### **Vendredi :**

Causerie : Combien de jours reste-t-il avant Pâques?

Art plastique : Faire une couronne de Pâques ou un masque de Pâques. Composer un texte qu'on écrira dans la carte de Pâques à ses parents.

## Les animaux

### **Lundi :**

Causerie : Quels sont les animaux que l'on connaît?

Art plastique : Fabriquer ou dessiner votre animal préféré.

### **Mardi :**

Causerie : Faire connaître les différents cris des animaux, par exemple : le chat miaule, le chien aboie, la poule glousse, le cheval hennit...

Art plastique : Avec des éponges miniatures, reproduire différents animaux.

### **Mercredi :**

Causerie : Quels sont les animaux qui peuvent vivre à l'intérieur et à l'extérieur?

Art plastique : Faire un cochon.

Activité : Classer les animaux d'un côté ceux qui sont des animaux domestiques et de l'autre les animaux sauvages.

### **Jeudi :**

Causerie : Énumérer la différence entre les animaux, les insectes et les poissons. Demander aux enfants d'amener leur toutou d'animal préféré.

Activité : Classifier les différentes catégories d'être vivant : animal, insecte ou poisson.

### **Vendredi :**

Causerie : Quel est mon animal préféré? Faire la présentation de son toutou préféré.

Activité de groupe : Mimer des animaux et les enfants doivent deviner c'est quel animal.

## Les fruits et légumes

### **Lundi :**

Causerie : Quelle est la différence entre fruits et légumes?

Art plastique : Faire une marionnette en forme de pomme ou d'autres fruits.

Activité : Dans un bac à eau rempli de pommes, l'enfant qui réussit le premier à croquer une pomme est le gagnant.

### **Mardi :**

Causerie : Placer des fruits et des légumes et demander aux enfants de les classer.

Art plastique : Faire son visage avec un collage de fruits découpés dans du papier construction aux couleurs correspondantes.

### **Mercredi :**

Causerie : Savez-vous d'où proviennent les fruits?

Activité de groupe: Essayer de marcher avec des paniers de fruits sur la tête.

### **Jeudi :**

Causerie : Quels sont les aliments ou les collations qui contiennent des fruits à l'intérieur? Quelles sont les vitamines contenues dans les fruits?

Activité de groupe: Bander les yeux des enfants et leur demander de deviner, par le toucher, quel fruit ils ont dans la main.

### **Vendredi :**

Cuisine : Déguster des fruits et légumes que l'on a achetés auparavant.

Art plastique : Sur une murale collective, estampé à l'aide de fruits coupés en deux sur un immense arbre préalablement dessiné.



# SECTION 9

## ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET PERSONNES RESSOURCES





## Comment s'engager dans la communauté

- o Inviter des professionnels de différents domaines à interagir avec les enfants.
- o Visiter des professionnels dans leur milieu de travail.
- o Faire la demande auprès des personnes de différents organismes francophones tels que JAFLIPE, le Service de bibliothèques publiques, le journal la Voix Acadienne ou même votre centre communautaire pour venir proposer des activités spécialement conçues pour les enfants d'âge scolaire.
- o Visiter la résidence pour personnes âgées de votre communauté et devenir leur correspondant où, une fois par mois, les enfants leur envoient des lettres ou des projets d'art.
- o Développer leur conscience écologique, en recyclant et en allant ramasser les déchets qui se retrouvent à l'extérieur sur le terrain et à la plage (automne et printemps).
- o Solutionner un problème existant dans leur communauté qui les affectent comme enfant d'âge scolaire.
- o Organiser une levée de fonds pour une cause communautaire qui leur tient à cœur  
Ex de levées de fonds: vente de pâtisserie, laver les voitures, vendre des cartes de souhaits, etc.
- Demander à l'école et au centre communautaire pour voir comment vous pouvez les appuyer.

## Liste de professionnels francophones

La section suivante a pour but de vous aider à trouver des professionnels francophones de votre communauté qui pourront venir compléter vos activités avec des informations supplémentaires ainsi qu'avec des sorties dans leur milieu de travail ou des visites au Club Jeunesse. Vous trouverez également leurs coordonnées afin de les contacter et des idées d'activités à faire avant, pendant et après leur(s) visite(s).

1. Agriculteur
2. Ambulancier
3. Artiste
4. Capitaine de bateau/ Conducteur de camion/ pêcheur/ pilote d'avion
5. Coiffeur
6. Cuisinier
7. Dentiste
8. Docteur/ infirmier
9. Policier
10. Pompier
11. Vétérinaire

## 1. Agriculteur

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une courte vidéo.
- Atelier de construction (construire sa ferme avec les animaux, les bâtiments, les champs, etc.).
- **Atelier de dessins**
  - Des dessins à colorier de fruits, de légumes, de scènes de récoltes, du marché, etc.
  - Pochoirs des différents légumes et fruits que l'on récolte.
- **Atelier manipulation**
  - Jeu de mémoire sur les légumes, les fruits, les fleurs, etc.
  - Jeu d'association « Est-ce un fruit ou un légume? ».
  - Bac de fèves assorties à classer par couleur.
  - Différentes courges à manipuler et à observer. Il existe une grande variété de courges miniatures qui sont très résistantes et qui se conservent longtemps.
- **Atelier de pré lecture**
  - Des livres, des livres et encore des livres!
  - Un épouvantail pourrait peut-être tenir compagnie aux amis dans ce coin pour la durée du thème.
- **Atelier moteur**
  - Différents jeux où habituellement on se passe le ballon. Vous pouvez remplacer le ballon par une pomme, une carotte ou un autre fruit/légume.
  - Chasse au trésor des récoltes avec des légumes, des fruits et des fleurs à cueillir tout au long du parcours.
  - Fabriquez votre propre épouvantail!



### Activités à faire pendant la visite :

- L'agriculteur parle de ses expériences, de sa ferme, des défis, etc.
- Il présente les étapes de la production d'un produit, de sa production à sa vente.
- Atelier art plastique :
  - Différents légumes et fruits coupés pour faire des estampes. Idéalement, utilisez des aliments qui sont moins frais pour ne pas faire de gaspillage.
  - Collage avec différentes graines ou semences (blé, maïs, orge, etc.).
  - Fabriquez des maracas avec des contenants recyclés et des graines de toutes sortes.
  - Avec des cartons de lait vides, bricolez des vases pour mettre les fleurs que les enfants cueilleront dans les jardins.
  - Citrouille ou autres légumes à faire en papier bouchonné.
  - Rouleaux de carton, papier construction et peinture pour faire de petits pommiers.

**Activités à faire après la visite :**

• **Atelier cuisine**

- Aller aux pommes.
- Faites une salade de carottes et de raisins.
- Préparez une salade avec les fruits de la saison et cela deviendra votre collation ou votre dessert.
- Goutez à différents fruits et légumes.
- Faites de la compote de pommes!
- Préparez une soupe aux légumes.

• **Atelier science**

- Jeu d'association des graines avec l'image du légume qui poussera.
- Plusieurs variétés de légumes (pelés, entiers, coupés en deux, etc.) à observer avec une loupe.
- Faites du jus avec différents fruits et légumes.
- Une petite visite à l'épicerie du coin vous en apprendra beaucoup!
- Qu'arrive-t-il si on fait sécher les pommes en rondelles?
- L'oxydation de la pomme.
- Observez des bulbes.

• **Atelier jeux de rôle**

- **Comme au marché** : Fruits, légumes, fleurs, paniers, sacs écologiques, balance, caisse enregistreuse, argent, etc.
- **Je jardine** : Accessoires de jardinage, gants, pots, fleurs, images de fleurs, légumes et fruits, chapeaux, etc.

**Prince Edward Island – Federation of Agriculture**

Téléphone : 902-368-7289

Adresse : Farm Center 420 University Ave, Suite 110 Charlottetown, PE

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 2. Ambulancier

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une courte vidéo.
- Causerie :
  - Est-ce qu'il y a un hôpital dans ta ville? Sais-tu où elle est située?
  - Connais-tu un ambulancier?
  - Peux-tu nommer les différents vêtements d'un ambulancier?
  - Peux-tu nommer les différents éléments du travail d'un ambulancier?
- Jeu de mémoire.



### Activités à faire pendant la visite :

- **L'ambulancier peut raconter à quoi ressemble une journée dans son métier.**
- **L'ambulancier peut faire faire un tour dans une ambulance aux enfants.**
- **L'ambulancier peut présenter les instruments avec lesquels ils travaillent.**
- **Vite! dans l'ambulance!**
  - Installez une grande boîte dans votre coin-causerie. Peinturez-la avec de la gouache jaune et utilisez du ruban électrique noir pour représenter des logos ou dessiner des lignes sur chaque côté de celle-ci. La boîte représentera une ambulance. Pour rassembler les enfants chaque matin, faites jouer un son de sirène d'ambulance (vous en trouverez sur Internet au besoin). Dès qu'ils entendent la sirène, les enfants doivent rapidement prendre place dans l'ambulance.
  - Décorez les murs de votre local avec toutes sortes d'images, des panneaux, des dessins en lien avec les services d'urgence. Vous pouvez installer un faux feu dans un coin du local avec un mannequin habillé en pompier pour le surveiller. Au plafond, vous pouvez suspendre des rubans ou du papier crépon jaune, orange et rouge pour représenter un incendie.

### Activités à faire après la visite :

- **Coin jeux de rôle**
  - Costumes et chapeaux d'ambulancier.
  - Aménagez un coin-hôpital.
  - Blouses blanches, chapeaux, stéthoscopes, abaisse-langues, casques de douche (pour représenter des bonnets de chirurgie), masques, pantoufles en papier (ou vieilles pantoufles), chemise d'hôpital, bouteilles de médicaments vides, pansements de toutes sortes, trousse de médecin, feuilles pour prescriptions, livre de rendez-vous, crayons, thermomètre, poupées, boules de ouate, téléphone, bouillotte, petite lampe de poche, gants de vinyle, seringues, compte-gouttes, radiographies, contenants vides de toutes sortes. Chaises et tables pour la salle d'attente avec des affiches représentant des enfants ou des instruments de docteur... sans oublier quelques revues et une table avec des jeux pour faire attendre les enfants.
- **Coin manipulation/jeux de table**
  - Jeu de mémoire sur le corps humain.
  - Casse-têtes avec des images d'ambulances et d'ambulanciers.

- Pâte à modeler pour modeler les différentes parties du corps.
- Un stéthoscope et différents instruments de médecin à manipuler.
- Jeux d'association avec les parties du corps : une main associée avec une action faite par la main, un pied et une action faite par le pied, etc.
- Plusieurs images : des personnages à assembler, des histoires à remettre en ordre, etc.
- Un squelette en plastique.
- Différents thermomètres à observer et à manipuler pour trouver les ressemblances, les différences.

### Services d'urgence et de planification

Téléphone : 902-368-6719

Adresse : Santé Î.-P.-É. 16, rue Garfield, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

---



---

### 3. Artiste

#### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une courte vidéo.
- Créez un mur d'artiste :
  - Affichez les réalisations des enfants. Consacrez un mur à cet effet que vous pourriez appeler « le mur des petits artistes », par exemple. Il est bien qu'il soit à la vue de tous les enfants et parents. Vous pouvez également les suspendre ou les épingler sur une corde à linge. Prenez des photos des enfants en pleine action et affichez-les sur ce mur tout au long de la semaine.



#### Activités à faire pendant la visite :

- **Atelier jeux de rôles**
  - **Au cinéma** : on bricole un écran de télévision ou de cinéma, on installe des chaises comme dans une salle de cinéma et on ajoute des contenants de pop-corn vides, quelques verres, des billets bricolés par les enfants et le tour est joué! On peut ajouter des images de films pour décorer un peu.
  - **La peinture** : un chevalet, une palette de couleurs, des cartons de couleur (échantillons de peinture en quincaillerie), quelques images et des pinceaux.
  - **La musique** : on sort tous les instruments de musique disponibles. On installe un micro et on peut garder l'installation des chaises comme pour le cinéma. Évidemment, on évite cet atelier les jours de maux de tête!
  - **La comédie** : des costumes de toutes les sortes et un grand miroir.
  - **La photographie** : des appareils photo qui ne fonctionnent plus, des albums photo.
  - **Couturière de mode** : aiguilles en plastique, tissu, corde ou laine, etc.

#### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - Affiches de différentes œuvres d'artistes pour décorer et pour s'en inspirer dans nos constructions.
  - Matériaux recyclés de toutes sortes pour construire encore et encore des sculptures.
- **Atelier arts plastiques**
  - Chevalet et palette de couleurs avec des pastilles de gouache pour faire comme les vrais peintres!
  - Peinture tactile sur feuilles glacées. Le verso des anciennes affiches inutilisées peut être recyclé ici!
  - Peinture à l'eau.
  - Pastels et/ou pastels gras.
  - Sculpture de savon.
  - Sculpture abstraite de matériaux recyclés.

- Impressions avec les mains, les pieds.
- Peinture avec une brosse à dents ou à l'éponge sur un grand papier blanc affiché au mur.
- Créez une affiche de film avec de la peinture ou en faisant un collage.
- Fabrication de différents instruments de musique.

- **Atelier de dessins**

- Des dessins à colorier sur les différents types d'art.
- Stencils et pochoirs de toutes les formes.
- Coloriage créatif.
- Crayons de cire, crayons de bois, crayons feutres, fusains, etc.

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 4. Capitaine de bateau/ conducteur de camion/ pêcheur

### Activités à faire avant la visite :

- Causerie :
  - Demandez aux enfants de nommer les différents moyens de transport que l'on peut voir sur les cours d'eau.
  - Demandez aux enfants d'imiter les sirènes ou les bruits des différents moyens de transport.
  - Demandez aux enfants de choisir l'image de leur moyen de transport nautique préféré et d'expliquer pourquoi ils l'aiment.
  - Demandez aux enfants de nommer les moyens de transport qu'ils ont à la maison.
  - Vous pourriez installer une couverture par terre pour représenter un bateau, mais assurez-vous que les enfants comprennent que tout autour de la couverture, c'est de l'eau. Avec une petite bouteille à vaporiser remplie d'eau, amusez-vous à arroser les enfants qui touchent par terre (en dehors de la couverture).
- Lire une histoire.
- Présenter une courte vidéo.



### Activités à faire pendant la visite :

- Visite du moyen de transport (par exemple un tour de bateau).
- Raconter ses expériences.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - C'est le temps de sortir tous les moyens de transport différents que vous avez dans votre service de garde!
  - Ajoutez des rouleaux de carton (essuie-tout, emballage de Noël...) pour faire des tunnels.
  - Faites un tunnel géant transparent en collant plusieurs bouteilles de 2 litres de boisson gazeuse ensemble (en coupant les deux bouts).
  - Un tuyau de sècheuse flexible fait aussi un excellent tunnel.
  - Sortez le tapis d'autos ou dessinez des routes à l'aide de rubans de couleur (vous pouvez même les faire monter sur les murs!). Vous pouvez aussi faire des routes avec de la ficelle et les déplacer selon vos jeux du jour.
  - Comme revêtement de sol, vous pouvez aussi utiliser des tuiles (sans les coller évidemment).
  - Vous pouvez aussi transformer votre coin construction en véritable chantier avec les véhicules de construction (tracteur, grue, camion à benne, etc.). Si vous êtes en forme, pourquoi ne pas remplir une petite piscine de sable et laisser les enfants s'y amuser... Il peut aussi être intéressant de décorer l'espace avec différentes images.
- **Atelier arts plastiques**
  - Décorez le coin arts plastiques avec des images de voitures (les images d'anciens calendriers, par exemple). Cela pourra inspirer les enfants dans leurs créations.



- Des pochoirs de moyens de transport.
- Des feuilles bleu pâle (le ciel), brunes ou noires (terre) et bleu foncé (eau) pour permettre aux enfants de dessiner ou de coller leur moyen de transport favori.
- De petites autos et un peu de peinture... on passe les roues dans la peinture et on roule ensuite l'auto sur un papier construction! On peut aussi essayer avec des camions pour voir les différentes empreintes de roues.
- Du carton, des matériaux recyclés et de l'imagination pour créer des modèles réduits de moyens de transport.

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 5. Coiffeur

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une courte vidéo.
- Causerie :
  - Combien de fois par année vous allez vous faire couper les cheveux?
  - Qu'est-ce qu'on peut faire chez le coiffeur?
  - Quelle est la pire coupe de cheveux que vous avez eus?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Expliquer les différentes techniques de coiffeurs et coupe de cheveux.
- Couper les cheveux des enfants.

### Activités à faire après la visite :

- Faire un salon de coiffure avec des faux ciseaux, des élastiques et autres accessoires pour des coiffures.
- Dessins de seulement la tête d'une personne avec les cheveux à dessiner.

### Contact pour votre centre :

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

---

---

## 6. Cuisinier

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter un film comme « Ratatouille », par exemple.
- Causerie :
  - Quel est votre repas/fruit/désert, etc. préféré?
  - Qui est-ce qui cuisine à votre maison?
  - Quel est votre restaurant préféré?
  - Nommez des objets qu'on utilise pour cuisiner?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Faire un atelier cuisine.
- Visiter une cuisine de restaurant.
- Visiter un Food truck.
- Une sortie à l'épicerie pour aller acheter les aliments.
- Faire un pique-nique.
- Donner un petit cours sur les allergies.
- Les bonnes habitudes de nourriture.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**

- Des verres de plastique ou de carton pour faire toutes sortes de constructions.
- Des pailles pour boire serviront de clôtures, de piliers ou simplement de décorations aux constructions.
- Des assiettes d'aluminium de différentes grandeurs ajouteront une touche « brillante » aux constructions des enfants.
- Des contenants de yogourts individuels ou de compote vides et propres pour remplacer les blocs ! Un appel aux parents vous permettra sans doute de vous faire une réserve rapidement.

- **Atelier arts plastiques**

- Des pâtes alimentaires, du riz ou des céréales pour faire toutes sortes de collages. On peut colorer les pâtes ou le riz simplement : placez la quantité de riz ou de pâtes désirée dans un bol, versez-y de la gouache, environ 1 cuillère à thé (selon la teinte que vous voulez avoir. En brassant, vous verrez si vous avez besoin d'en ajouter). Ajoutez de l'alcool (depuis quelque temps, je mets du Purell et quelques « push » suffisent), ça aide à fixer la couleur. Laissez sécher sur une plaque, à l'air libre, durant environ 15 minutes ou au four à 225° en surveillant, bien entendu. Vous saurez que c'est sec en touchant !
- Des circulaires d'épicerie à découper pour se créer tout un festin en faisant un collage collectif ou individuel.
- De la gouache dans des contenants à muffins et on peint avec des pinceaux à pâtisserie.
- On peut aussi faire des empreintes avec des emporte-pièce à biscuits.

- Des estampes à faire avec différents aliments (piments coupés, pommes, pommes de terre, carottes, etc.).
- On peut fabriquer des maracas avec un contenant ayant un couvercle et des graines, des pâtes ou du riz à l'intérieur.
- Différents contenants d'aliments à recycler pour construire la maquette d'une ville, par exemple.
- Des dessins à colorier d'aliments, de personnages qui mangent ou de commerces où l'on vend des aliments.
- Sur une feuille blanche, on invente l'aliment idéal.

- **Atelier jeux de rôles**

- **À la boulangerie** : Ustensiles, pâte à modeler incolore, rouleaux à pâte, napperons, moules à pain, chapeau de chef, emporte-pièce, etc.
- **À l'épicerie** : Caisse enregistreuse, argent, panier, aliments factices, contenants de nourriture recyclés, sacs bruns, uniforme de travail (grande chemise, filet à cheveux...)
- **Au restaurant** : Menus, napperons, tables, chaises, salière, poivrière, serviettes de table, ustensiles, carnet de notes et crayons pour prendre les commandes, aliments factices et vaisselle, caisse enregistreuse et argent.  
Un grand chef : chapeau, tablier, casseroles, poêlons, mitaines de four, plaque à biscuits.

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 7. Dentiste

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une vidéo.
- Causerie :
  - Est-ce que vous aimez aller au dentiste?
  - Combien de fois par jour vous brossez-vous les dents?
  - Est-ce que vous savez ce qu'est une carie?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Démonstration de comment bien se brosser les dents
- Présentation des instruments utilisés par le dentiste
- Explication des différentes sortes de broches et de plombage.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**

- Quelques morceaux de papier d'aluminium que les enfants pourront utiliser pour recouvrir les blocs et représenter des plombages.
- C'est le temps de sortir ce qu'on ne sort pas souvent et qui n'a pas nécessairement de lien avec le thème! Demandez à vos amis ce dont ils ont envie cette semaine.

- **Atelier arts plastiques**

- Projetez des jets de peinture sur une grande feuille de papier blanc à l'aide de vieilles brosses à dents. Avec ou sans pochoirs, cela donne de très beaux résultats.
- Peinture avec du dentifrice de différentes couleurs (saveurs), cela donne un effet brillant très intéressant au séchage et ça sent bon!
- Quelques morceaux de papier d'aluminium pour un bricolage plombé.
- Utilisez le lait évaporé pour peindre les dessins de dents, en séchant il laisse un fini brillant.

- **Atelier jeux de rôles**

- Nous pouvons aménager l'atelier jeux de rôle en cabinet de dentiste... Sur la porte ou le mur, affichez le nom du dentiste D' DENTS BLANCHES et ajoutez des dents de différentes formes et grosseurs sur les murs. Une chaise longue, une lampe de poche et quelques images peuvent très bien faire l'affaire. On peut aussi ajouter des gants, des masques et un sarrau (chemise) blanc. Si vous prenez la peine de le demander, votre dentiste pourra peut-être vous donner quelques radiographies ou des affiches. On peut ajouter quelques accessoires, comme des bouteilles de rince- bouche vides, des miroirs, des serviettes, des compte-gouttes, des bouteilles de médicaments vides, des seringues sans aiguille, des affiches...
  - On peut se procurer des M. Belles Dents (mâchoires qui bougent) et les offrir dans cet atelier avec quelques brosses à dents. On ajoute quelques poupées et les enfants peuvent alors enseigner la technique du brossage des dents.

- On peut décorer le mur avec des photos des dents et des bouches grandes ouvertes des amis (comme chez le dentiste!). Ils adoreront se voir et montrer leurs photos aux autres...je l'ai essayé!
- On peut même y ajouter une salle d'attente si l'espace est assez grand!

**Dental Association of Prince Edward Island**

Téléphone : 902 892-4470

Adresse : 184 Belvedere Avenue Charlottetown, PE

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

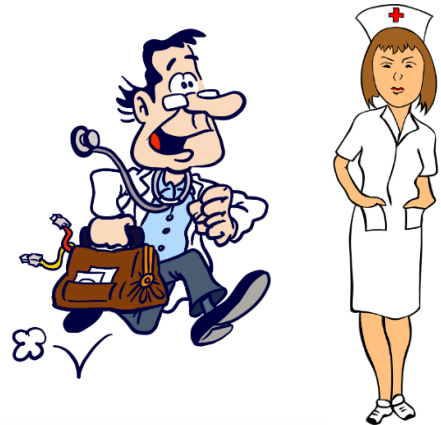
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 8. Docteur/ infirmier

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une vidéo.
- Causerie :
  - Pourquoi est-ce qu'on doit aller voir le docteur?
  - Est-ce que vous connaissez le nom de certaines maladies?
  - Comment est-ce qu'on peut se rendre à l'hôpital?
  - Où est l'hôpital à Summerside/Charlottetown?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Expliquer comment bien se laver les mains.
- Sexualité.
- Faire l'exercice des réflexes.
- Faire écouter le cœur à l'aide d'un stéthoscope.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - Des blocs Lego pour construire un hôpital, une clinique médicale ou un autre bâtiment.
  - Des véhicules d'urgence comme une ambulance, une voiture de police...
  - Des personnages de toutes sortes avec des bras, des jambes et une tête mobile.
  - Des abaisse-langues pour construire des cabanes en bois (bâtons de Popsicle).
- **Atelier arts plastiques**
  - De la gouache avec laquelle les enfants peuvent peindre avec différentes parties du corps : les mains, les pieds, le nez, les coudes, les doigts, etc.
  - Différentes parties du corps à découper et un bonhomme à reproduire. On peut le faire en carton et mettre des attaches parisiennes aux articulations pour en faire un mobile.
  - Une murale collective avec plein de personnages à assembler.
  - Pâte à jouer pour mouler une main ou un pied qu'on laisse sécher et qu'on peut peindre par la suite.
  - De la peinture avec des boules de ouate.
  - Des boules de ouate à coller pour créer un personnage ou une image au choix de l'enfant.
  - Un compte-goutte et de la peinture pour faire des essais sur différentes sortes de papier, de carton, etc.
  - Une grande feuille blanche pour tracer le contour de chaque enfant et le colorier ensuite.

- **Atelier jeux de rôles**

- *Aménagez un coin-hôpital* : Blouses blanches, chapeaux, stéthoscopes, abaisse-langues, casques de douche (pour faire des bonnets de chirurgie), masques, pantoufles en papier (ou vieilles pantoufles), chemise d'hôpital, bouteilles de médicaments vides, pansements de toutes sortes, trousse de médecin, feuilles pour prescriptions, livre de rendez-vous, crayons, thermomètre, poupées, boules de ouate, téléphone, bouillotte, petite lampe de poche, gants de vinyle, seringues, compte-gouttes, radiographies, contenants vides de toutes sortes. Chaises et tables pour la salle d'attente avec des affiches représentant des enfants ou des instruments de docteur... sans oublier quelques revues et une table avec des jeux pour faire attendre les enfants.

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## 9. Policier

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une vidéo.
- Causerie :
  - Est-ce qu'il y a un poste de police dans ta ville? Sais-tu où il se trouve?
  - Connais-tu un policier?
  - Peux-tu nommer les différents vêtements du policier?
  - Peux-tu me nommer les différents éléments du travail d'un policier?
  - Quel métier veux-tu faire plus tard?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Faire un tour de voiture de police
- Techniques d'autodéfenses
- Règle de sécurité
- Consentement sexuel

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - Profitez de l'occasion pour sortir les personnages et les véhicules en lien avec les services d'urgence (pompiers, voiture de police, ambulance, dépanneuse, etc.).
  - Avec du ruban adhésif de couleur, créez un chemin qu'il est possible de changer à notre guise.
  - Ajoutez des loupes à votre coin blocs habituel afin de permettre aux enfants d'inventer différents scénarios de jeu.
  - Blocs LEGO pour construire un poste de police, une prison.
  - Personnages variés.
- **Atelier arts plastiques**
  - Des feuilles bleues et un modèle de casquette de policier.
  - Fabrication de bonbonnes à oxygène (bouteille d'eau 1.5 litres).
  - Papier construction, carton et papier cellophane pour bricoler une loupe ou des jumelles pour observer au loin.
  - Estampes de différentes formes et tampons encres (ou gouache).
  - Carton beige/gris pour se bricoler un chapeau de détective.
- **Atelier jeux de rôles**
  - Costumes et chapeaux des différents métiers en lien avec les services d'urgence.
- **Policier** : badge de police, casquette, chemise bleue, panneau d'arrêt, veste fluorescente.

• **Pompier** : uniforme pour combattre le feu, chapeau, bottes de pluie, sifflet, sirène, masque à oxygène, boyaux, etc.

• **Ambulancier** : chemise blanche, trousse de médecin, gants de latex, couvertures, etc.

- Plusieurs téléphones, carnets de notes, crayons pour transformer le coin jeux de rôle en centrale 9-1-1!

- Costume de détective et son bureau.

**Son costume** : imperméable, chapeau, loupe, carnet de notes, stylo, radio émetteur, jumelles, appareil photo, menottes.

**Son bureau** : tampon encreur pour prendre les empreintes, plaquette numérotée pour prendre des photos, coin prison, papier, crayons, dactylo, etc.

- Costume de prisonnier.

### Royal Canadian Mounted Police – Prince-Edward-Island

Téléphone : 902-566-7112

Adresse : 450 University Ave Charlottetown, PE C1A 0H3

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 10. Pompier

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter une vidéo.
- Causerie :
  - Est-ce qu'il y a un poste de pompier dans ta ville? Sais-tu où il se trouve?
  - Connais-tu un pompier?
  - Peux-tu nommer les différents vêtements du pompier?
  - Peux-tu me nommer les différents éléments du travail d'un pompier?
  - Quel métier veux-tu faire plus tard?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Quoi faire quand il a un feu à la maison, à l'école ou à d'autres endroits.
- Visite du camion de pompier.
- Faire un parcours athlétique.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - On en profite pour sortir les personnages et les véhicules en lien avec les pompiers, mais aussi en lien avec tous les véhicules utilitaires (ambulance, police, remorqueuse, taxi, etc.).
  - Avec un vieux boyau d'arrosage, vous pouvez créer un chemin que vous pourrez changer à votre guise...
  - Sortez des maisons et des personnages et jouez à sauver les gens des flammes.
- **Atelier arts plastiques**
  - Des feuilles rouges et des modèles de chapeaux de pompier.
  - Des dessins à colorier en lien avec le thème qui peuvent être découpés par la suite.
  - Fabrication de bouteilles d'oxygène (bouteilles d'eau format 1,5 litre).
  - On bricole un extincteur.
  - Création d'un feu en peinture ou en papier construction.
- **Atelier jeux de rôles**
  - Costumes et chapeaux de pompier, policier, ambulancier.
  - Vieux boyaux d'arrosage ou « nouilles » de piscine pour imiter des boyaux.
  - Haches en plastique... dans la section « Halloween » des grandes surfaces.
  - Bouteilles d'oxygène (bouteilles 1,5 litre d'eau).

**PEI Firefighters Association**

Téléphone : 902-569-7660

Adresse : P.O. 673 Charlottetown, PEC1A 7M8

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## 11. Vétérinaire

### Activités à faire avant la visite :

- Lire une histoire.
- Présenter un vidéo ou film, par exemple Docteur Doolittle
- Causerie :
  - Est-ce que tu as un animal de compagnie?
  - Connais-tu un vétérinaire?
  - Quel est le travail d'un vétérinaire?
  - Quel métier veux-tu faire plus tard?
- Jeu de mémoire.
- Jeu de cartes.



### Activités à faire pendant la visite :

- Explication de certaines tâches à l'aide d'un toutou de chien, de chat ou tout autre animal.
- Présentation des différents animaux présent dans la province.

### Activités à faire après la visite :

- **Atelier de construction**
  - Des biscuits à chiens et/ou des os en cuir pour chiens pour faire des constructions.
  - Des briques géantes pour construire une niche. On peut sortir le bac de reptiles et de serpents, car ce sont aussi des animaux de compagnie.
  - Toutes les figurines d'animaux domestiques que l'on peut trouver (chats, chiens, oiseaux, souris...).
- **Atelier arts plastiques**
  - Dessins à colorier représentant les différents animaux domestiques.
  - De la moulée sèche pour chien et/ou chat pour faire un collage.
  - De la nourriture pour oiseaux avec laquelle on peut aussi faire un collage.
  - Des rouleaux de papier de toilette pour créer des animaux en carton...avec des modèles ou simplement avec votre imagination.
  - Des plumes pour peindre avec les ailes d'un oiseau.
- **Atelier jeux de rôles**
  - **Chez le vétérinaire**
    - Des toutous représentant différents animaux domestiques.
    - La trousse de docteur et/ou un ensemble pour vétérinaire.
    - Cages.
    - Colliers et laisses.
    - Jouets pour chiens/chats.
    - Lit pour chien/chat.
    - Photos des différents animaux affichées sur les murs.

- Sarrau blanc (ou chemise blanche) et gants.
- Crayons et papiers.
- Contenants de pilules vides pour les médicaments.

**Université de l'Île-du-Prince-Édouard – Collège vétérinaire de l'Atlantique**

Téléphone : 902-566-0882

Adresse : Université de l'Île-du-Prince-Édouard 550, Avenue de l'Université Charlottetown  
(Î.-P.-É.) C1A 4P3

**Contact pour votre centre :**

Téléphone : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Autre(s) information(s) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Coordonnées d'organismes communautaires et personnes ressources potentielles

<p><b>Centres récréatifs et de divertissement :</b>  <b>patinage, quilles, nage, location de gymnase, ski, sports</b></p>
<p><b>Aréna Credit Union (Tignish)</b>  <b>Patinoire</b>  Téléphone: 902-882-3415</p>
<p><b>Centre récréatif Évangéline (Abram-Village)</b>  <b>Patinoire</b>  Téléphone: 902-854-2592</p>
<p><b>Centre Credit Union Place et Aquaplex (Summerside)</b>  <b>Patinoire, piscine, quilles</b>  Téléphone: 902-432-1234</p>
<p><b>Centre APM (Cornwall)</b>  <b>Patinoire</b>  Téléphone: 902-628-8513</p>
<p><b>CARI Complex / Centre Bell Aliant (Charlottetown)</b>  <b>Patinoire, piscine, quilles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ARÉNA:</b> Pour prix pour un groupe d'enfants d'âge scolaire  Téléphone: (902) 569-4033</li> <li>• <b>PISCINE:</b> Pour prix pour un groupe d'enfants d'âge scolaire  Téléphone: (902) 569-4055  Courriel: <a href="mailto:harrison@bellaliantcentre.ca">harrison@bellaliantcentre.ca</a>  Site web: <a href="http://bellaliantcentre.ca">http://bellaliantcentre.ca</a></li> </ul>
<p><b>Sportsplex de Eastern Kings (Souris)</b>  <b>Patinoire et quilles</b>  Téléphone: 902-687-2323</p>
<p><b>Off the Wallz: parc de trampoline (Slemon Park / Summerside)</b>  Téléphone: 902-436-8760</p>
<p><b>Rise and Climb Adventure Course (Cornwall)</b>  Téléphone: 902-566-5947  Courriel: <a href="mailto:info@riseandclimb.ca">info@riseandclimb.ca</a>  Site web: <a href="http://www.riseandclimb.ca/index.asp">http://www.riseandclimb.ca/index.asp</a></p>

**Mill River Resort (ski, raquettes, glissade en traineau, piscine)**

Téléphone : 902-859-3555

Site Web: <https://millriver.ca>

**Parc de ski à Brookvale (ski, fat bike, raquettes, glissade en traineau)**

Téléphone : 902-658-7862

Site Web: <https://www.tourismpei.com/fr/parc-activites-brookvale>

**Souris Striders Ski Lodge (ski, raquettes)**

Téléphone : 902-687-1321

Site Web: <https://www.facebook.com/sourisskiclub/>

**Parties de basketball des Storms de Charlottetown**

Centre Eastlink

Téléphone: 902-629-6625

**Parties de hockey des Islanders de Charlottetown**

Centre Eastlink

Téléphone: 902-629-6625

**Visites de joueurs de sport professionnels**

Des joueurs de l'équipe de Basketball des Storms de Charlottetown peuvent venir gratuitement par invitation et lire aux enfants d'âge scolaire. Après la lecture, ils parlent de l'importance de faire un effort à l'école afin de réaliser ses rêves et ses buts dans la vie. À la fin, toutes questions reliées au Basketball sont les bienvenues. (Demander pour un joueur francophone)

Courriel: [emily@stormbasketball.ca](mailto:emily@stormbasketball.ca)





### Exploration en nature (fermes, parcs, sentiers)

#### Parc Victoria (Charlottetown)

Terrains de jeux, Splash pad, sentiers, terrain de tennis, terrains de base-ball parc BMX

Téléphone: 902-629-1864

Site web: <https://www.discovercharlottetown.com/listings/victoria-park/>

#### Parcs provinciaux et nationaux de l'Île-du-Prince-Édouard

Site web: <https://www.tourismpei.com/fr/ipe-parcs>

#### Sentiers de la confédération (d'un bout à l'autre de l'île)

À pied ou à vélo

Site web: <https://www.tourismpei.com/fr/ipe-sentier-confederation>

#### Fermes

#### Plages

### Art, culture et patrimoine

#### Liste des théâtres

Site web: <https://www.tourismpei.com/fr/ipe-theatres>

#### Liste de galeries d'art et de visites artistique et d'artisanat potentielles

Site web: <https://www.tourismpei.com/fr/arts-culture-patrimoine/art-et-artisanat>

#### Liste de musées et lieux historiques et culturels (Mi'kmaq, Acadien, Pêche et océan, Patates, etc.)

Site web: <https://www.tourismpei.com/fr/ipe-musees>

### Centres de la petite enfance / Clubs Jeunesse

#### Arc-en-ciel (Deblois)

Téléphone: 902-882-0475

Courriel: [directionaec@seperrey.org](mailto:directionaec@seperrey.org)

Site web: <https://www.facebook.com/Centre-LArc-en-ciel-400404173717466/>

#### Pomme et Rinette / Club Jeunesse Évangéline

Téléphone : 902-854-3323

Courriel: [pomme.rinette@acpefipe.org](mailto:pomme.rinette@acpefipe.org)

Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>

**Jardin des étoiles / Club Jeunesse Summerside**

Téléphone : 902-432-2747

Courriel: [jardin@acpefipe.org](mailto:jardin@acpefipe.org)Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>**Île enchantée / Club Jeunesse Charlottetown**

Téléphone : 902-368-1895

Courriel: [ile.enchantee@acpefipe.org](mailto:ile.enchantee@acpefipe.org)Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>**Petits rayons de soleil / Club Jeunesse Rustico**

Téléphone : 902-963-2601

Courriel: [petits.rayons@acpefipe.org](mailto:petits.rayons@acpefipe.org)Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>**Château des étoiles / Club Jeunesse Rollo Bay**

Téléphone : 902-687-7345

Courriel: [chateau@acpefipe.org](mailto:chateau@acpefipe.org)Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>**Centres communautaires****Centre acadien de Prince-Ouest (Deblois)**

Téléphone: 902-882-0475 opt#2

Courriel: [info@seperrey.org](mailto:info@seperrey.org)Site Web: <http://www.seperrey.org>**Conseil scolaire-communautaire Évangéline**

Téléphone: 902-854-2166

Courriel: [reception@cscevangeline.ca](mailto:reception@cscevangeline.ca)Site Web: <http://cscevangeline.ca>**Centre Belle-Alliance (Summerside)**

Téléphone : 902-888-1681

Courriel: [reservation.cba@ssta.org](mailto:reservation.cba@ssta.org)Site Web: <http://belle-alliance.ca>**Carrefour de l'Isle-Saint-Jean (Charlottetown)**

Téléphone: 902-368 1895

Site Web: <https://www.carrefourisj.org>**Conseil acadien de Rustico**

Téléphone: (902) 963-3252

Site Web: <https://www.conseilacadien.com>

**Comité acadien et francophone de l'Est (Rollo Bay)**

Téléphone : 902-687-7179

Site Web: <https://www.facebook.com/PavillonDeLest/>**Écoles****École Pierre-Chiasson (Deblois)**

Téléphone: 902-882-0475

Site Web: <https://pierrechiasson.edu.pe.ca>**École Évangéline**

Téléphone: 902-854-2491

Site Web: <https://evangeline.edu.pe.ca>**École-sur-Mer (Summerside)**

Téléphone: 902-888-8300

Site Web: <https://ecolesurmer.edu.pe.ca>**École François-Buote (Charlottetown)**

Téléphone: 902-566-1715

Site Web: <https://francoisbuote.edu.pe.ca>**École Saint-Augustin (Rustico)**

Téléphone: 902-963-7842

Site Web: <https://saintaugustin.edu.pe.ca>**École La-Belle-Cloche (Rollo Bay)**

Téléphone: 902-687-7177

Site Web: <https://labellecloche.edu.pe.ca>**Organismes francophones à l'Île-du-Prince-Édouard****Actions Femmes ÎPÉ**

Téléphone: 902-786-6569

Courriel: [afipe@ssta.org](mailto:afipe@ssta.org)Site Web: <https://www.afipe.ca>**Association des centres de la petite enfance francophones de l'ÎPÉ Inc. (ACPEFIPE)**

Téléphone: 902-888-1687

Courriel: [kathleen.couture@acpefipe.org](mailto:kathleen.couture@acpefipe.org)Site Web: <https://gw.micro-acces.com/acpefipe/Publique/Accueil.aspx>

**Bibliothèques publiques francophones**

1. Bibliothèque Dr. J. Edmond Arsenault à Charlottetown

Téléphone: 902-368-6092

2. Bibliothèque J. Henri Blanchard à Summerside

Téléphone: 902-432-2748

3. Bibliothèque d’Abram-Village

Téléphone: 902-854-2941

Site Web: <https://www.facebook.com/PEILibrary>

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/service-des-bibliotheques-publiques>

**Cap Enfants – Centre de ressources familiales pour les 0-6 ans**

Téléphone: 902-854-2123

Courriel: [info@capenfants.ca](mailto:info@capenfants.ca)

Site Web: <http://www.capenfants.ca>

**Collège de l’Île**

Téléphone: 902-854-3010

Courriel: [info@collegedelile.ca](mailto:info@collegedelile.ca)

Site Web: <https://www.collegedelile.ca/fr/>

**Comité régional des Jeux de l’Acadie de l’ÎPÉ**

Téléphone: 902-854-7435

Courriel: [jeannettegallant@gov.pe.ca](mailto:jeannettegallant@gov.pe.ca)

Site Web: <https://ipe.jeuxdelacadie.org/accueil.aspx>

**Commission scolaire de langue française (CSLF)**

Téléphone: 902-854-2975

Courriel: [cslf@edu.pe.ca](mailto:cslf@edu.pe.ca)

Site Web: <https://cslfipe.wordpress.com>

**Coopérative d’intégration francophone de l’ÎPÉ (CIF)**

Téléphone: 1-888-954-5888

Courriel: [services@cifipe.ca](mailto:services@cifipe.ca)

Site Web: <https://tonile.ca/fr/>

**Exposition agricole et le festival acadien de la région Évangéline**

Téléphone: 902-854-3517

Courriel: [expositionfestival@gmail.com](mailto:expositionfestival@gmail.com)

Site Web: <https://www.expositionfestival.ca/fr/>

<p><b>Fédération culturelle de l'ÎPÉ</b>  Téléphone: 902-368-3189  Courriel: <a href="mailto:fcipe@ssta.org">fcipe@ssta.org</a>  Site Web: <a href="http://federationculturelle.ca">http://federationculturelle.ca</a></p>
<p><b>Fédération des parents de l'ÎPÉ (FPÎPÉ)</b>  Courriel: <a href="mailto:anastasiadesroches@fpipe.org">anastasiadesroches@fpipe.org</a>  Site Web: <a href="http://www.fpipe.org">www.fpipe.org</a></p>
<p><b>Francophones de l'âge d'or de l'ÎPÉ</b>  Téléphone: 902-724-5123  Courriel: yapitre@gmail.com</p>
<p><b>Jeunesse acadienne et francophone de l'ÎPÉ (JAFLIPE)</b>  Téléphone: 902-888-3346  Courriel: <a href="mailto:presidence.jeunesse@ssta.org">presidence.jeunesse@ssta.org</a>  Site Web: <a href="http://www.jeunesseacadienne.ca">www.jeunesseacadienne.ca</a></p>
<p><b>Journal La Voix acadienne</b>  Téléphone: 902-436-6005  Courriel: <a href="mailto:marcia.enman@lavoixacadienne.com">marcia.enman@lavoixacadienne.com</a>  Site Web: <a href="http://www.lavoixacadienne.com">www.lavoixacadienne.com</a></p>
<p><b>Musée acadien de l'ÎPÉ</b>  Téléphone: 902-432-2880  Courriel: <a href="mailto:museeacadien@gmail.com">museeacadien@gmail.com</a>  Site Web: <a href="https://www.museeacadien.org">https://www.museeacadien.org</a></p>
<p><b>Réseau santé en français de l'ÎPÉ</b>  Téléphone: 902-854-7444  Courriel: <a href="mailto:info@santeipe.ca">info@santeipe.ca</a>  Site Web: <a href="http://www.santeipe.ca">www.santeipe.ca</a></p>
<p><b>Société acadienne et francophone de l'ÎPÉ (SAF'île)</b>  Téléphone: 902-436-4881  Site Web: <a href="https://ssta.org">https://ssta.org</a></p>
<p><b>Village des sources</b>  Téléphone: 902-854-2546  Courriel: <a href="mailto:info@centregoland.org">info@centregoland.org</a>  Site Web: <a href="mailto:keppoch@eastlink.ca">keppoch@eastlink.ca</a></p>
<p><b>Village musical acadien (Abram-Village)</b>  Téléphone: 902-854-3300  Courriel: <a href="mailto:info@villagemusical.ca">info@villagemusical.ca</a>  Site Web: <a href="https://www.villagemusical.ca/">https://www.villagemusical.ca/</a></p>

PARTIE 3



# BIBLIOGRAPHIE



## Bibliographie

BOUCHARD, C., et FRÉCHETTE, N., *LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT DE 6 À 12 ANS EN CONTEXTES ÉDUCATIFS*, PUQ, Collection Éducation à la petite enfance, 2010.

FLANAGAN, K., *Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de l'Î.-P.-É.*, 2011, programme d'enseignement de l'Initiative préscolaire d'excellence.

LAMRI, J., *Les compétences du XXIe siècle: Comment faire la différence? Créativité, communication, esprit critique, coopération*, Éditions DUNOD, 2019

ACELF Association canadienne d'éducation de langue française, *Banque d'activités pédagogiques*, [En ligne], <https://www.acef.ca/c/bap/>

BGC Canada, *Leadership Jeunesse*, [En ligne], <https://www.bgccan.com/fr/what-we-do/leadership/>

BOURASSA, M-E., *Élever un enfant dans 2 langues*, [En ligne], <https://www.mamanpurlavie.com/bebe/0-12-mois/developpement/13391-lever-un-enfant-dans-deux-langues.shtml>, (consulté le 15 mars 2021)

BRUSSONI, M., *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, [En ligne], <http://www.enfant-encyclopedie.com/jeu-exterieur>, (consulté le 23 février 2021)

CCDMD, *Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global*, [En ligne], <http://enfant0-12.ccdmd.qc.ca/page/situer-les-besoins>, (consulté le 8 octobre 2020)

DUBÉ, M., *Les champs d'intérêt des enfants, un point de départ pour la planification*, [En ligne], <https://www.educatout.com/utilitaires/trucs-et-astuces/intervention-et-communication/les-champs-d-interet-des-enfants--un-point-de-depart-pour-la-planification.htm>, (consulté le 14 octobre 2020)

Équipe Naître et grandir, *Comprendre l'enfant d'âge scolaire*, [En ligne], <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/developpement/fiche.aspx?doc=comprendre-enfant-age-scolaire>, (consulté le 14 octobre 2020)

GRENIER, F., *Magazine 100°*, [En ligne], <https://centdegres.ca/magazine/activite-physique/jeu-actif-a-lexterieur-les-benefices-depassent-largement-les-risques/>, (consulté le 23 février 2021)

LECLERC, S., *L'enfant passif, comment le motiver*, [En ligne], <https://www.educatout.com/edu-conseils/strategie-apprentissages/l-enfant-passif-comment-le-motiver.htm>, (consulté le 8 octobre 2020)

LES ENFANTS AU SERVICE DE GARDE, *Un laboratoire d'observation des enfants de 0 à 12 ans*, [En ligne], <http://enfant0-12.ccdmd.qc.ca/page/pourquoi-observer>, (consulté le 25 mars 2021)

PETIT, J., *Pourquoi et comment observer les enfants en milieu éducatif?*, [En ligne], <https://cpejolicoeur.ca/outils-pedago/observer-enfants/>, (consulté le 25 mars 2021)

ROBERT, F., *Vie de parents*, [En ligne], <https://www.viedeparents.ca/bienfaits-jeux-libres>, (consulté le 23 février 2021)

SICK KIDS, *Développement cognitif chez les enfants d'âge scolaire*, [En ligne], <https://www.aboutkidshealth.ca/fr/Article?contentid=711&language=French>, (consulté le 29 octobre 2020)

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE, *Soins de nos enfants*, [En ligne], [https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/behavior-and-development/your\\_childs\\_development](https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/behavior-and-development/your_childs_development), (consulté le 29 octobre 2020)

TREMBLAY-POWELL, J., *Les stratégies d'apprentissage d'une langue seconde en bas-âge*, [En ligne], [https://www.decllic.com/blogue/les-strategies-dapprentissage-dune-langue-seconde-en-bas-age/#:~:text=R%C3%A9p%C3%A9ter%20en%20fran%C3%A7ais%20\(%20ou%20la,%C3%A0%20ce%20qu'on%20dit](https://www.decllic.com/blogue/les-strategies-dapprentissage-dune-langue-seconde-en-bas-age/#:~:text=R%C3%A9p%C3%A9ter%20en%20fran%C3%A7ais%20(%20ou%20la,%C3%A0%20ce%20qu'on%20dit), (consulté le 15 mars 2021)

VAN OPSTAL FULCO, N., *L'enfant de 6-12 ans Le développement moteur et intellectuel*, [En ligne], [https://lecerveau.mcgill.ca/flash/capsules/articles\\_pdf/dev\\_moteur03.pdf](https://lecerveau.mcgill.ca/flash/capsules/articles_pdf/dev_moteur03.pdf), (consulté le 15 octobre 2020)



## PARTIE 4



# ANNEXES



## Annexe 1 : Politique de parents de l'ACPEFÎPÉ



### **POLITIQUES DES DES PARENTS**

**ASSOCIATION DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE FRANCOPHONES  
DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
(ACPEFÎPÉ)**

5, Ave Maris Stella, Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9

Téléphone : 902-888-1691

Courriel : [kathleen.couture@ssta.org](mailto:kathleen.couture@ssta.org)

Site web : [www.acpefipe.org](http://www.acpefipe.org)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	1
1.2 VISION, MISSION ET VALEURS.....	2
1.3 COORDONNÉES DES CPE FRANCOPHONES À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.....	3
1.4 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
1.5 COMITÉS CONSULTATIFS DE PARENTS.....	4
1.6 ASSURANCES.....	4
<b>2. ADMISSION, INSCRIPTION ET FRAIS.....</b>	<b>5</b>
2.1 ADMISSIONS .....	5
2.2 LISTE D'ATTENTE.....	5
2.3 INSCRIPTIONS.....	6
2.4 RATIOS ET FRAIS.....	7
2.5 INSUFFISANCE DE FONDS.....	8
2.6 SUBVENTION DE LA PROVINCE.....	9
2.7 DÉPART OU CHANGEMENT DANS LES BESOINS DE SERVICE .....	9
<b>3. HORAIRE.....</b>	<b>9</b>
3.1 HEURES D'OUVERTURE.....	9
3.2 JOURS FÉRIÉS.....	10
3.3 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES OBLIGATOIRES .....	10
3.4 JOURNÉES DE TEMPÊTE ET DE MAUVAISE TEMPÉRATURE.....	11
3.5 GRAND NETTOYAGE D'ÉTÉ.....	11
3.6 ARRIVÉE ET DÉPART.....	12
3.7 ABSENCES POUR RAISON MÉDICALE, DE VACANCES OU PROLONGÉES.....	12
3.8 RETARDS .....	13
<b>4. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE .....</b>	<b>13</b>
4.1 ALIMENTATION ET NUTRITION .....	13
4.2 ALLERGIES .....	14
4.3 MÉDICAMENTS .....	14
4.4 ACCIDENTS.....	15
4.5 POUX.....	15
4.6 INCLUSION.....	16
<b>5. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS .....</b>	<b>16</b>
5.1 EFFETS PERSONNELS .....	16
5.2 PROGRAMMES QUOTIDIENS.....	17
5.3 JEUX EXTÉRIEURS .....	17
5.4 SORTIES .....	18
5.5 PÉRIODE DE REPOS .....	18
<b>6. PHOTOS ET VIDÉOS .....</b>	<b>18</b>
<b>7. PROCESSUS DE PLAINTES.....</b>	<b>19</b>
<b>8. DISCIPLINE.....</b>	<b>19</b>
<b>9. COMMUNICATIONS .....</b>	<b>19</b>

<b>10. RÉVISION DU DOCUMENT DE POLITIQUE DES PARENTS .....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 1 : CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 2 : EXPOSÉ DE PRINCIPES EN MATIÈRE DE DISCIPLINE.....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 3 : INTÉGRATION DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE 4 : PRÉVENTION DES MALADIES ET RETRAIT DES ENFANTS MALADES .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 5 : DIRECTIVES POUR LES COMITÉS CONSULTATIFS DE PARENTS.....</b>	<b>31</b>

## 1. Introduction

Le présent document est destiné aux parents ou utilisateurs des services offerts par l'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard (ACPEFÎPÉ). Vous trouverez des informations concernant les politiques en place pour le programme dans lequel votre enfant est inscrit. Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos centres de la petite enfance (CPE) et désirons vous informer que nous avons une pratique « Porte ouverte » aidant à avoir une communication positive entre les CPE, nos enfants et parents. Nous vous invitons à partager toute suggestion ou tout commentaire avec nous.

L'ACPEFÎPÉ compte cinq (5) centres de la petite enfance. Les CPE offrent divers programmes en français adaptés aux besoins des familles pour les enfants âgés entre la naissance et douze (12) ans.

### 1.1 Informations générales

Chaque CPE reçoit une licence d'exploitation émise par la province qui est valide pour une durée de trois (3) ans avec une inspection aléatoire. De plus, des inspections sur la santé, le feu, et la sécurité sont faites selon les normes provinciales. Une pratique d'évacuation en cas d'urgence est effectuée chaque mois. Lors de celles-ci, les enfants sortent à l'extérieur accompagnés de leurs éducateurs/éducatrices et se rendent à un endroit sécuritaire. En cas d'évacuation prolongée due à un feu ou à une autre situation d'urgence, les parents seront contactés afin de leur communiquer les détails sur la situation. Des pratiques « d'état d'urgence » seront effectuées conjointement avec les écoles de la *Commission scolaire de la langue française* (CSLF). Le but est de rendre ces pratiques aussi normales que les évacuations en cas d'urgence.

Tous les membres du personnel doivent détenir un cours de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide dès le moment de l'embauche ainsi qu'une vérification judiciaire qui inclut le secteur vulnérable, renouvelable aux trois (3) ans.

Le développement professionnel est exigé pour tous les employés. Un minimum de quarante-cinq (45) heures de formation tous les trois (3) ans est nécessaire afin de garder la classification professionnelle établie par le ministère de l'Éducation et Apprentissage continu de l'Î.P.É. Les éducateurs/éducatrices sont membres de l'Association de la petite enfance de l'Î.P.É.

Les employés sont légalement tenus de signaler tout soupçon de cas de maltraitance, conformément à la loi sur les services aux enfants et à la famille (Loi sur la protection de l'enfance).

## 1.2 Vision, mission et valeurs

### Vision

Nos enfants sont compétents et confiants au niveau de la langue française, de l'identité culturelle et du sens d'appartenance assurant la conservation de la communauté francophone acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard.

### Mission

L'ACPEFIPÉ exerce un leadership provincial, comme porte-parole, pour assurer l'accès à des services de garde francophones de qualité en misant sur :

- La gestion des services de garde francophones de la province
- l'enfant au cœur de toute initiative;
- des interventions qui favorisent la francisation, le développement de l'identité culturelle et le bien-être global des enfants vivant dans un milieu minoritaire francophone acadien;
- le renforcement et la création d'espaces de vie en français pour les enfants et leurs parents;
- l'épanouissement de l'identité culturelle des enfants de l'Île-du-Prince-Édouard en vue de leur contribution future à la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É.
- la collaboration avec la communauté et le milieu scolaire pour renforcer le sentiment d'appartenance des familles à la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É.
- la connaissance approfondie des besoins, des enjeux et de l'évolution des services de garde francophones à l'Île-du-Prince-Édouard.

### Valeurs

VITALITÉ, c'est l'accueil et l'épanouissement de nos enfants, de nos familles et de toute la communauté acadienne et francophone par le rayonnement de notre culture, de notre langue française, de notre joie de vivre et de notre fierté.

EXCELLENCE, c'est la qualité de toutes les composantes du service offert aux enfants et aux familles en répondant non seulement aux standards de la province, mais en assurant l'offre d'une programmation répondant aux besoins des francophones vivant en contexte minoritaire.

RESPECT, c'est d'assurer le bien-être et la sécurité de chaque enfant ainsi que notre reconnaissance de la diversité et de la richesse de l'identité culturelle et linguistique des enfants et de leurs parents.

COLLABORATION, ce sont les relations harmonieuses que nous construisons au sein de notre équipe et que nous solidifions avec l'ensemble de la communauté dans une approche collaborative entre le service de la petite enfance, le foyer, l'école et la communauté. Ces relations humaines sont empreintes de passion, de respect, d'intégrité et de coopération.

JUSTICE, c'est l'équité dans l'accès aux services francophones pour les enfants et leurs parents du point de vue de la disponibilité des places, de l'accessibilité et de la proximité géographique. CRÉATIVITÉ, c'est la capacité d'innovation qui nous permet de faire preuve d'originalité dans nos façons de faire et dans notre recherche de solutions à des enjeux complexes.

### 1.3 Coordonnées des CPE francophones à l'Île-du-Prince-Édouard

<b>POMME ET RINETTE</b> 1596, route 124, RR 1 Wellington (Î.-P.-É.) COB 2E0	<b>Téléphone :</b> (902) 854-3323 <b>Courriel :</b> <a href="mailto:pomme.rinette@acpefipe.org">pomme.rinette@acpefipe.org</a>
<b>JARDIN DES ÉTOILES</b> 5, Ave Maris Stella Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9	<b>Téléphone :</b> (902) 432-2747 <b>Courriel :</b> <a href="mailto:jardin@acpefipe.org">jardin@acpefipe.org</a>
<b>PETITS RAYONS DE SOLEIL</b> 2244, chemin Church, route 243, Rustico C.P. 5617, RR3 Hunter River (Î.-P.-É.) COA 1N0	<b>Téléphone :</b> (902) 963-2601 (poste 223) <b>Courriel :</b> <a href="mailto:petits.rayons@acpefipe.org">petits.rayons@acpefipe.org</a>
<b>ÎLE ENCHANTÉE</b> 5, promenade Acadienne Charlottetown (Î.-P.-É.) C1C 1M2	<b>Téléphone :</b> (902) 368-1895 (poste 242) <b>Courriel :</b> <a href="mailto:ile.enchantee@acpefipe.org">ile.enchantee@acpefipe.org</a>
<b>CHÂTEAU DES ÉTOILES</b> 861 Route 2 Rollo Bay (Î.-P.-É.) COA 2B0	<b>Téléphone :</b> (902) 687-7177 <b>Courriel :</b> <a href="mailto:chateau@acpefipe.org">chateau@acpefipe.org</a>

### 1.4 Conseil d'administration

*L'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard (ACPEFÎPÉ)* est un organisme à but non lucratif, incorporée en septembre 2015 en vertu de la loi des compagnies de l'Île-du-Prince Édouard. Elle est gérée par un conseil d'administration (CA)

composé de six (6) à douze (12) membres. Les membres sont généralement élus lors de l'assemblée générale annuelle et incluent les représentants suivants :

- un représentant des parents de chaque CPE de la petite enfance, sélectionné par le comité de parents de chacun des cinq CPE;
- un représentant de la Fédération des parents de l'Î.-P.É (FPÎPÉ);
- deux représentants de la Commission scolaire de langue française (CSLF) de l'Î.-P.-É.

Fonctions et responsabilités du CA :

- établir les politiques et règlements;
- tenir une assemblée générale annuelle et voir à l'exécution des décisions des membres;
- établir, au besoin, des comités et recevoir leurs rapports;
- approuver le budget annuel proposé;
- recevoir les rapports financiers mensuels et prendre les mesures nécessaires pour veiller à la bonne gestion des budgets;
- être responsable de s'assurer que les états financiers sont rédigés selon les principes comptables généralement reconnus;
- faire l'embauche et le congédiement de la direction général;
- être responsable du financement des coûts des CPE et de leur fonctionnement.

### 1.5 Comités consultatifs de parents

Chaque CPE doit avoir un comité consultatif de parents<sup>1</sup>, préférablement composé d'un minimum de cinq (5) personnes dont :

- au moins quatre parents d'enfants actuellement inscrits à un programme administré par le centre;
- la direction ou un représentant du centre, qui doit assister à chaque réunion du comité;
- un représentant du personnel sera la bienvenue, à la demande du comité.

Plus de détails, se référer à l'Annexe 5 (Directives pour les comités consultatifs de parents).

### 1.6 Assurances

L'ACPEFÎPÉ détient une police d'assurance responsabilité ainsi qu'une police d'assurance responsabilité pour chacun des cinq centres de la petite enfance francophone de l'Î.-P.-É.

---

<sup>1</sup>\*Référence : Ministère de l'Éducation et Apprentissage continu



## 2. Admission, inscription et frais

### 2.1 Admissions

Les CPE suivent les mêmes critères d'admissibilité que la CSLF, soient ceux inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés (article 23). (Voir Annexe 1)

#### **Droit d'admission**

Les enfants admissibles (ayants droits) à un CPE francophone doivent répondre à au moins un des critères suivants :

- le français est la langue maternelle d'un des parents, et il l'utilise toujours;
- un des parents a reçu son éducation à l'école primaire en français, langue première;
- un des enfants de la famille dont la langue maternelle est le français a reçu ou reçoit une éducation au niveau primaire ou secondaire en français;

#### **Permission d'admission**

- un parent qui désire intégrer son enfant dans un milieu préscolaire francophone peut en faire la demande auprès de la direction du centre.

Les critères suivants seront pris en compte dans la décision d'admettre ou non l'enfant :

- au moins un parent peut communiquer en français;
- la famille est engagée dans la communauté acadienne et francophone de la province.

Prendre note que les enfants admis dans un CPE francophone ne seront pas nécessairement admis dans une école francophone au niveau primaire. Leur admission dépendra des critères d'admissibilité de la CSLF. La direction de l'école se réserve le droit de passer en entrevue le parent francophone afin de vérifier s'ils répondent bien aux critères d'admissibilité. Le parent devra avoir rempli et envoyé le formulaire d'inscription au préalable.

L'enfant doit être âgé entre 0 mois et l'âge scolaire pour être inscrit dans un CPE. L'enfant qui utilise le service de garde scolaire pendant l'année scolaire doit être inscrit dans une école de la CSLF. Pendant le congé scolaire d'été, la priorité sera donnée aux enfants inscrits dans une école de la CSLF.

### 2.2 Liste d'attente

Nous nous servons du site Web <https://www.ecdaofpei.ca/ecregistry> pour gérer nos listes d'attente. Les parents inscrits sur cette liste seront avisés aussitôt qu'une place deviendra disponible dans un groupe correspondant à l'âge de leur enfant.

Les priorités d'admission dans un CPE sont, par date d'inscription, dans cet ordre :

1. un enfant ayant droit;
2. un enfant dont le parent planifie une éducation en français avec la CSLF;
3. un enfant d'un employé à temps plein du CPE;
4. un enfant dont le frère ou la sœur fréquente déjà le CPE;
5. un enfant qui a été retiré pour une période de congé de maternité;
6. un enfant qui est sur la liste d'attente courante;
7. un enfant à temps plein;
8. un enfant à temps partiel.

Les parents désirant un transfert de programme ou d'une région pourront le faire selon les places disponibles au moment de la demande. Si plusieurs familles demandent un transfert au même moment, l'ancienneté de la famille sera prise en considération.

Veuillez prendre note que votre enfant est automatiquement inscrit sur la liste d'attente de la garde scolaire (avant et après l'école). Les dates d'ancienneté seront utilisées afin de sélectionner les enfants qui auront une place lorsque des places seront disponibles.

#### **Retrait d'un enfant lors d'un congé de maternité**

Les parents souhaitant retirer leur enfant du CPE pendant un congé de maternité peuvent le faire pour une période allant jusqu'à un (1) an. Cet enfant pourra recommencer selon les disponibilités d'espace et il sera mis plus haut dans l'ordre de priorité.

### **2.3 Inscriptions**

Afin de confirmer une nouvelle inscription, les informations suivantes doivent être soumises au CPE avant la première journée de l'enfant (tous les formulaires vous seront fournis par le CPE) :

- formulaire d'inscription incluant la signature des parents / tuteurs et au moins le nom d'une personne à contacter en cas d'urgence; dans le cas de la garde partagée, les deux parents doivent signer;
- consentement parental lors de transport d'urgence;
- consentement parental pour la prise de photos et vidéos;
- inscription au prélèvement automatique;
- avoir payé les deux premières semaines de frais de garde par chèque ou prélèvement automatique; **ces frais sont non remboursables;**
- attestation de lecture du document « Politique des parents » signée;
- les parents séparés ou divorcés doivent fournir leur « *jugement de la cour* » pour la garde des enfants et partager avec les éducateurs/éducatrices leur horaire. Si un jugement de

cour n'est pas disponible, une lettre indiquant les arrangements de garde de l'enfant doit être signée par les deux parents et remise à la direction du CPE.

- les informations suivantes sont affichées sur le babillard des parents et le site Web du CPE :
  - le règlement régissant les services de garde;
  - politique des parents;
  - licence d'exploitation du CPE;
  - rapports d'inspection;
  - l'exposé en matière de discipline (Voir Annexe 2);
  - menu des repas pour le mois;
  - routine journalière et politique sur les programmes quotidiens;
  - liste des membres du comité de parents;
  - le compte rendu le plus récent de la rencontre du comité de parents;
  - préavis de financement fourni par le Ministère.

Il est **OBLIGATOIRE** que les parents avisent la direction de tout changement aux renseignements contenus dans le dossier de l'enfant. (Numéro de téléphone, courriel, contacts d'urgence, etc.)

Il est dans l'intérêt de l'enfant que le CPE soit avisé de tout changement majeur dans le statut familial (maladie, séparation, décès, etc.) afin d'aider les éducateurs à comprendre des changements dans le comportement de l'enfant.

En cas de séparation/divorce, le CPE doit être informé de l'entente de garde entre les deux parents. Cela est essentiel afin d'assurer la sécurité de l'enfant lors de situations d'urgence. Il est important de noter que ces informations sont confidentielles et ne seront jamais partagé.

#### 2.4 Ratios et frais

Les taux d'encadrement (ratios) ont été déterminés par le ministère de l'Éducation et Apprentissage continue. Par contre, la direction se réserve le droit de diminuer le ratio afin de répondre aux besoins spécifiques d'un enfant.

Les frais à temps plein incluent le dîner et 2 collations. Une copie du menu sera affichée sur l'application mobile de l'Association et sur le babillard du CPE. Dans le cas des allergies alimentaires ou des conditions de santé, les parents devront fournir les repas et/ou collations lorsque le menu n'est pas adaptable.

PROGRAMME	RATIO	NUTRITION	FRAIS <sup>2</sup>
Poupons (0 – 22 mois)	1 : 3	Dîner et 2 collations	34 \$ / jour
Trottineurs (22 – 36 mois)	1 : 5	Dîner et 2 collations	28 \$ / jour
Précolaires (3 -5 ans)	1 : 10	Dîner et 2 collations	27 \$ / jour
Avant classe (l'âge scolaire)	1 : 15		5 \$ / jour
Après classe (l'âge scolaire)	1 : 15	1 Collation	10 \$ / jour
Avant et Après Classe	1 : 15	1 Collation	15\$ / jour
Scolaire – toute la journée	1 : 15	Dîner et 2 collations	27 \$ / jour

*ServiceFinances ÎPÉ* est embauché par l'ACPEFÎPÉ pour les services de comptabilité, incluant la facturation pour les frais.

- les frais de garde pour le service après-classe et le service aux préscolaires sont établis par la province. Vous serez avisés au moins un mois à l'avance de tout changement des frais ou s'il y a des frais supplémentaires qui seront ajoutés à vos factures (p. ex. : crème solaire)
- les deux premières semaines de frais sont dues à l'inscription au CPE afin de confirmer une place. Ce paiement est non-remboursable si l'enfant ne revient pas au CPE ou s'il est retiré du programme
- il y a deux (2) méthodes de paiements : prélèvements automatiques préautorisés aux deux (2) semaines telles qu'établies par *ServiceFinances ÎPÉ* et virement électronique.
- les jours facturés incluent les jours fériés, les jours de fermeture d'urgence ou de fermeture de tempête, les trois (3) jours pédagogique obligatoire (voir la section *Fermetures*), ainsi que tous les jours où l'enfant est absent (maladie, vacances, autres).

## 2.5 Insuffisance de fonds

Tout paiement avec insuffisance de fonds (*NSF*) devra être payé immédiatement, en plus d'un frais d'administration de 50 \$, par un chèque certifié, virement électronique ou un mandat poste. À la demande d'un parent, un mode de paiement différent pourrait être négocié directement avec *ServiceFinances ÎPÉ*.

1. Dans l'éventualité où le paiement n'est pas reçu dans les sept (7) jours suivant le paiement avec insuffisance de fonds, l'accès au service sera refusé. L'accès au service sera rétabli lors de la réception du paiement.

<sup>2</sup> Les frais (daté mai 2018), qui sont déterminés par la province, représentent une programmation bonifiée, les repas et les collations. Chaque CPE aura l'option d'intégrer une augmentation progressive.

2. Dans l'éventualité où le paiement n'est pas reçu au cours des quatorze (14) jours du calendrier suivant le paiement avec insuffisance de fonds, le service sera terminé et la balance de ces quatorze (14) jours sera payable.
3. Dans l'éventualité où le paiement n'est pas reçu au cours des trente (30) jours du calendrier suivant le paiement avec insuffisance de fonds, une lettre recommandée sera envoyée au parent pour l'aviser que son compte sera transféré à une agence de recouvrement.

## **2.6 Subvention de la province**

Les parents sont responsables de payer 100 % des frais jusqu'à ce que la subvention soit approuvée. Les parents doivent communiquer immédiatement tout changement à la subvention avec la direction du CPE.

S'il y a des frais qui ne seront pas couverts par la subvention, les parents seront responsables de les payer.

## **2.7 Départ ou changement dans les besoins de service**

Lorsque des parents souhaitent cesser d'utiliser les services de garde, ou changer leur contrat de service ils doivent donner un avis écrit d'un (1) mois afin de permettre à la direction de combler la place.

Si ce délai n'est pas respecté, les parents devront payer un montant équivalent à un minimum de deux (2) semaines à partir de la date de réception de l'avis.

# **3. Horaire**

## **3.1 Heures d'ouverture**

Les heures d'ouverture des CPE sont de 7 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi pendant toute l'année, sauf les jours de fermeture énoncés dans la section suivante.

SERVICE AVANT ET APRÈS CLASSE :

- les services avant et après classe sont offerts aux enfants de l'âge préscolaire jusqu'à douze (12) ans;
- si votre enfant est inscrit pour le service lors des jours de tempête, les frais réguliers pour une pleine journée seront ajoutés au prélèvement automatique mensuel pour chaque jour de tempête; dans le cas d'un délai d'ouverture ou une fermeture de l'école pendant la journée et que le service de garde avant ou après classe est offert, des frais

supplémentaires s'appliqueront comme suit : Si l'école ferme avant le dîner, une pleine journée sera facturée. Si l'école ferme après le dîner, les frais réguliers d'après-classe s'appliqueront.

- les enfants inscrits pour les services de garde pendant le congé de mars et les journées pédagogiques doivent payer pour toutes ces journées;
- si vous n'avez pas choisi l'option pour les pleines journées pendant le congé de mars et les journées pédagogique, les frais de service réguliers s'appliquent.

### 3.2 Jours fériés

Les CPE seront donc fermés les jours fériés suivants. Ces journées supplémentaires seront facturées aux parents selon les frais habituels.

Jour de l'an (1 janvier)	Fête civique (1 <sup>e</sup> lundi d'août)
Fête des Insulaires (3 <sup>e</sup> lundi de février)	Fête du travail (1 <sup>er</sup> lundi de septembre)
Vendredi saint	Action de grâce (2 <sup>e</sup> lundi d'octobre)
Lundi de Pâques	Jour du souvenir (11 novembre)
Fête de la Reine (3 <sup>e</sup> lundi de mai)	Veille de Noël (24 décembre), si la journée tombe une journée de semaine
Fête du Canada (1 juillet)	Jour de Noël (25 décembre)
	Lendemain de Noël (26 décembre)

Tous les CPE seront fermés entre Noël et le Jour de l'an. Les journées non fériées entre Noël et le Jour de l'an qui ne sont pas mentionnées ci-dessus ne seront pas facturés.

### 3.3 Journées pédagogiques obligatoires

Trois (3) journées pédagogiques obligatoires des CPE seront offertes par l'ADPE au cours de l'année, habituellement en octobre et en mai. Les CPE seront fermés pour permettre aux éducateurs/éducatrices de participer aux conférences. Ces journées seront facturées selon le tarif habituel.

Tous les jours fériés et les journées pédagogiques des CPE (obligatoires selon *l'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É* (ADPE)) qui coïncident avec un jour que l'enfant est enregistré, sont des journées facturées. Si la journée fériée est pendant une fin de semaine, la prochaine journée scolaire serait désignée comme le jour férié, sauf pour le 24 décembre.

### 3.4 Journées de tempête et de mauvaise température

Les CPE et l'ACPEFÎPÉ suivront les fermetures des *Centres accès de l'Î.-P.-É.* dans chacune de leur région. SVP notez : Si la province est retardée au-delà de midi, nous serons fermés pour la journée, car il est trop perturbateur pour les repas et le temps de repos pour commencer notre journée à midi.

Lorsque les écoles de la CSLF sont **fermées ou sur un délai d'ouverture** tous les CPE auront l'option de prendre un retard d'**une heure**. Cela donne la chance aux employés de CSLF à déblayer les entrées et préparer le CPE pour recevoir nos familles. Nous voulons aussi assurer que nos familles et nos éducateurs/éducatrices puissent se rendre au CPE en toute sécurité. Un message détaillé sera publié sur les médias sociaux, Hi-Mama, et dans la mesure du possible, annoncé sur les postes de radio locaux et le *Prince Edward Island Storm Centre de CBC* (<https://www.cbc.ca/news2/interactives/stormcentre/index.html?region=PE>)

Si les CPE sont déjà ouverts et que les conditions météorologiques changent durant la journée, les parents seront contactés afin de venir chercher leurs enfants dans un délai raisonnable.

Veuillez noter qu'en cas de fermeture de l'école au cours de la journée, tous les enfants inscrits dans le programme après-classe se rendront au CPE. Étant donné le nombre d'appels à faire de la part du personnel de l'école, les parents ne seront pas contactés immédiatement par celui-ci. Les éducateurs/éducatrices communiqueront avec les parents dès que la sécurité de tous les élèves sera assurée.

#### **Événement extraordinaire**

Si les CPE doivent cesser les opérations en partie ou en totalité dû à un événement extraordinaire hors de leur contrôle (par exemple un ouragan, feu, etc.), l'ACPEFÎPÉ et les CPE prendront les mesures nécessaires afin d'offrir un service avec le moins d'interruption possible.

### 3.5 Grand nettoyage d'été

Certains CPE seront fermés pendant une semaine pendant l'été pour un grand nettoyage et la désinfection des classes et des équipements. La semaine sera déterminée avant la fin du mois de juin. Ceci permettra aussi au concierge de cirer les planchers. Nous ne voulons pas que les enfants soient présents pendant le nettoyage pour des raisons de sécurité et de santé. Ces journées ne seront pas facturées. Si un jour férié tombe pendant la période de fermeture pour le nettoyage, cette journée est facturable, et 4 journées non facturables.

### 3.6 Arrivée et départ

Les parents sont responsables d'amener leur enfant à la garderie et de venir le chercher à la fin de la journée. Ils sont tenus d'habiller et de déshabiller l'enfant pour qu'il soit prêt à joindre les activités dès son arrivée et de le préparer pour le départ. À chaque jour, les parents doivent toujours faire un contact avec un éducateur/éducatrice à l'arrivée et au départ afin de confirmer la présence et l'absence de l'enfant. Pour que l'enfant profite de toutes les activités de la journée, il devrait **IDÉALEMENT** arriver avant 9 h 00.

Si l'enfant s'absente ou est en retard, les parents doivent aviser le CPE le plus rapidement possible. Cette information est essentielle pour une meilleure planification de la journée. Si l'enfant est absent, le motif de l'absence doit être précisé (maladie incluant les symptômes, rendez-vous, vacances, etc.).

Si vous prévoyez qu'une autre personne que vous viendra chercher votre enfant, nous vous prions de nous en aviser à l'avance ou encore d'indiquer à l'éducateur/éducatrice de votre enfant, le matin même, le nom de cette personne. À moins d'un avis préalable identifiant une nouvelle personne qui viendrait chercher l'enfant, seules les personnes déjà identifiées sur la fiche d'inscription sont autorisées à venir le chercher. En tout temps, nous pouvons demander des pièces d'identités à toutes nouvelles personnes venant chercher un enfant.

### 3.7 Absences pour raison médicale, de vacances ou prolongées

Toutes absences pendant l'année seront facturées aux prix réguliers.

Un parent qui retire son enfant du CPE pour trente (30) jours à un maximum de soixante et quinze **(75)** jours (pendant l'été, la saison de pêche, etc.) doit avertir le CPE au moins un (1) mois à l'avance. Un frais non-remboursable de 250 \$ est payable avant la dernière journée afin de conserver leur place au retour. **Si les parents ne paient pas ce frais, l'enfant sera placé au bas de la liste d'attente et la place sera accordée à un autre enfant.**

Pendant ces mêmes périodes d'absences, pour un enfant qui va de temps plein à temps partiel, les parents seront facturés un minimum de deux (2) jours par semaine. La direction proposera des horaires possibles qui conviendront au CPE et aux parents; les parents décideront si l'horaire proposé leur convient ou non.



### 3.8 Retards

Les parents doivent respecter les heures d'ouverture et de fermeture. SVP notez que si les retards persistent, sans raison valable, la direction se réserve le droit de cesser les services.

Après 30 minutes de retard sans communication entre les parents et le CPE, l'*Agence de service de la protection de l'enfant sera contactée.*

1<sup>e</sup> retard : avertissement; les parents devront signer le registre de pénalité de retard;

2<sup>e</sup> retard : tous retards auront un frais fixe de 10 \$ pour les premières (5) minutes ou partie de cinq (5) minutes par enfant et 5 \$ pour chaque bloc (ou partie de bloc) additionnel de cinq (5) minutes. Un courriel sera envoyé afin d'aviser les parents du montant qui sera retiré lors du prochain prélèvement automatique.

## 4. Santé et bien-être

### 4.1 Alimentation et nutrition

Le déjeuner n'est pas servi au CPE; l'enfant doit donc l'avoir pris avant de s'y rendre.

Le CPE fournit deux collations et un repas à tous les jours. Les menus sont développés pour répondre aux normes de l'alimentation et la nutrition dans les services de garde agréés. Nos menus ne contiennent pas d'arachides, de noix ou de trace de ces produits.

Nous avons des enfants ayant des allergies sévères alors nous vous demandons de bien nettoyer les dents, le visage et les mains de votre enfant avant de quitter la maison. De plus, nous vous demandons de porter une attention particulière aux noix et arachides. Si les vêtements de votre enfant contiennent du beurre d'arachide, nous allons le retourner à la maison.

Le lait est fourni par le CPE. Les poupons et les trottineurs recevront du lait homogénéisé et les autres groupes recevront du lait 2%.

Lors de l'anniversaire d'un enfant, l'événement sera souligné par les éducateurs/éducatrices. Aucun gâteau d'anniversaire ou sucrerie ne pourront être apportés par les parents. Lorsque le CPE achète ou reçoit des dons de nourriture ou de breuvage d'une source extérieure, comme un traiteur, la nourriture doit être d'un établissement autorisé par le ministère de Santé et Mieux-Être et doit se conformer aux critères nutritionnels de la nourriture et des boissons. Le CPE doit s'assurer que le produit comporte une liste des ingrédients et toutes les instructions spéciales à la préparation, à l'entreposage ou au service. Le tout doit être clairement étiqueté.

Les heures du repas se passent dans une atmosphère calme où l'on encourage des échanges et des découvertes. Les éducateurs/éducatrices permettent aux enfants d'explorer leur nourriture, de se nourrir seuls et de réagir aux signaux de la faim et de la plénitude. Les besoins alimentaires des enfants seront respectés tout au cours de la journée et non seulement aux temps déterminés dans la routine quotidienne.

Si, pour des raisons religieuses ou d'allergies, un enfant ne peut manger un aliment inscrit à nos menus, nous essaierons de remplacer celui-ci. Par contre, si ce n'est pas possible, les parents devront fournir le remplacement, toujours en faisant attention à ce que ces aliments ne contiennent pas d'arachides, de noix ou de traces de ces produits. Veuillez prendre note que le remplacement doit répondre aux normes du guide alimentaire canadien.

#### **Pour les pouspons**

Nous supportons l'allaitement. Les mères sont la bienvenue au CPE pour venir allaiter leur enfant. Vous pouvez aussi apporter votre lait et/ou du lait maternisé. Le contenu doit être spécifié sur les bouteilles et celles-ci doivent être identifiées avec le nom de l'enfant ainsi que la date.

Les éducateurs/éducatrices, en collaboration avec les parents, doivent établir un plan d'alimentation pour le poupon.

#### **4.2 Allergies**

Les parents doivent signaler toute allergie alimentaire ou intolérance, même mineure, et doivent décrire les réactions de l'enfant lorsqu'il est en contact avec ces aliments. Une appréhension pour certains aliments ne peut être considérée comme une allergie. Un mémo de votre médecin de famille confirmant l'allergie ou l'intolérance sera nécessaire afin d'apporter des modifications au menu.

Si votre enfant a une allergie, nous aurons besoin de deux photos d'identité qui seront affichées dans la cuisine et dans le local de l'enfant afin d'éviter les risques d'erreur (indispensables pour la cuisinière, les éducateurs/éducatrices et essentielles pour les éducateurs/éducatrices remplaçants).

#### **4.3 Médicaments**

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans l'autorisation parentale et sans être accompagné d'une autorisation médicale. Dans le cas de médicaments prescrits, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette font foi de l'autorisation médicale mentionnée.

Pour l'administration d'antibiotiques, les parents doivent préciser au médecin que leur enfant est inscrit dans un service de garde afin d'éviter les doses pendant la journée. Si l'enfant doit absolument prendre une dose durant la journée, les parents doivent demander un deuxième contenant avec étiquette du pharmacien (remis gratuitement par celui-ci), qu'ils pourront laisser au service de garde le temps du traitement.

Afin d'assurer la confidentialité, nous vous demandons de remettre le médicament à l'éducateur/éducatrice et de remplir la fiche individuelle d'administration de médicaments.

Les médicaments sont administrés par les éducateurs/éducatrices en présence d'une autre personne. De plus, tel qu'il est stipulé dans les lois du ministère, chaque dose de médicament administrée est enregistrée quotidiennement dans un journal prévu à cette fin.

**Ne sera pas accepté au service de garde tout enfant qui :**

- n'est pas capable de prendre part aux activités régulières;
- vomit;
- présente de la diarrhée abondante ou du sang dans ses selles;
- fait de la fièvre;
- a des rougeurs non expliquées;
- est en période de contagion (ex : varicelle, conjonctivite, etc).

Lorsqu'un enfant démontre des signes de maladie, tels que fièvre, vomissement ou diarrhée, il recevra les soins nécessaires. (Voir Annexe 4) Les CPE communiqueront immédiatement avec les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant le plus tôt possible. La direction se réserve le droit d'exiger une attestation du médecin précisant qu'un enfant est apte à retourner au service de garde après une période de maladie. Veuillez prendre note que certaines maladies infantiles requièrent une exclusion de 24 heures.<sup>3</sup>

#### **4.4 Accidents**

En cas d'accident, l'enfant recevra les soins médicaux nécessaires et les CPE communiqueront avec les parents le plus rapidement possible. Un formulaire d'accident sera dûment rempli par le personnel pour bien décrire l'événement et devra être signé par les parents.

#### **4.5 Poux**

---

<sup>3</sup> SVP vous référez au site web suivant pour les lignes directrices des maladies et infections chez les enfants : <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/illnesses-index>

Si nous trouvons des poux sur la tête de votre enfant, celui-ci sera isolé dans le bureau de la directrice jusqu'à ce que le parent vienne le chercher. Le parent sera contacté immédiatement pour venir chercher leur enfant.

Après un traitement à la maison et une fois qu'il n'y a plus de poux, l'enfant pourra retourner au Centre et l'éducatrice fera une vérification auprès de l'enfant.

Si le problème persiste et qu'aucun effort n'est fait par les parents pour régler la situation, le centre de la petite enfance se réserve le droit de refuser l'accès de l'enfant au centre tant et aussi longtemps que le problème perdurera.

**\*\***Vous devez également aviser le centre de la petite enfance l'Île enchantée si votre enfant a des poux afin que nous puissions effectuer une vérification auprès des autres enfants du centre.

#### **4.6 Inclusion**

Les CPE sont des milieux inclusifs. Nous accueillons les enfants ayant des besoins particuliers (voir Annexe 3) dont les aspects physiques, cognitifs, socio émotionnel, communicatif et/ou comportemental sont affectés et qui doivent recevoir des services ou du support additionnels. Puisque nous ne sommes pas un centre de réadaptation, nous privilégions une inclusion au sein des activités de la routine du groupe grâce à l'intervention directe et à la socialisation de l'enfant.

En cas d'incapacité d'assumer les soins et l'assistance requis pour un enfant ayant des besoins particuliers, nous nous réservons le droit de ne pas inscrire l'enfant dans nos programmes. De plus, nous considérons que tous les employés et les enfants ont le droit d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire exempt de toutes formes de violence et de menace. Nous convoquerons les parents/tuteurs en rencontre s'il devient évident qu'un enfant ne s'adapte pas à son environnement et qu'il présente des comportements violents. Si, malgré les adaptations effectuées, les comportements de l'enfant demeurent visiblement perturbés et violents, l'ACPEFÎPÉ se réunira et décidera d'un possible renvoi de l'enfant selon le cas.

## **5. Programmation des activités**

### **5.1 Effets personnels**

L'enfant qui fréquente le CPE doit avoir sur place les effets suivants :

- vêtements de rechange;

- vêtements appropriés pour chaque saison.
  - Hiver : mitaines, tuque, manteau chaud, pantalon de neige, botte. PAS DE FOULARD.
  - Été : chapeau de soleil, crème solaire et bouteille d'eau.
  - Printemps et automne : Bottes d'eau, manteau imperméable
- couches et des débarbouillettes jetables au besoin;
- débarbouillettes humides (pour les enfants aux couches);
- maillot de bain et une serviette (été);
- couverture pour la sieste;
- chaussures/espadrilles d'intérieur et d'extérieur;
- chaussures/sandales d'été doivent être sécuritaire (PAS DE FLIP FLOPS);
- verre à bec ou bouteille d'eau (SANS PAILLE) pour pouvoir boire, au besoin, durant la journée.

Tous les effets personnels de l'enfant doivent être **identifiés** avant d'être apportés au CPE. Les vêtements doivent être confortables et adaptés à la température extérieure.

Le CPE n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

## 5.2 Programmes quotidiens

Tous nos programmes sont offerts selon les normes relatives au programme quotidien des établissements de garde agréés. Cette routine est flexible et sera modifiée selon les besoins et les intérêts des enfants. Notre but est d'offrir un service de garde dans un environnement favorable à l'apprentissage et où les enfants pourront explorer.

Les programmes quotidiens de chaque CPE seront disponibles sur l'application mobile de l'association et sur le babillard du CPE.

Il est important de prendre note que ces horaires sont flexibles, car nous respectons la dynamique du groupe et adaptons nos activités et approches en tenant compte de leurs besoins.

Aucun jouet personnel ne doit être apporté au service de garde, sauf s'il s'agit d'une poupée ou d'un oursin qui est nécessaire à la sécurité émotive de l'enfant. Ceux-ci seront dans les casiers des enfants excepté au cours de périodes précises dans la journée (p. ex. : sieste, activité « Montre et raconte »).

## 5.3 Jeux extérieurs :

Les enfants doivent avoir la possibilité d'aller dehors au moins deux fois par jour dans des conditions météorologiques variées, sauf dans les cas de température extrême, soit -20°C l'hiver ou plus que 30°C l'été, ou selon le bon jugement de la direction. Pour l'enfant, le jeu

extérieur est l'activité idéale pour le développement de ses habiletés motrices et pour relever de nombreux défis. C'est également une occasion d'expérimentation sensorielle toujours renouvelée qui permet d'être créatif avec des éléments de la nature, tout en permettant le jeu coopératif.

#### **5.4 sorties**

Les parents seront avisés par écrit, à l'avance, de toute sortie prévue par le CPE.

Les parents qui ne veulent pas que leur enfant participe à une sortie seront responsable de la garde de leur enfant pendant cette période de la journée. Nous encourageons les parents à participer aux sorties avec les enfants et si le nombre d'accompagnateurs n'est pas suffisant, la direction se réserve le droit d'annuler une sortie.

S'il y a des sorties ou des activités spéciales qui nécessitent des frais supplémentaires, les parents devront défrayer ces coûts.

#### **5.5 Période de repos**

Une période de repos d'une (1) heure est prévue au cours de l'après-midi. Pour les enfants qui ne dorment pas en après-midi ou que les parents demandent qu'ils ne dorment pas, nous recommandons une période de relaxation de trente (30) minutes sur leur lit. Pour la dernière demi-heure ils peuvent lire des livres ou jouer des jeux calmes.

Les siestes sont essentielles pour passer de bonnes journées et de bonnes nuits. Beaucoup de parents croient que leur enfant passera une meilleure nuit s'il n'a pas de sieste pendant la journée. Toutefois, un enfant trop fatigué devient rapidement stressé et irritable. Il devient alors hyperactif et a de la difficulté à tomber endormi la nuit venue. La période de repos est donc nécessaire à l'équilibre biologique et psychologique des petits.

## **6. Photos et vidéos**

Les parents doivent compléter le formulaire concernant le consentement ou le refus de prise et d'utilisation de photos ou vidéos de leur enfant au CPE. Les photographies et vidéos pourraient être utilisés pour faire de la publicité, promotion, recrutement, etc.

## 7. Processus de plaintes

La direction fera tout en son pouvoir afin de résoudre les plaintes à leur origine, dans la mesure du possible. Lorsqu'un parent désire communiquer son insatisfaction concernant les services offerts par un CPE, voici les étapes à suivre :

1. En discuter verbalement avec l'éducateur/éducatrice
2. Si le problème n'est pas résolu, envoyer votre plainte par écrit à la direction du CPE
3. La direction CPE communiquera avec le parent pour résoudre le problème. Si ce problème ne peut être résolu, la direction indiquera au parent que la plainte sera transmise à la direction de l'Association, qui répondra par courriel au parent plaignant.

## 8. Discipline

Les éducateurs/éducatrices utilisent des techniques d'intervention qui vont guider les enfants vers l'utilisation de comportements appropriés et acceptables.

Vous trouverez l'exposé de principes en matière de discipline à l'Annexe 2.

## 9. Communications

Les parents s'engagent à promouvoir le français et à prendre les mesures nécessaires pour que leurs enfants soient exposés à la langue française à la maison. Il est important de garder la communication entre les parents et les éducateurs/éducatrices chaque jour.

- dans la mesure du possible, toutes les communications entre les parents, le conseil d'administration et le personnel des CPE se font en français;
- les méthodes préférées de communication entre les employés, la direction et les parents sont en personne ou par courriel/avec l'application mobile;
- Toutes les informations seront communiquées via l'application mobile. Il est de la responsabilité des parents de rester informés
- En plus de l'application mobile, d'autres moyens de communication seront utilisés pour rappeler les informations importantes aux parents. Toutefois, n'hésitez pas à faire appel aux éducateurs/éducatrices ou à la direction si vous désirez obtenir des informations supplémentaires sur le quotidien de votre enfant.

## **10. Révision du document de politique des parents**

Les renseignements contenus dans le document de politique des parents seront révisés au besoin.

Les parents sont invités et encouragés à partager, par écrit, leurs commentaires et leurs recommandations à la direction, au sujet des politiques, formulaires, procédures ou tout autre sujet qui vise à améliorer l'expérience de leur enfant.

Le document modifié sera ensuite déposé sur le site Internet de l'ACPEFÎPÉ et envoyé par courriel/par l'application mobile.



## Annexe 1 : Charte canadienne des droits et libertés

### **DROITS A L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ**

23. (1) Les citoyens canadiens:

- a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident;
- b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.<sup>(93)</sup>

#### Continuité d'emploi de la langue d'instruction

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

#### Justification par le nombre

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :

- a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;
- b) comprends, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

## Annexe 2 : Exposé de principes en matière de discipline

Les éducateurs/éducatrices utilisent les techniques d'intervention suivantes pour guider les enfants vers l'utilisation de comportements appropriés et acceptables :

- la prévention;
- les éducateurs/éducatrices adoptent une attitude positive envers les enfants;
- les mêmes règlements sont toujours appliqués et sont suivis de façon juste, constante et équitable;
- les interventions de discipline sont exprimées de façon positive. Nous disons aux enfants ce qu'ils peuvent faire plutôt que ce qu'ils ne peuvent pas faire;
- communication quotidienne avec les parents de l'enfant;
- le renforcement positif – ajout d'un élément externe, félicitations et encouragements de l'adulte afin de renforcer positivement les bons comportements;
- ignorance intentionnelle – ignorer un comportement qui ne met pas la sécurité des enfants en danger, on renforce TOUJOURS positivement le comportement souhaité;
- les éducateurs/éducatrices donnent des choix pour réorienter le comportement de l'enfant si son comportement ne compromet pas la sécurité et/ou le bien-être des autres enfants du groupe;
- temps de repos – temps en retrait pour retour au calme;
- isolement volontaire – coin doudou où l'enfant peut aller volontairement pour se calmer.

Dans certaines circonstances, les éducateurs/éducatrices formées\* pourraient utiliser le contact physique pour guider le comportement.

\*Formation d'intervention non-violente en situation de crise : Lors d'une intervention non-violente en situation de crise, un enfant peut devoir être retenu. Cette méthode consiste à tenir l'enfant dans une position qui l'empêche de se blesser ou de blesser les autres. Cette méthode est rarement employée, mais est parfois nécessaire afin de prévenir des blessures.

Lorsque des difficultés surgissent dans une salle de classe, les éducateurs/éducatrices essayent de résoudre le problème avec l'enfant en question en utilisant plusieurs moyens : temps de jeu

augmenté avec l'enfant, réorganisation de la classe, modification de la programmation, variation des jouets disponibles, etc.

Lorsque des comportements inadéquats persistent malgré les efforts des éducateurs/éducatrices, elles feront appel aux intervenantes ressources. Ces dernières mettront en place des mesures plus spécifiques pour supporter l'enfant dans ses besoins. Plusieurs moyens pourront alors être utilisés :

- observations de l'enfant dans le fonctionnement de la routine (identifier ses besoins);
- rencontre avec les parents ou tuteurs (échange d'informations, uniformisation des techniques utilisées à la garderie et à la maison, mise en place d'objectifs à atteindre);
- rédaction d'un plan d'intervention individualisé;
- mise en place d'actions concrètes par les éducateurs/éducatrices et intervenantes ressources afin d'aider l'enfant à adopter les comportements acceptables nécessaires à son bon fonctionnement;
- observation de l'impact des moyens utilisés, évaluation et réorientation des objectifs si nécessaire;
- l'implication des parents est primordiale tout au long de ce processus afin d'assurer le succès des interventions et le bon fonctionnement de leur enfant au sein des activités du groupe;
- les comportements inadéquats qui persistent malgré tous les efforts déployés par le personnel et qui comportent une menace envers d'autres enfants pourront justifier la mise en place de procédures disciplinaires telles que la suspension ou le retrait permanent de l'enfant.

Devant cette situation les procédures seront comme suit :

- les éducateurs/éducatrices et les intervenantes documenteront les incidents dans un rapport d'incident;
- les éducateurs/éducatrices et les intervenantes en discuteront avec les parents et les feront signer ce rapport d'incident. La communication entre le personnel et les parents est essentielle afin que les deux partis arrivent à trouver une solution au problème;
- après plusieurs avertissements, l'équipe de gestion va discuter des possibilités de solutions. Suite à ses conversations, il est à la discrétion de la direction de décider si

l'enfant se verra perdre le privilège d'utilisation du service de façon temporaire ou permanente. Dans ce cas, sa place sera accordée à un autre enfant.

**Les mesures disciplinaires suivantes sont proscrites en toutes circonstances :**

- Châtiment corporel. À titre indicatif, les actes suivants sont interdits : frapper un enfant de la main ou autrement ou avec un objet quelconque; secouer ou bousculer un enfant, lui donner une fessée ou le rudoyer d'une manière quelconque; obliger un enfant à répéter un mouvement physique quelconque en guise de punition;
- Toute réaction, qu'elle soit verbale, affective ou physique ayant pour effet d'humilier, de diminuer ou de blesser l'enfant ou de porter atteinte à sa dignité;
- Enfermer ou isoler un enfant ou un groupe d'enfants dans une pièce;
- Priver un enfant de ses besoins essentiels, notamment les aliments, un toit, les vêtements et la literie.

**La nourriture n'est pas utilisée pour favoriser les bons comportements.**

- Toute personne ne peut priver de nourriture un enfant pour punir son mauvais comportement;
- La nourriture n'est pas utilisée comme récompense pour avoir terminé une tâche ou terminer son repas. (ex : Pas de dessert parce qu'il n'a pas terminé son repas).

### Annexe 3 : Intégration des enfants à besoins particuliers

#### **Principes :**

1. Basé sur la recherche ou basé sur la valeur - les pratiques, les stratégies et les techniques sont appuyées par la recherche empirique.
2. Centré sur la famille - pratique conçue avec l'enfant et la famille reconnaissant l'enfant comme faisant partie d'un système familial dynamique.
3. Libre de tout préjuger - reconnaît et respecte les différents besoins et systèmes de valeurs des enfants et de leurs familles.
4. Approche transdisciplinaire en matière de programmation - les membres de l'équipe partagent leur expertise dans leur propre discipline.
5. Développement/chronologiquement approprié à l'âge - l'enfant individuel dans un environnement chronologiquement approprié à son âge.
6. Pleine participation - toutes les familles ont la même gamme d'activités et de programmes disponibles.

#### **Section 1 : Énoncé de politique**

Nous incluons du personnel de soutien pour aider les enfants à s'intégrer pleinement et à bénéficier de nos programmes. La collaboration avec divers fournisseurs de services externes est très importante pour répondre aux besoins des services de garde en français dans notre communauté.

#### **Section 2 : Définitions**

1. L'inclusion, en tant que valeur, soutient le droit de tous les enfants, indépendamment de leurs capacités diverses, de participer activement dans les milieux naturels au sein de leurs communautés. Un milieu naturel est un milieu dans lequel l'enfant passerait du temps s'il n'avait pas de handicap.
2. Par « programmes de garde d'enfants inclusifs », on entend les programmes qui intègrent les valeurs et les principes de l'inclusion tels que décrits dans la présente politique.

3. "La « planification de routine » est un processus de planification de programme où les buts et les stratégies identifiés pour les enfants ayant des besoins spéciaux sont intégrés directement dans les routines quotidiennes de l'établissement de garde d'enfants.

4. "Par « besoins spéciaux », on entend la déficience intellectuelle, les retards, les troubles de santé ou les problèmes de comportement d'un enfant qui peuvent avoir une incidence importante sur sa capacité de participer pleinement au programme ou à la routine quotidienne d'une installation de garderie agréée.

5. Fournisseurs de services externes : réferez-vous à un professionnel qui offre des programmes, des services ou des ressources pour les enfants et leur famille.

### **Section 3 : Procédures**

#### *Ressources humaines :*

Tous nos employés doivent comprendre et accepter notre politique d'inclusion. Le personnel doit lire et signer notre politique d'inclusion chaque année.

#### *Formation :*

Le perfectionnement professionnel est fortement appuyé à tout le personnel qui souhaite assister à des occasions de formation axée sur les besoins spéciaux et portant sur les pratiques d'inclusion efficaces.

#### *Programmation :*

Le personnel adaptera l'environnement et la routine au besoin pour répondre aux besoins des enfants inscrits. Les enfants dont le programme a été adapté seront examinés avec les parents, les enseignants et le personnel de soutien ou des fournisseurs de services externes, au besoin.

#### *Confidentialité :*

Le personnel recevra et aura accès à des renseignements confidentiels sur les enfants et les familles. Ces informations seront traitées dans la plus stricte confidentialité. Tous les membres du personnel signe une entente de confidentialité au moment de l'embauche.

Avant de communiquer des renseignements sur un enfant à des organismes ou des écoles de l'extérieur, le programme de garde d'enfants obtiendra le consentement des parents.

La documentation du consentement au partage de l'information sera conservée dans le dossier de l'enfant.

*Partenariats :*

La collaboration avec les familles et les fournisseurs de services extérieurs est essentielle pour répondre aux besoins des enfants.

Le CPE soutiendra les familles en partageant les ressources, l'information et les suivis réguliers pour maintenir une bonne communication entre la maison et le CPE.

Le CPE peut orienter les familles vers des fournisseurs de services externes lorsque nous estimons ou lorsque les parents estiment qu'un enfant peut avoir besoin d'un soutien supplémentaire.

*Admission/Inscription :*

Les familles intéressées à inscrire leur enfant dans un de nos CPE doivent être inscrits sur notre liste d'attente. Lorsque des places deviennent disponibles, nous communiquons avec les parents pour leur offrir une place. Les parents seront invités au CPE pour discuter des besoins de leur enfant avec le personnel.

L'inscription des enfants ayant des besoins spéciaux sera répartie en fonction de la proportion naturelle de la population (environ 10 % des inscriptions). Si le nombre total d'enfants inscrits dépasse la proportion naturelle, le comité d'admission examinera la demande et sera approuvé au cas par cas.

*Transitions :*

Tous les enfants peuvent avoir besoin d'une période de transition supplémentaire lorsqu'ils arrivent au CPE ou qu'ils passent au groupe d'âge suivant. La période d'intégration peut être plus courte ou plus longue selon la capacité de l'enfant à s'adapter au programme. Tous les enfants seront intégrés avec des enfants du même groupe d'âge.

*Retrait :*

Un soin raisonnable a été apporté à l'évaluation des besoins de l'enfant et de la capacité du programme à répondre à ces besoins.

Si le CPE a de la difficulté à répondre aux besoins de l'enfant, la demande de retirer l'enfant du CPE se fera de façon juste et équitable. Les ressources internes et fournisseurs de services externes doivent être épuisés avant l'avis de retrait.

L'avis de retrait est le même pour toutes les familles et comprends un avis par écrit, et la documentation des réunions et des discussions avec le personnel de soutien aux besoins spéciaux, s'il y a lieu.

#### **Section 4 : Documentation/politiques connexes**

- politique d'orientation comportementale;
- manuel des parents;
- critères de priorisation des demandes de soutien en fonction des besoins des enfants;
- liste de contrôle pour la tenue de registres;
- formulaires de consentement;
- formulaire d'autorisation pour la transmission d'informations à d'autres personnes (prestataires de services externes et école).

#### **Section 5 : Responsabilité**

Le CPE inclura la politique d'inclusion dans son Guide du parent. Nous examinerons régulièrement la politique et les procédures d'inclusion pour nous assurer qu'elle est à jour en ce qui concerne la langue et la législation. La politique sera révisée régulièrement avec le conseil d'administration.



## **Annexe 4 : Prévention des maladies et retrait des enfants malades**

Cette politique a été conçue afin de mieux cerner les interventions à réaliser lorsqu'un enfant est malade. De plus, cette politique favorise un environnement sain pour tous ceux qui fréquentent le Centre de la petite enfance (CPE), incluant les enfants, les parents et les employés.

Les maladies infectieuses sont causées par des microbes: bactéries, virus, parasites, champignons. On les dit "contagieuses" quand elles ont la capacité de se propager. Les maladies infectieuses ne sont pas toutes contagieuses.

### **Prévention**

Sans enfant contagieux dans l'installation des Centres de la petite enfance (CPE), il n'y aurait pas de transmission des infections. Tandis que la vaccination augmente la résistance à des maladies spécifiques, les employés du CPE prendront aussi les mesures suivantes afin de promouvoir la prévention :

- isoler l'enfant contagieux des autres enfants jusqu'à l'arrivée des parents afin d'empêcher la transmission de la maladie; (les CPE n'ont pas les ressources humaines et physiques pour garder des enfants contagieux);
- suivre des mesures d'hygiène simples telles que le lavage des mains, la désinfection des jouets, essuyer le nez qui coule, etc.

### **Quand garder l'enfant malade à la maison<sup>4</sup>**

Les parents devraient prévoir d'avance un autre mode de garde pour leur enfant malade. Une prise en charge de chaque parent face à la santé de tous les enfants aiderait grandement à réduire le taux d'infection et bénéficierait à chaque parent.

Le CPE devra être en mesure de pourvoir aux besoins de l'enfant contagieux sans risque pour les autres enfants jusqu'à temps qu'un parent vienne chercher l'enfant malade.

Garder l'enfant à la maison quand :

- il ne peut pas suivre les activités de son groupe;
- il souffre d'une maladie contagieuse;

---

<sup>4</sup>Voir le lien suivant pour plus de détails : <https://gw.micro-acces.com/Pdfs/Telecharger.aspx?DocumentId=22564&DocumentKey=d173ca3a-e882-4b9f-8425-637ac420eb19>

- il a la diarrhée, fièvre ou vomissement. (règle de 24 heures sans symptômes pourrais s'appliquer si la maladie est contagieuse)

Vous devez consulter un médecin dès que l'état de votre enfant s'aggrave, ou la possibilité d'une contagion suscite une inquiétude. Informez-le que votre enfant fréquente un CPE et suivez son conseil.

## Annexe 5 : Directives pour les Comités consultatifs de parents

### **PRÉAMBULE - RÈGLEMENTS PROVINCIAUX**

Selon les règlements du Ministère de l'Éducation et Apprentissage continu, chaque Centre de la petite enfance (CPE) francophone doit avoir un comité consultatif de parents, préférablement composé d'un minimum de cinq (5) membres / parents comme suit :

- Au moins quatre parents d'enfants inscrits à un programme administré par le CPE ;
- Un employé représentant ou la direction du CPE doit assister à chaque réunion du comité ;
- Tout autre représentant du personnel sera bienvenu sur demande.

---

### **POUVOIR DU COMITÉ CONSULTATIF DES PARENT**

Le comité consultatif des parents est le porte-parole pour son CPE respectif. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel mais il peut recueillir les points de vue et opinions des parents qui pourraient guider le processus de décisions sur les opérations du centre ou pour la direction générale de l'ACPEFÎPÉ.

### **RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF DES PARENTS**

La participation des parents est un élément important envers les services d'apprentissage de la petite enfance. Les parents ont un rôle primordial dans le bien-être et le développement positif de leurs enfants ce qui inclut :

- Agir comme porte-parole pour les parents qui peuvent s'exprimer et recevoir des avis sur toute question qui les intéresse ou les préoccupe sur les services offerts à leur enfant (francisation, identité culturelle, construction identitaire, programmation, santé, sécurité, etc.) ;
- Promouvoir et assurer l'amélioration de la qualité de vie des enfants dans les CPE francophones respectifs afin d'améliorer l'apprentissage ;
- Assurer le bien-être des enfants ;
- Promouvoir des expériences de développement positives ;
- Assumer un rôle de consultation ;
- Communiquer le point de vue des parents envers le fonctionnement du centre à la direction.

- Aviser la direction du CPE des dates de réunions au moins deux semaines à l'avance.

**Les avantages organisationnels et personnels d'être membre d'un Comité consultatif des parents incluent :**

1. Faire des recommandations à la direction dans l'élaboration des politiques, procédures et des directives du centre ;
2. Partager vos compétences pour l'avantage des services offerts ;
3. Développer une communication efficace avec les parents ;
4. Avoir des connaissances des défis et des succès de l'ensemble des centres et des autres communautés francophones ;
5. Apprentissage de nouvelles compétences transférables telles que la collecte de fonds, la coordination des bénévoles et mobilisation communautaire.

**1. RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF DE PARENTS**

- Le comité doit se réunir au moins quatre fois par an ;
- La direction doit soumettre des renseignements sur la composition de son comité consultatif des parents à l'ACPEFÎPÉ annuellement ou au besoin, incluant le nom des membres, la position (si désigné) et les coordonnées pour chaque membre.
- Toute réunion doit être ouverte à tous les parents des enfants inscrits au CPE ;
- Au moins **deux semaines** avant la date d'une réunion, la direction du CPE doit percevoir un avis de convocation, avisant les parents qu'ils peuvent ajouter des points à l'ordre du jour, doit être affiché dans un endroit visible dans le CPE ;
- La direction générale de l'ACPEFÎPÉ peut assister aux réunions de chacun des CPE soit par invitation ou au besoin.
- Le comité peut discuter de toute question d'intérêt ou de préoccupation des parents, y compris les points suivants :
  - (a) La sécurité, les soins et le bien-être des enfants ;
  - (b) Les programmes fournis par le titulaire de licence ;
  - (c) L'équipement et le matériel mis à la disposition des enfants ;
- Le comité peut prendre des mesures sur les points suivants en collaboration avec la direction du CPE :
  - (a) Lever de fonds pour programmation spéciale et additionnelle
  - (b) Appréciation du personnel

**2. COMPTE RENDUS DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE PARENTS**

- Au plus tard deux semaines après la date d'une réunion, la direction du CPE doit afficher le procès-verbal dans un endroit visible dans le CPE jusqu'à ce que le procès-verbal de la prochaine réunion soit affiché;

- Les procès-verbaux doivent être conservés par la direction aux fins d'inspection par le ministère;
- Une copie des procès-verbaux doit être soumise à la direction générale de l'ACPEFÎPÉ.
- 

### **3. CONFIDENTIALITÉ**

La confidentialité fait partie intégrante des activités de chaque Centre de la petite enfance francophone et l'ACPEFÎPÉ et elle doit être respectée en tout temps et par tous les membres des comités consultatifs des parents, les responsables de garde, le personnel des services de garderie, le personnel administratif, les bénévoles, les étudiants et les membres du conseil d'administration.

L'objet de la présente politique est de protéger, en tout temps, toutes les formes de communication concernant les clients, les responsables de garde, les membres du personnel et leur famille.

Les renseignements confidentiels recueillis ne doivent pas être divulgués à l'occasion de discussions ou de conversations informelles. La communication de renseignements doit se faire de façon objective, sans formuler de jugement et sans préjugés.

### **4. PARTENAIRES ET LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS (voir Annexe 1)**

#### **A. Commission scolaire de la langue française (CSLF)**

La Commission scolaire de langue française est une collectivité acadienne et francophone qui offre à ses élèves une éducation de qualité dans un environnement scolaire-communautaire accueillant et sécuritaire, et qui œuvre à la promotion et à l'épanouissement de sa langue et de sa culture.

#### **B. Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard**

La Fédération des parents de l'ÎPÉ représente les comités consultatifs des parents locaux et les parents francophones en général. Elle offre aux parents des programmes, des services, des ressources et de la formation en français afin de les appuyer et les outiller dans leur rôle de premiers éducateurs.

Les comités consultatifs des parents de chaque CPE peuvent nommer un membre pour siéger sur le conseil d'administration de la fédération et payer le coût annuel

#### **C. Association des centres de la petite enfance francophone de l'ÎPÉ (ACPEFÎPÉ)**

L'ACPEFÎPÉ exerce un leadership provincial, comme porte-parole, pour assurer l'accès à des services de garde francophones de qualité. Le Conseil d'administration est composé d'un représentant de chacun des CPE francophone, un membre de la Fédération des

parents de l'ÎPÉ et un membre de la Commission scolaire de langue française (CSLF) de l'ÎPÉ.

**\*\*\*Les comités consultatifs des parents de chaque CPE doit nommer un membre ou un autre représentant du comité pour siéger sur le conseil d'administration de L'ACPEFÎPÉ.**

**D. Centre de la petite enfance francophone de l'ÎPÉ**

La direction prendra en considération toutes suggestions du comité consultatif des parents et répondra aux besoins, questions, inquiétudes et concerns provenant de ce comité.

**E. Parents**

Les parents peuvent communiquer leurs préoccupations, questions et suggestions sur le service de garde ou la programmation de leur CPE au comité consultatif des parents. Chaque parent est responsable de lire les procès-verbaux afin d'être au courant des discussions et recommandations du comité.

# Annexe 2 - Outils d'observation

## Description à thème

<b>Nom de l'enfant :</b> <b>Date de l'observation :</b> <b>Thème :</b> <b>Séquence(s) :</b>
--

Sous-thèmes	Observations

<b>Analyser</b>

<b>Intervenir</b>

## Feuille de rythme (0-24 mois)

**Nom de l'enfant :**

**Séquence(s) :**

Dates	Heures																								Commentaires		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24			

**Abréviations pour remplir le tableau**

- |                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| D Dodo                  | J Jeux               |
| AB Alimentation-Biberon | P Pleurs inhabituels |
| AP Alimentation-Purée   | RN Réveil nocturne   |
| AT Alimentation-Table   | R Relaxation         |
| PA Pas d'appétit        | B Bain               |
| ÉU Élimination-Urine    | E Extérieur          |
| ÉS Élimination-Selles   | M Médicament         |



## Grille d'autoévaluation (5-12 ans)

Nom de l'enfant :  
Nom de l'éducateur, de l'éducatrice :  
Date :

La réponse de l'enfant est indiquée à l'aide d'un « X ».

### 1. Apprendre à se connaître soi-même

**a) Par rapport à l'échec, votre enfant :**

- A une bonne réaction
- A besoin de soutien
- Dit que c'est la faute des autres
- A une réaction impulsive

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

**b) Par rapport aux activités proposées :**

- S'adapte facilement et s'implique dans la majorité des activités
- On doit le, la motiver
- Se limite à quelques activités;

*ex. : dessin, costume, bricolage*

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

**c) Par rapport à ses émotions :**

- Les exprime facilement
- A besoin d'aide pour les exprimer
- A tendance à se refermer sur lui-même, elle-même

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

## 2. Sociabilisation

### d) Par rapport à ses relations avec les autres :

- Entretient de bonnes relations avec tous ses pairs en général
- Se limite à son cercle d'amis
- S'intègre progressivement au groupe
- A tendance à s'isoler

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

### e) Par rapport à ses relations avec moi :

- Communique facilement avec moi
- Communique avec moi seulement s'il, si elle a besoin
- Communique avec moi si je vais le, la chercher
- Demande une attention particulière et constante

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

### f) Par rapport aux conflits avec les autres :

- Cherche un arrangement, si le conflit persiste vient chercher de l'aide
- A de la difficulté à régler ses conflits, vient me voir pour se plaindre
- Se renferme et s'isole face à un conflit
- Adopte un comportement violent (violence verbale, bousculades, coups, etc.).

Commentaires de l'éducateur, de l'éducatrice :

---

---

---

---

---

---

Commentaires du parent :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



## Journal de bord

**Nom de l'enfant :**  
**Nom de l'éducatrice :**  
**Date de l'observation :**  
**Séquence(s) :**

**Commentaires de l'éducatrice**

**Commentaires du parent**

**Analyser**

**Intervenir**

### Liste à cocher

**Dimension(s) du développement observée(s) :**

**Contexte :**

**Date de l'observation :**

**Séquence(s) :**

Comportements observés	Prénom des enfants				

**Analyser**

--

**Intervenir**

--

## Rapport anecdotique

<b>Nom de l'enfant :</b> <b>Séquence(s) :</b>	
<b>Contexte important</b>	

<b>Date de la première observation :</b> <b>Heure de l'observation :</b>	
<b>Anecdote</b>	

<b>Date de la deuxième observation :</b> <b>Heure de l'observation :</b>	
<b>Anecdote</b>	

<b>Date de la troisième observation :</b> <b>Heure de l'observation :</b>	
<b>Anecdote</b>	

<b>Analyser</b>

<b>Intervenir</b>

## **Annexe 3 – Liste des CPE qui ont participé à l’élaboration du cadre pédagogique niveau scolaire**

**Les centres de la petite enfance de l’Île-du-Prince-Édouard suivants ont participé aux consultations tenues tout au long de l’élaboration du Cadre pédagogique niveau scolaire**

Le Château des étoiles à Rollo Bay

L’Île enchantée à Charlottetown

Le Jardin des étoiles à Summerside

Les Petits rayons de soleil à Rustico

Pomme et Rinette à Évangéline

## **Annexe 4 - Membres du Comité consultatif sur le cadre pédagogique niveau scolaire**

Anastasia DesRoches, Directrice générale de la Fédération des parents de l’Île-du-Prince-Édouard

Céline Beuvs, Superviseur de services de garde à domicile

Geneviève Ouellette, Chargée de projets et formatrice à la Fédération des parents de l’Île-du-Prince-Édouard

Karima Khellal, Chargée du recrutement et de la rétention

Kathleen Couture, Directrice générale de l’Association des centres de la petite enfance de l’Île-du-Prince-Édouard

---